
Croissance et réformes dans les pays arabes méditerranéens

Jacques OULD AOUDIA, économiste

Agence Française de Développement
Département de la Recherche

Avertissement

Les analyses et conclusions de ce document sont formulées sous la responsabilité de son auteur. Elles ne reflètent pas nécessairement le point de vue officiel de l'Agence Française de Développement.

Sommaire

RÉSUMÉ / ABSTRACT	9/11
INTRODUCTION ET SYNTHÈSE	13
1. APPROCHE MACRO-ÉCONOMIQUE :	
UNE CROISSANCE FAIBLE, SANS DÉVELOPPEMENT	27
1.1. Une croissance lente, qui n'a pas entraîné de processus de rattrapage ...	29
1.2. Un ensemble de facteurs liés explique ce régime de faible croissance dans les pays arabes	32
1.3. Le principal facteur explicatif tient aux fluctuations des ressources exogènes	37
1.4. Dans les pays arabes méditerranéens, les facteurs s'exportent.....	47
1.5. Les ajustements macro-économiques ont été globalement réussis	52
1.6. Conséquence de l'atonie de la croissance : une faible attractivité pour les IDE	61

2. UNE TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE RAPIDE, UN CHÔMAGE ÉLEVÉ, UNE FAIBLE PAUVRETÉ MONÉTAIRE, DES SYSTÈMES ÉDUCATIFS PEU PERFORMANTS	67
2.1. Une transition démographique tardive mais rapide.....	69
2.2. Les pays arabes méditerranéens ont abordé leur période « d'aubaine démographique »	71
2.3. Un niveau exceptionnellement bas de grande pauvreté.....	75
2.4. De fortes dépenses d'éducation pour une mauvaise adéquation des qualifications à l'emploi	79
 3. LES PAYS ARABES MÉDITERRANÉENS FACE À LA SECONDE GÉNÉRATION DE RÉFORMES	83
3.1. Le Partenariat euro-méditerranéen prolonge le mouvement des programmes d'ajustement structurels	87
3.2. Les États-Unis ont proposé des accords commerciaux aux pays de la région.....	102
3.3. Un fonctionnement du système productif dissuasif pour l'innovation et la prise de risque industriel.....	103
3.4. Faute de demande des entreprises, les systèmes financiers sont tournés essentiellement vers le secteur public	112
3.5. Environnement institutionnel : une conduite autoritaire des sociétés, « en échange » d'une protection accordée aux populations, sur le terrain de la subsistance.....	117
3.6. L'évolution vers la formalisation des règles n'entraîne pas <i>ipso facto</i> une augmentation de l'efficience	125
3.7. La « production » de la confiance dans les pays arabes méditerranéens	127

4. L'ÉCONOMIE POLITIQUE DES RÉFORMES DANS LES PAYS ARABES

MÉDITERRANÉENS	135
4.1. Première, deuxième générations de réformes :	
des économies politiques profondément différentes	136
4.2. « Il faut refonder le contrat social dans les pays du MENA » :	
apports et limites du rapport de la Banque mondiale	
sur les pays du MENA.....	138
4.3. Une forte imbrication des intérêts publics et privés,	
base de la résistance aux réformes de la part des élites	142

5. EXAMENS CRITIQUES DES INTELLECTUELS ARABES,

ÉMERGENCE DE NOUVEAUX COURANTS	147
5.1. Aux racines des blocages des sociétés arabes, trois défis selon	
les rapports du PNUD : démocratie, savoir, statut des femmes	150
5.2. La chute brutale de la natalité ébranle certains des fondements	
de la société.....	152
5.3. Émergence de la société civile au Maroc	154
5.4. Développement d'un nouveau mouvement religieux,	
magnifiant l'individu et sa réussite sociale.....	155
5.5. Un détour par la Turquie : les élites occidentalisées sont-elles	
systématiquement réformatrices ?	158

BIBLIOGRAPHIE	163
----------------------------	-----

L'ouvrage apporte des éclairages sur les blocages qui affectent les économies des pays arabes méditerranéens. Alors que leur régime de croissance est chroniquement faible, ces pays font face, à présent et pour les 15 prochaines années, à un afflux maximum d'actifs, principalement jeunes, urbains, diplômés.

Partant d'une approche classique (par l'analyse macro-économique), l'auteur nous fait progresser dans les couches de plus en plus profondes des économies et des sociétés : caractéristiques structurelles (démographie, éducation, pauvreté, etc.), institutionnelles (comment susciter la confiance dans ces économies ?), économie politique des réformes (quel contrat social aujourd'hui ?), nouveaux courants qui émergent... Cette démarche multicritères permet de revisiter un certain nombre de présupposés. Ainsi, ces pays sont engagés dans une transition démographique parmi les plus rapides. Ils connaissent les taux de pauvreté monétaire les plus faibles et ont investi dans l'éducation la part du PIB la plus importante de tous les pays en développement. Ils ne manquent pas de ressources financières, ils en exportent même. La « gouvernance » et le climat des investissements n'y sont pas particulièrement dégradés, relativement à leur niveau de revenu. C'est la faible appétence des entreprises locales pour l'ouverture de leur capital qui explique le niveau très bas des investissements étrangers.

Ces éclairages nouveaux, qui élargissent notre compréhension des forces et faiblesses de ces sociétés, tiennent pour beaucoup à l'exploitation de la base de données originales « Profils Institutionnels », qui offre une large gamme d'informations quantitatives sur les caractéristiques institutionnelles d'un vaste ensemble de pays en développement et développés.

This volume casts new light on some of the obstacles affecting the economies of the Arab countries in the Mediterranean region. The growth regime in these countries is chronically low, yet they are now facing, and will do so over the next fifteen years, a tremendous flood of working populations, basically young people, from urban areas and with graduate-level education.

Starting with a classic approach (through macro-economic analysis), the author examines progressively deeper economic and social tiers: structural characteristics (demography, education, poverty, etc.), institutional characteristics (how confidence is gained in these economies?), the political economy of reform (what is today's social contract?), emerging trends... This multi-criteria approach provides an opportunity to take second look at certain number of assumptions. These countries are experiencing some of the fastest demographic transitions observed today. They have the lowest income poverty levels, and make the highest investments in education, measured as a percentage of GDP, of all developing countries. They have no lack of financial resources, and even export some. Their "governance" and investment environments are not particularly degraded in relation to their level of income. The scarcity of foreign investment in these countries is to be explained by the reluctance of local businesses to open up their capital to the outside world.

These new insights, which broaden our understanding of these societies' strengths and weaknesses, chiefly draw on material from the innovative "Institutional Profiles" database, which provides extensive quantitative information on the institutional characteristics of a good number of developing, in transition and developed countries.

Introduction et synthèse

Les représentations qui nous parviennent des pays arabes offrent des images de sociétés et d'économies bloquées, où l'*immobilisme* des dirigeants serait régulièrement secoué par de *violentes convulsions*. La permanence de flux migratoires clandestins aux points de proximité avec le continent européen est tout à la fois le symptôme de cette situation et son signal régulièrement adressé à l'Europe.

13

Le blocage des sociétés arabes, que certains font remonter au XIII^{ème} siècle, constitue un trop vaste sujet pour cette étude. Notre propos est plus modeste, et vise à élargir notre information et approfondir notre vision de ces pays, en revisitant quelques-unes des analyses standard.

Le monde arabe ne constitue pas, sous l'angle d'analyse économique, un espace homogène. Les pays du Golfe, avec des ressources pétrolières par tête très élevées, relèvent de régulations politiques, économiques et sociales profondément différentes de celles des pays arabes méditerranéens. C'est sur ces derniers qu'est centré ce texte.

Ce champ ainsi délimité, nous avons adopté *le parti d'une analyse transversale*. C'est en partant des constantes qui traversent cet espace que nous cherchons à analyser les économies de la région. Nous mettrons en lumière, chaque fois que nécessaire, les singularités propres à chacun de ces pays.

- **Une région soumise à de fortes tensions et prise dans des enjeux mondiaux.**

Les pays des rives Sud et Est méditerranéennes connaissent de fortes tensions internes (faible légitimité de la plupart des régimes, blocages autoritaires, radicalité des oppositions) et des conflits régionaux de différentes intensités (Maroc/Algérie, Israël/pays arabes, Chypre/Turquie). La région est de surcroît traversée par les stratégies d'acteurs internationaux et notamment des États-Unis en raison des enjeux énergétiques majeurs à son immédiate proximité (pays du Golfe). L'ensemble de ces facteurs en fait une zone fragile, où le facteur politique est dominant et écrase souvent les dynamiques économiques potentielles.

- **Une région restée au seuil des mutations à l'œuvre dans le monde.**

Les conflits qui la traversent et en premier rang le conflit israélo-arabe, ainsi que les pesanteurs internes n'ont pas permis à ces pays, jusqu'à présent, de faire fructifier l'avantage que leur offrent leurs dotations naturelles et géographiques, à proximité immédiate de l'Europe et en position charnière entre Europe, Afrique et Asie.

La fin de la guerre froide et l'ouverture du processus d'Oslo en 1993 n'ont pas débouché à ce jour sur les dynamiques politique et économique qu'ont connues d'autres zones émergentes. Dans leur ensemble, les pays arabes sont restés au seuil des transformations économiques et socio-politiques majeures menées, durant la décennie 1990, dans les pays d'Amérique latine (stabilisation économique et démocratisation des régimes), les pays d'Asie de l'Est (ouverture commerciale maîtrisée, croissance rapide par les exportations, puis, après la crise de 1997, marche vers la démocratie), les pays balkaniques après leurs déchirements, l'Afrique du Sud avec la

fin du régime d'*apartheid* et les pays en transition d'Europe centrale et orientale (passage à un fonctionnement démocratique, acquisition des mécanismes de marché, relance de l'activité, intégration à l'Union européenne).

- **Démocratie et développement.** On sait maintenant que le lien entre démocratisation et développement économique est complexe : les décollages économiques qu'ont connus les pays d'Asie de l'Est ont été conduits par des régimes autoritaires (Corée du Sud, Taiwan, Chine aujourd'hui). Plus près de notre zone d'étude, l'abandon du modèle de substitution aux importations qui a conduit à l'amorce de décollage de l'économie turque au début des années 1980 a été porté par un régime militaire. Mais il ne suffit pas d'avoir un État autoritaire : il faut qu'il soit aussi *un État-stratège* qui polarise les énergies de la société en créant une synergie entre les intérêts des différents acteurs, et rende ainsi crédible la perspective d'amélioration des conditions de vie pour tous, tout en utilisant les forces du marché comme critère de sélection (ainsi de l'ouverture « filtrée » aux flux commerciaux et aux investissements étrangers menée par la Corée du Sud).

Les régimes arabes n'ont jusqu'alors appliqué que *le versant autoritaire de l'histoire*. Sans vision stratégique sur le développement de leurs pays, les gouvernants ont consolidé leur propre position au sein de l'État patrimonial, et pratiqué le *confinement* du reste de la population dans ses demandes sociales. Les appuis politiques et financiers obtenus des grands acteurs internationaux ont consolidé leur pouvoir y compris dans ses formes de gouvernance les plus défectueuses, ce qui a offert des arguments aux contestations radicales contre l'Occident.

- **Échec des contestations radicales, mais maintien des causes de leur apparition.** Après les échecs du nationalisme arabe liés pour partie à ceux de l'URSS, la contestation des régimes a pris la forme d'une opposition qui, en

instrumentalisant le religieux, a trouvé une *légitimité* auprès de populations littéralement abandonnées par les pouvoirs autoritaires repliés sur la défense de leurs intérêts. Les mouvements islamistes ont investi, sur le mode militant, les espaces sociaux que les régimes ont désertés, notamment quand les ressources rentières se sont taries et que les ajustements macro-économiques ont nécessité de réduire les dépenses publiques jusque-là utilisées sur le mode clientéliste pour assurer la paix sociale (embauches massives dans le secteur public notamment). Face aux blocages des expressions politiques et au raidissement répressif des pouvoirs, la radicalisation de ces mouvements a marqué *leur échec à imposer par la violence la conquête du pouvoir politique*.

Mais les causes de l'apparition de ces convulsions demeurent : ces pays n'offrent toujours pas de perspective aux vagues massives de jeunes qui arrivent sur les marchés du travail, provoquant le départ de nombre d'entre eux vers le Nord et maintenant ceux qui y restent piégés dans une grande frustration. On notera que la plupart des partis islamistes légaux adoptent, dans leur nom de parti, le mot de « justice » (« Parti de la justice et du développement » au Maroc par exemple), qui renvoie à une forte demande de meilleure gouvernance de la part des populations.

Un fonctionnement économique à bas régime

- **Des régimes de croissance faible, sans développement.** Au sortir des ajustements macro-économiques menés avec l'appui des institutions financières internationales, leurs régimes de croissance *ne se sont pas redressés* en raison de blocages internes profondément enracinés. Les diverses rentes stratégiques dont ils ont « bénéficié » ont largement contribué à durcir ces blocages. Plus largement et sur une longue période, ces pays *n'ont pas réussi à amorcer la convergence* de leurs revenus par tête avec ceux des pays de la rive nord de la Méditerranée. Le

rythme de l'activité y reste largement dépendant des ressources externes, la croissance ne relève pas d'un processus auto-entretenu.

- **Pour les 15 années à venir, le défi de l'emploi des jeunes.** La phase actuelle de transition démographique que connaissent ces pays entraîne l'arrivée, dès aujourd'hui et pour les 15 ans à venir, de cohortes extrêmement élevées de jeunes actifs, parmi lesquels une masse importante *d'urbains et de diplômés*. Or, dans la situation actuelle, les systèmes productifs ne parviennent pas à absorber cet afflux de jeunes actifs : de tous les pays en développement, la région est celle qui connaît le taux de chômage le plus élevé. Ces pays sont donc face à une alternative majeure. Soit ils parviennent à offrir à ces jeunes une place dans l'activité économique et la société, en fondant un nouveau contrat social, soit ils demeurent figés dans la situation actuelle. Dans ce cas, les activités de survie dans les activités informelles et les solidarités familiales ne pourront pas éviter de violents bouleversements politiques et sociaux.
- **Les ressources financières existent.** Le goulet d'étranglement ne tient pas, bien au contraire, au manque de ressources financières : ces pays *exportent une partie de leur épargne*. Il tient au blocage des États, « capturés » par les élites, sans stratégies autonomes de développement. En découle une atonie des entreprises qui restent confinées dans les activités traditionnelles, au fonctionnement *peu innovant*, à l'abri des protections internes (difficulté d'entrée sur le marché) et externes (protections douanières). Ce faible dynamisme productif des entreprises vers des activités nouvelles (par imitation et *a fortiori* par innovation) entretient leur faible demande de financements externes.

Ainsi, c'est moins la dynamisation du secteur financier que la question de *l'entreprenariat* qui importe : alors que la pression grandissante du chômage provoque, par réaction de survie, le foisonnement de petites et très petites entreprises à forte

composante informelle et très basse productivité, les moyennes et grandes entreprises privilégient les activités à retour rapide, réinvestissent peu dans la filière, ce qui conduit à une faible accumulation de savoir-faire technologique et managérial, à un niveau d'investissement peu élevé, notamment à long terme.

L'ensemble de ces fonctionnements crée *une barrière quasi-infranchissable au lancement d'activités économiques non-traditionnelles*, tant par extension de la taille des entreprises existantes que par création d'entreprises sur de nouveaux créneaux. Dans ces conditions, le tissu des entreprises est faiblement diversifié, et les relations de complémentarité entre entreprises peu denses (peu d'activités de co-traitance ou de sous-traitance entre firmes locales), offrant ainsi à chaque entreprise un environnement productif discontinu, ce qui constitue un obstacle pour nombre de projets d'investissement de moyenne et grande taille, locaux ou étrangers. S'ajoute la faiblesse des dépenses en recherche et développement (R&D) qui limite les capacités d'absorption technologique.

- **Une « production » de la confiance en panne.** C'est du côté des éléments constitutifs de la confiance que l'on doit chercher les causes de cette inhibition de la croissance. Confiance statique (entre agents et entre ceux-ci et institutions publiques), confiance dynamique des agents dans le futur. Dans ces deux dimensions, la confiance est faible dans toutes les sociétés de la région, en termes de sécurité des transactions, de consentement à l'impôt, de crédibilité de la justice, d'investissement dans le futur, de prise de risque (des entreprises, mais aussi des ménages dont l'investissement dans l'éducation n'est pas payé de retour).
- **Au total, le blocage essentiel de la croissance** dans les pays considérés ne tient ni à un manque de ressources, notamment financières, ni aux déséquilibres macro-économiques, globalement maîtrisés, ni, plus étonnant, à une gouvernance publique

particulièrement défailante au regard des autres pays en développement de niveau de revenu équivalent. Les causes sont plus profondes : elles mêlent la résistance confondue des élites publiques et privées, leur pratique de la « capture » de l'État qui bloque toute prise en compte du long terme par ce dernier, le poids des traditions qui freine la modernisation des rapports sociaux, une *confiance entre acteurs très réduite* qui élève les coûts de transaction et enfin le statut du savoir *qui inhibe la créativité* et limite l'apprentissage. Le fonctionnement de ces économies cumule ainsi deux handicaps : il est tout à la fois *faiblement concurrentiel et faiblement coopératif*.

Les appareils productifs des pays considérés manquent ainsi de dynamisme : le niveau très bas du financement externe des entreprises tient à la faible appétence de ces dernières pour l'endettement et la prise de risque. Il constitue le symptôme le plus visible de cette absence de dynamisme productif, *il n'en est pas la cause*. De même c'est la réticence des entreprises locales à ouvrir leur capital aux investisseurs étrangers qui explique, pour une large part, la faiblesse des investissements directs étrangers (IDE). Dans cette situation, cette atonie de la demande de ressources par les entreprises ne pousse pas le secteur financier à se moderniser.

- **L'ouverture commerciale n'a pas entamé ces modes de fonctionnement.** Le volet économique du Partenariat euro-méditerranéen (création d'une zone de libre échange entre l'UE et chacun de ces pays et entre ces pays) est sensé accélérer les mutations de l'appareil productif et des institutions en offrant un ancrage politique et un soutien financier à ces pays. A ce jour, seule la Tunisie s'en est emparée pour procéder, à son rythme, à une certaine modernisation économique. Le Maroc lui emboîte le pas, avec difficulté. Les autres pays partenaires sont encore loin du compte, qui viennent à peine d'entamer leur ouverture. Ils se caractérisent par *une absence de stratégie de développement* apte à coordonner et mobiliser les intérêts des différents acteurs. Là encore, seule la Tunisie, depuis l'aube de son indépendance, semble disposer d'une certaine vision.

- **Plus généralement, le mouvement de réforme est particulièrement lent,** avec quelques nuances selon les pays. Peu ou pas appropriés par les dirigeants, les engagements à réformer non suivis d'effets se répètent. C'est moins sur leur affichage que sur leur mise en œuvre que se concentrent les résistances des traditions et intérêts établis. Mais les prescriptions sont-elles adaptées aux ressources économiques, aux capacités institutionnelles et aux spécificités de chacun de ces pays ?

Au total, l'économie politique qui sous-tend le fonctionnement de la création de richesse est figée par les élites des secteurs privé et public qui se conjuguent pour maintenir *le statu quo* dont elles sont largement bénéficiaires.

Compte tenu des arrivées massives de jeunes actifs sur les marchés du travail et de la baisse des capacités redistributives des États, c'est à la formulation *d'un nouveau contrat social* que ces pays sont confrontés. L'exigence sociale et la nécessité de relever le rythme des régimes de croissance se conjuguent. Mais les systèmes ont-ils les ressources politiques pour répondre à ces enjeux ?

Nouvel environnement international, nouvelles dynamiques internes

- **Quelle voie de développement ?** C'est dans cette situation qu'intervient le bouleversement de l'environnement international que représente l'arrivée de la Chine, « atelier du monde », sur les marchés mondialisés de produits de basse et moyenne technologie. Désormais, pour les pays qui n'en ont pas saisi l'opportunité, la voie de l'émergence par la remontée progressive des filières manufacturières intensives en main-d'œuvre non-qualifiée vers des activités à valeur ajoutée croissante incorporant de plus en plus de capital et de main-d'œuvre qualifiée est sérieusement

compromise. C'est le cas des pays méditerranéens du sud, dont seuls quelques-uns (Turquie, Tunisie, Maroc) ont partiellement profité du système de préférences commerciales asymétriques accordé par l'Europe au milieu des années 1970. Désormais, la voie est à chercher dans d'autres directions.

- **Le poids croissant et qualitativement différent des États-Unis sur la zone.**

Après la fin de la guerre froide, les bouleversements provoqués par les attentats du 11 septembre 2001 ont créé une situation nouvelle, avec l'accentuation du rôle des États-Unis dans la région et sa transformation qualitative : ce n'est plus sur *les dynamiques économiques seules* que tablent les autorités américaines (libéralisation des marchés, accords commerciaux bilatéraux avec la Jordanie et le Maroc notamment, présence accrue dans le domaine pétrolier en Algérie, etc.), sur le registre du « *gant de velours* » (*soft power*), mais sur la reconnaissance de *la primauté du politique* comme facteur de blocage des sociétés de la région. Cet élargissement de l'approche américaine se concrétise par de nouveaux accords sécuritaires et par le discours sur la nécessaire avancée de la démocratie dans la zone. Cette démarche est appuyée localement par des actions militaires au titre de la *main de fer* (*hard power*). S'ajoute la mise en œuvre d'une large stratégie d'influence en direction des élites mais aussi des sociétés civiles (*via* des ONG), notamment vers les pays du Maghreb, et l'activation de tous les relais multilatéraux (FMI, Banque mondiale, OCDE, PNUD) pour l'approfondissement des études sur la région et la démultiplication de ces messages.

21

- **Les rapports du PNUD identifient trois facteurs profonds de blocage.** Parmi les nouvelles analyses produites sur la région, celles du PNUD se distinguent par leur mode d'élaboration (par des experts arabes) et la profondeur de leur analyse. Elles débouchent sur un diagnostic sévère qui identifie les causes enracinées inhibant ces sociétés : manque de *démocratie*, statut bridé des *femmes*, du *savoir* et de son acquisition. Mais, pour pertinent que soit ce diagnostic, ces rapports sont perçus comme relevant de l'injonction américaine, ce qui en limite la portée.

On notera au passage que la région est la seule au monde à ne pas disposer de centre d'études économiques *dédié aux spécificités de la zone*, tels ceux du Cepal et de la Banque interaméricaine de développement pour l'Amérique latine, celui de la Banque asiatique de développement pour l'Asie, celui de la Banque africaine de développement et de l'Uneca pour l'Afrique, ou de la Berd pour les pays en transition. La région n'a pas jusqu'alors accumulé de savoir économique sur elle-même, n'a pas réellement produit une culture économique appropriée, ce qui augmente le rejet des prescriptions importées, ou leur acceptation factice.

• **Des mutations prenant leur origine au cœur des sociétés.** Pour autant, des dynamiques profondes sont à l'œuvre, à commencer par les effets d'une transition démographique parmi la plus rapide jamais observée dans le monde. La chute brutale du taux de fécondité a restreint la taille des familles. Elle offre un espace à la *participation accrue des femmes* à l'activité économique et sociale, et *modifie en profondeur le rapport à l'autorité du père*. La généralisation de l'enseignement, malgré ses défaillances qualitatives, heurte la *culture de la soumission* qui constitue un trait commun à l'ensemble de ces sociétés (l'Islam comme « soumission à Dieu », que les régimes ont récupéré sur le registre de la soumission au Pouvoir). Les aspirations à une information critique des classes moyennes éduquées se manifestent avec le succès des chaînes de télévision arabes, à commencer par la plus connue, « Al Jezira ». Le mythe de l'unité arabe a fortement reculé, même s'il reste une référence culturelle, alors même que la langue arabe a connu, grâce aux télévisions qui diffusent informations, films et chansons, une unification réelle : par-delà les langues parlées locales qui demeurent vivantes, un arabe classique-modernisé est désormais compréhensible sur tout l'espace linguistique.

Depuis le milieu des années 1990, émergent au sein des sociétés arabes des mouvements qui manifestent la demande d'autonomie et de participation de la société civile. Éclosion d'un large *mouvement associatif* au Maroc s'inscrivant dans les

défaillances de l'État en matière sociale. Mouvement religieux *de reconnaissance de l'individu*, prônant la réussite économique et l'épanouissement personnel. Particulièrement actif dans les sociétés les plus anciennement touchées par le mouvement d'islamisation, notamment l'Égypte, ce mouvement est porté par des prédicateurs utilisant les techniques du management et valorisant l'effort individuel. Il vise les classes aisées bridées par la bureaucratie et l'autoritarisme. Il laisse cependant en suspens la demande sociale.

L'une des caractéristiques majeures de ces mouvements est que ceux-ci *délaissent totalement le politique* en ne prenant pas de front la question de l'État ni de sa conduite autoritaire des sociétés.

- **Dans ce contexte**, la démarche américaine est marquée, depuis septembre 2001, par une profonde *ambivalence* : en portant un message politique sur la démocratisation des régimes, elle contredit son soutien apporté depuis plus de 50 ans aux régimes les plus autoritaires. Dans les sociétés arabes, travaillées par *une modernisation sans médiation interne*, les bases d'appui à cette démarche sont réduites. Le nouveau mouvement de prédication pourrait cependant rencontrer cette offre américaine car il puise dans le registre des valeurs (réussite, effort, efficacité, discipline), ne s'oppose pas à l'État et soutient la liberté économique.
- **Paix au Proche-Orient et fragilités des régimes.** L'ouverture de perspectives de paix entre Israéliens et Palestiniens ajouterait à cette situation nouvelle. Le « choc de la paix », si celle-ci advenait, devrait affecter toutes les sociétés de la région, et pourrait entraîner des déstabilisations, notamment dans les pays voisins qui ont cherché à tirer légitimité de la situation de conflit elle-même. Des projets stabilisateurs (infrastructures au niveau régional par exemple) devront être mis en œuvre rapidement pour combler le vide que ce choc pourrait créer, et offrir aux sociétés un nouvel horizon positif.

- **L'Europe ne profite pas du cadre mis en place sur la région depuis 1995.** Le Partenariat euro-méditerranéen, qui n'a que très marginalement pesé sur la dynamique des réformes internes aux pays de la région, souffre d'un très faible investissement politique et économique des Européens. En l'absence de politique extérieure commune, les ambiguïtés de ses fondations (un objectif sécuritaire, des moyens économiques) se retrouvent dans son pilotage, confié aux ministères des Affaires étrangères alors que l'essentiel des avancées, même de faible ampleur, se situent sur le terrain économique.
- **La géographie : une approche régionale portant sur la partie arabe de la Méditerranée.**

Notre cadre de réflexion est régional et porte sur les pays arabes inclus dans le Processus de Barcelone : Maroc, Algérie, Tunisie, Égypte, Territoires palestiniens, Jordanie, Liban, Syrie¹. A l'inverse du vaste regroupement géographique effectué par les institutions financières internationales (MENA : *Middle East and North Africa*) qui embrasse une région qui va du Maroc à l'Iran (à l'exclusion de la Turquie), nous choisissons ce champ plus restreint car il est pertinent pour les européens qui ont adopté des politiques distinctes dans le cadre de dispositifs spécifiques pour les sous-ensembles de la région MENA, notamment le Partenariat euro-méditerranéen.

24

- **Les sources des données statistiques emprunteront essentiellement aux bases de données suivantes :**

Indicateurs du développement mondial (*World Development Indicators* - WDI),

Indicateurs sur le financement du développement (*Global Development Finance* -

1. Cependant l'étude chiffrée porte, sauf exception, sur les pays disposant de statistiques accessibles : Maroc, Algérie, Tunisie, Égypte et Jordanie qui composent 75 % du PIB et 84 % de la population de la Méditerranée arabe. En outre, nous utilisons pour élaborer ce document des études qui portent sur d'autres champs géographiques, notamment les pays partenaires du Partenariat euro-méditerranéen (qui inclut, outre les pays arabes méditerranéens, Israël et la Turquie), et les pays de l'ensemble Moyen-Orient et Afrique du Nord (acronyme anglais : MENA).

GDF) et Indicateurs de gouvernance (*World Bank Institute* - WBI) de la Banque mondiale, Statistiques financières Internationales (IFS) et annuaire des statistiques de finance publiques (*Government Finance Statistics Yearbook* - GFSY) du FMI, base Chelem du Centre d'études prospectives et d'informations Internationales (CEPII, France), bases de données de la Banque des règlements internationaux (BRI), de l'Institut national d'études démographiques (INED, France), de l'ONU. A noter les apports importants dans l'ouvrage de la base de données originale « Profils Institutionnels » du ministère français de l'Economie, des Finances et de l'Industrie (MINEFI), qui fournit des indicateurs sur les caractéristiques institutionnelles d'un ensemble de pays développés, en transition et développés.

- **La méthode adoptée.** Nous suivons une démarche multidimensionnelle en analysant les pays de la région sous divers angles, par touches successives, croisant plusieurs approches :
 - **l'approche macro-économique (chapitre 1)** : régimes de croissance de ces pays et causes de leur atonie, situation au regard des facteurs travail et capital, stabilisation macro-économique et enfin attractivité aux IDE ;
 - **l'approche par les facteurs structurels (chapitre 2)** : démographie, chômage, pauvreté monétaire et éducation ;
 - **l'approche par les facteurs micro-économiques et institutionnels (chapitre 3)** : les pays considérés face à la seconde génération de réformes (ouverture commerciale, fonctionnement des entreprises, système financier). Au-delà de la gouvernance, l'analyse de l'ensemble du champ institutionnel est menée pour situer les pays arabes par rapport aux autres pays ;
 - **l'approche par l'économie politique des réformes (chapitre 4)** : quel nouveau contrat social pour ces pays ?
 - **esquisse des nouveaux courants (chapitre 5)**, exogènes et endogènes aux sociétés.

Approche macro-économique : une croissance faible, sans développement

1

Résumé

Les pays arabes méditerranéens connaissent une longue période de faible croissance qui n'a pas assuré de convergence de leurs revenus avec ceux des pays développés, notamment les pays européens (paragraphe 1.1.).

*Les explications classiques ne rendent que partiellement compte de cette atonie de la croissance. De plus, elles invoquent le plus souvent une faiblesse de la gouvernance que les indicateurs de « climat d'investissement » ne confirment pas (paragraphe 1.2.). Nous remarquons que les facteurs macro-économiques qui expliquent le mieux les évolutions longues de la croissance de ces pays sont liés aux **fluctuations de leurs ressources exogènes** : endettement extérieur et exportations d'hydrocarbures (paragraphe 1.3.). Dans la période 1975-1985, l'abondance de ces ressources a suscité une croissance élevée. Mais cette abondance n'a pas initié un processus de développement auto-entretenu susceptible de se prolonger une fois ces ressources taries (à*

27

*l'exception de la Tunisie). Même s'il s'est atténué en fin de période, le poids des ressources externes demeure déterminant après le rétablissement des équilibres macro-économiques à la suite des programmes d'ajustement structurel. Les pays arabes de la Méditerranée dans leur ensemble relèvent ainsi **de régimes de croissance faible, sans développement.***

*Cause et conséquence de la faiblesse de leurs régimes de croissance, ces pays **exportent leurs facteurs** (paragraphe 1.4.). C'est vrai, depuis longtemps, comme nombre de PED, pour le facteur travail par les émigrations (vers l'Europe, les États-Unis et les pays pétroliers) qui comportent une part de plus en plus élevée de personnes qualifiées et rapportent à ces pays une masse importante et relativement stable de ressources. Mais depuis le milieu des années 1990, quand s'est réduite la charge de remboursement de leur dette extérieure, c'est aussi le cas pour les **capitaux**, au travers de l'épargne excédentaire investie dans les pays développés.*

*Ainsi, les pays arabes de la Méditerranée **ne parviennent pas à réaliser sur leur propre sol la combinaison de travail et de capital pour y créer de la richesse** : les facteurs de production fuient les pays. Les blocages de la croissance ne proviennent donc pas du manque de ressources, notamment financières, mais de leur difficulté à se combiner au sein de ces pays.*

*Cette difficulté se manifeste sur le terrain des investissements : la faiblesse structurelle de la croissance ne tient pas tant à une quantité insuffisante d'investissements qu'à **la qualité déficiente des projets d'investissement.** Nous reviendrons dans les sections suivantes sur les raisons de cette faible qualité des investissements.*

Ces pays ont cependant mené à terme **des politiques d'ajustement macro-économique** en mettant en œuvre les réformes structurelles de « première génération » (paragraphe 1.5.). L'Égypte exceptée, les dirigeants ont acquis **une culture de l'équilibre** qui a permis aux pays de résister aux différents chocs qui ont affecté les pays depuis la fin des années 1990.

Malgré ce rétablissement des équilibres macro-économiques et l'ancrage procuré par le Partenariat euro-méditerranéen, les pays **n'ont pas bénéficié d'un afflux d'IDE** comme certains pays émergents dans les années 1990, en raison notamment de la faible dynamique des marchés, de surcroît étroits et cloisonnés entre eux (paragraphe 1.6.).

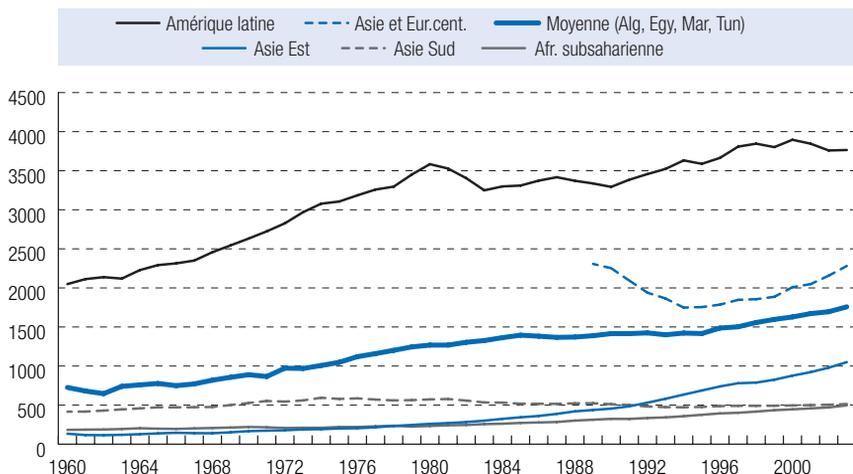
1.1. Une croissance lente, qui n'a pas entraîné de processus de rattrapage

Les pays arabes de la Méditerranée se caractérisent, dans l'ensemble, par une faiblesse chronique de leur croissance. Sur longue période (1960-2002), la phase de croissance de ces pays s'est interrompue au milieu des années 1980. Elle se redresse légèrement depuis la fin des années 1990².

Certes, la croissance y présente une progression plus marquée que les pays d'Afrique subsaharienne, mais l'Asie de l'Est, partie d'un niveau beaucoup plus bas, connaît une progression plus rapide depuis 20 ans.

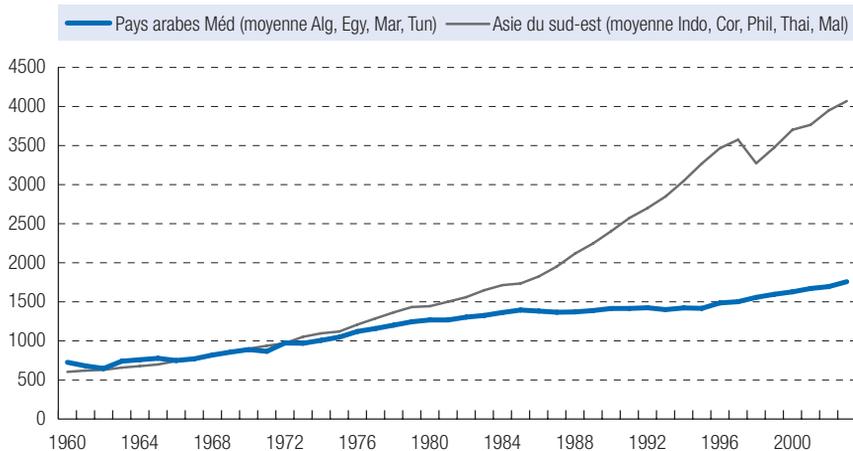
2. La croissance s'est même accélérée depuis 2002 sous l'effet notamment de la hausse des prix du pétrole. Voir paragraphe 1.3.

Graphique 1.
PIB par tête en \$ constants par grandes zones en développement



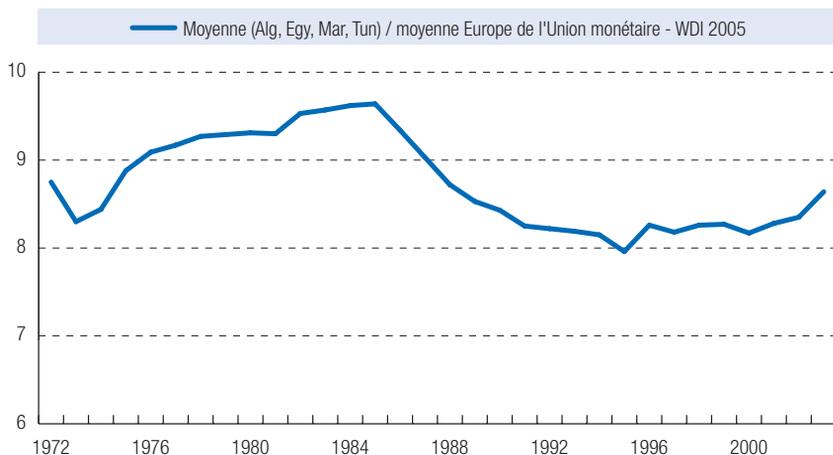
Source : Indicateurs du développement mondial (WDI) – Banque mondiale.

Graphique 2.
PIB par tête en \$ constants



Source : WDI – Banque mondiale.

Graphique 3.
Rapport des PIB par tête en \$ constant :
moyenne Algérie, Égypte, Maroc, Tunisie / moyenne Europe de l'Union monétaire.



Source : WDI – Banque mondiale.

Si l'on examine les performances comparées de pays à niveaux de revenus équivalents en début de période, on mesure combien les pays arabes de la Méditerranée se sont laissés distancer par les nouveaux pays industriels d'Asie.

On compare ici deux groupes de pays ayant, en moyenne, le même PIB par tête en 1960 : celui formé par l'Algérie, l'Égypte, le Maroc et la Tunisie d'une part, et celui formé par l'Indonésie, la Corée du Sud, les Philippines, le Thaïlande et la Malaisie d'autre part³. Les deux groupes de pays ont fait jeu égal jusqu'au milieu des années 1970.

Par rapport aux pays européens, aucune convergence économique ne s'est manifestée, bien au contraire : après avoir crû jusqu'au contre-choc pétrolier de 1986,

3. Sur la période 1980-2000, le différentiel de croissance du PIB par tête entre les pays d'Asie de l'Est et les pays non-pétroliers du MENA (Égypte, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Tunisie et Yémen) s'élève à 2,7 % par an et à plus de 5 % pour les pays pétroliers du même ensemble de pays (Hakura, 2004).

le rapport des revenus par tête entre les rives sud et nord de la Méditerranée a reculé fortement et stagne à un bas niveau. Une amorce de convergence se manifeste à nouveau depuis 2002, avec le redressement des prix pétroliers.

Étendue à l'ensemble des pays arabes, la croissance du revenu par tête par rapport à celle des États-Unis sur la période 1980-2000 comparée à l'ensemble des pays en développement (PED) accuse un retard certain. Tous les indicateurs économiques présentent des résultats qui permettent de conclure que les pays arabes sont restés à l'écart du processus de convergence avec les pays développés (Nunnenkamp, 2003).

1.2. Un ensemble de facteurs liés explique ce régime de faible croissance dans les pays arabes

Une abondante littérature traite de la faiblesse de la croissance dans la région (notamment FEMISE, 1997, 2000, 2001 ; Dasgupta *et al.*, 2002 ; Abed et Davoodi, 2003 ; Sala-i-Martin et Artadi, 2003 ; Nunnenkamp, 2003, op. cit. ; Hakura, 2004, op. cit.). Les analyses convergent pour identifier une série de causes liées entre elles. Classiquement, la croissance est passée au crible de ses principaux arguments : les facteurs de production (investissement et capital humain), la stabilité macro-économique, l'ouverture sur l'extérieur, le rôle de l'État et les institutions. Les principales conclusions standard sont présentées ici rapidement. Nous reviendrons en détail sur certaines d'entre-elles.

32

- Il y a accord entre les auteurs pour estimer que **ce n'est pas le niveau de l'investissement** qui explique la faiblesse de la croissance de long terme. Sur la période 1980-2000, le taux d'investissement est supérieur à celui de la moyenne des PED pour tous les pays arabes méditerranéens. La baisse du taux d'investissement constatée (paragraphe 1.3.) est postérieure au fléchissement de l'activité. Elle en est plutôt la conséquence.

- En matière de **capital humain**, le niveau d'éducation tel qu'appréhendé par les statistiques internationales n'accuse pas un retard majeur par rapport aux autres PED (bien que d'importantes disparités existent entre les pays). Mais il y a une mauvaise adéquation de formation de la main-d'œuvre avec les besoins des entreprises.
- **La stabilité macro-économique** est globalement restaurée depuis les ajustements sévères que ces pays ont menés. Sur la période 1990-2000, l'ensemble des pays arabes obtient des résultats en matière de déficits et d'inflation meilleurs que de la moyenne des PED. Nous présentons ci-après les résultats de cet ajustement (paragraphe 1.5.).
- En matière **d'ouverture sur l'extérieur**, les pays considérés se caractérisent par un niveau de protection commerciale notoirement plus élevé et des taux d'ouverture plus bas que l'ensemble des PED⁴. A noter, pour les pays engagés dans le Partenariat euro-méditerranéen, que le début du désarmement douanier mené dans ce cadre n'a encore que faiblement entamé ces protections. De plus, les marchés de ces pays restent cloisonnés : les économies arabes méditerranéennes ne procèdent entre elles qu'à moins de 6 % de leurs échanges commerciaux, ce qui limite les gains d'économie d'échelle compte tenu de la taille limitée de chacun de leurs marchés.
- **Quant au rôle de l'État**, celui-ci conserve une emprise importante sur les marchés, même après les programmes d'ajustement structurel. Les multiples réformes visant à libéraliser l'environnement des entreprises peinent à être mises en application.

4. L'indicateur du taux d'ouverture utilisé rapporte les importations et les exportations au PIB, corrigées par le niveau de la population pour tenir compte du fait que les « petits » pays sont structurellement plus ouverts que les « grands ». Par rapport à la moyenne des PED, ce taux d'ouverture est plus élevé pour la Jordanie, le Liban, la Tunisie, mais plus bas pour l'Égypte, le Maroc, la Syrie et l'Algérie (Nunnenkamp 2003, op cit.).

- **Au plan des caractéristiques institutionnelles**, les auteurs relèvent une administration peu efficace, une corruption élevée, une faible sécurité des droits de propriété, des coûts de transaction élevés, etc. Ce sont ces défaillances, toutes prises dans le champ de la gouvernance, qui sont régulièrement invoquées comme principal facteur explicatif de la faiblesse avérée des IDE vers cette région (outre l'étroitesse des marchés et leur cloisonnement).

A ce stade, nous faisons deux observations :

- **premièrement**, la perception de la « mauvaise gouvernance » dans les pays arabes méditerranéens doit être examinée par comparaison avec les données disponibles au niveau international. Il existe désormais des indicateurs quantifiés évaluant les performances en matière de gouvernance. Nous utilisons ici les indicateurs élaborés par le *World Bank Institute* (Kaufmann *et al*, 1999, 2002), qui sont les plus fiables (Bertheliet *et al*, 2004) sur un champ géographique couvrant l'ensemble des pays.

Les résultats présentés par ces indicateurs ne confirment pas les commentaires généralement portés sur la gouvernance dans les pays arabes.

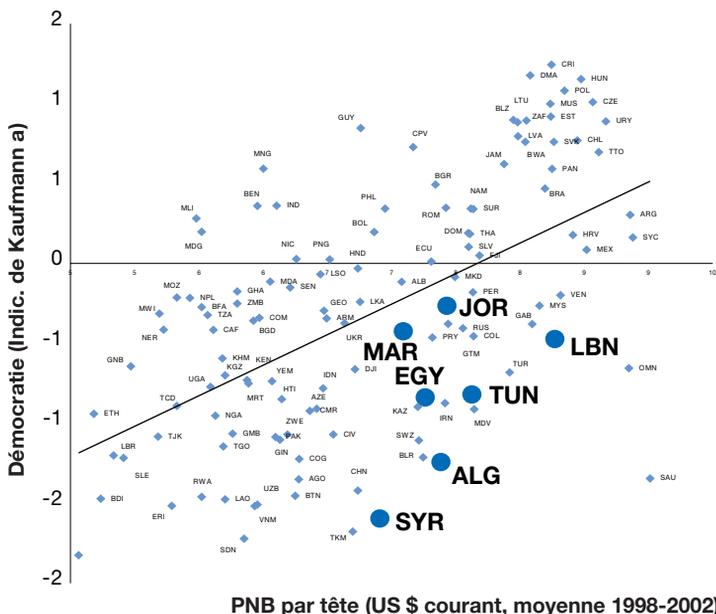
Sur cinq des six indicateurs de Kaufmann⁵, les pays arabes présentent des performances relatives égales ou légèrement supérieures en moyenne à l'ensemble des PED : en matière de stabilité politique (b), de fonctionnement des administrations (c), de qualité des régulations publiques (d), de niveau d'application des lois (e) et de corruption (f).

Sur la démocratie (a) en revanche, les pays arabes accusent un important retard par rapport à l'ensemble des pays en développement⁶.

5. P. Nunnenkamp (2003, op. cit.) effectue les comparaisons avec les indicateurs du WBI de la Banque mondiale (Kaufmann *et al.*, 1999) qui portent sur six dimensions de la gouvernance : a) le processus par lequel le gouvernement est désigné, contrôlé et remplacé, les libertés civiles (*Voice and accountability*), b) les possibilités de déstabilisation de l'État par des moyens non légaux (*Political stability, lack of violence*), c) la capacité de l'État à formuler et appliquer sa politique (*Government effectiveness*), d) le poids de la réglementation publique sur les marchés (*Regulatory quality*), e) le respect par les citoyens et l'État des institutions qui régissent leurs interactions (*Rule of law*), f) le niveau de la corruption (*Control of corruption*).

6. Les travaux menés par la Banque mondiale (2003) à partir des indicateurs du WBI et les nôtres (Ould Aoudia, 2003) construits à partir de la base de données « Profils Institutionnels » conduisent aux mêmes résultats.

Graphique 4.
Indicateur de démocratie et revenu par tête



Source : WDI et WBI - Banque mondiale. Indicateurs de gouvernance sur 124 pays.

C'est en matière de « climat des affaires » que les résultats contradictoires avec les analyses standard apparaissent⁷ (graphique 5). Sans surprise, l'Algérie est très décentrée vers le bas, mais, par rapport à leurs niveaux de revenus, l'Égypte, le Maroc, la Jordanie et surtout la Tunisie apparaissent relativement bien placés.

Concernant la démocratie, la littérature empirique et nos propres travaux (Berthelier *et al.*, 2004) ont largement illustré l'absence de lien univoque entre démocratie et développement. Concernant les cinq indicateurs du *World Bank Institute* pour lesquels les performances relatives des pays considérés sont en position moyenne par rapport

7. Nous avons agrégé les indicateurs du WBI après nous être assuré que les cinq indicateurs élémentaires étaient fortement corrélés entre eux, rendant l'agrégation possible. Sur les conditions de l'agrégation d'indicateurs, voir Berthelier *et al.*, 2004.

société pour le futur (quel investissement des pouvoirs publics et des familles dans l'éducation ? Quel effort en recherche et développement ?), les capacités de coordination de l'État et des agents entre eux, la gouvernance d'entreprise, les régulations sociales (quel type de contrat social ?), le degré de segmentation du marché du travail du fait des lois et des traditions, les disparités territoriales, l'ouverture aux idées, aux flux de personnes, aux produits, aux capitaux, etc. Comme nous le montrerons plus loin, c'est dans ce champ institutionnel ainsi élargi que nous trouverons l'origine de cette faiblesse chronique de la croissance.

Cela inciterait donc à penser que la gouvernance ne traduit que très partiellement la qualité institutionnelle d'une économie. A l'aide de la base de données du MINEFI « Profils Institutionnels », nous examinerons la situation des pays arabes considérés au regard d'*un champ institutionnel plus complet* et selon une approche multicritères (paragraphe 3.5.).

- À ces causes économiques et institutionnelles, les auteurs ajoutent pour expliquer l'atonie de la croissance de ces pays, les **multiples tensions politiques et conflits militaires** qui affectent depuis plusieurs décennies la zone en de nombreux points et avec des intensités diverses. Le poids de ce facteur est jugé très important dans l'explication de la longueur des régimes de croissance de la région et de sa faible attractivité pour les investissements directs étrangers (IDE), particulièrement évidente dans les années 1990 qui ont vu affluer une masse élevée d'investissements vers certains pays en développement.

1.3. Le principal facteur explicatif tient aux fluctuations des ressources exogènes

- Dans le champ de la macro-économie, nous partageons l'essentiel des conclusions évoquées précédemment, mais nous estimons que, même sur ce terrain, elles sont

incomplètes. En effet, elles ne rendent pas compte des profondes ruptures constatées dans les rythmes de croissance de ces pays qui ont connu, dans la seconde moitié des années 1970, une phase de croissance élevée.

L'analyse de la croissance des cinq pays agrégés (Maroc, Algérie, Tunisie, Égypte, Jordanie) sur la période 1975-2004 révèle en effet trois périodes : une forte croissance de 1975 à 1986 (au taux moyen de 3,2 % pour le PIB par tête), une stagnation de 1987 à 1997 (0,4 %), une reprise modérée depuis cette dernière période (1,7 %).

- **Nous attribuons aux variations des ressources externes un rôle majeur dans l'explication des différentes phases qu'ont connues ces pays, et en déduisons une conséquence importante en ce qui concerne leurs régimes de croissance.**

1 - La forte croissance jusqu'en 1986 s'est effectuée sous l'effet d'un afflux massif de ressources externes provenant de deux origines : des hausses de recettes d'exportation suite aux deux chocs pétroliers de 1973-1974 et 1979-1980, pour les pays disposant d'un surplus exportable d'hydrocarbures (Algérie, Égypte, Syrie et dans une moindre mesure Tunisie⁸) ; et pour l'ensemble des pays arabes méditerranéens une forte accélération de l'endettement extérieur suscitée, comme pour la presque totalité des pays en développement, par le recyclage des pétrodollars. Il convient de noter que les pays non-pétroliers de la zone ont bénéficié indirectement des effets de la hausse des recettes pétrolières par les transferts des émigrés qui ont afflué vers les pays du Golfe en provenance notamment des pays non-pétroliers de la zone.

Si ces ressources abondantes, empruntées pour la majeure partie, ont largement contribué à financer les équipements en infrastructures de base et de vastes

8. A noter que le Maroc a connu, entre 1975 et 1977, une courte phase de hausse des prix du phosphate dont il est le premier exportateur mondial.

programmes dans l'éducation et la santé, préalables nécessaires pour asseoir les régimes après les décolonisations, elles n'ont pas assuré la constitution d'une base productive apte à assurer le remboursement des emprunts. En conséquence, l'endettement extérieur a conduit l'ensemble des pays considérés à des crises financières sévères qui mettront près de 15 ans à se résorber.

2 - La période de stagnation de 1987-1997 résulte de la conjonction de deux facteurs liés : d'une part, le contre-choc pétrolier de 1986 (auquel s'est ajoutée la baisse de la parité du dollar), d'autre part, les effets des crises financières.

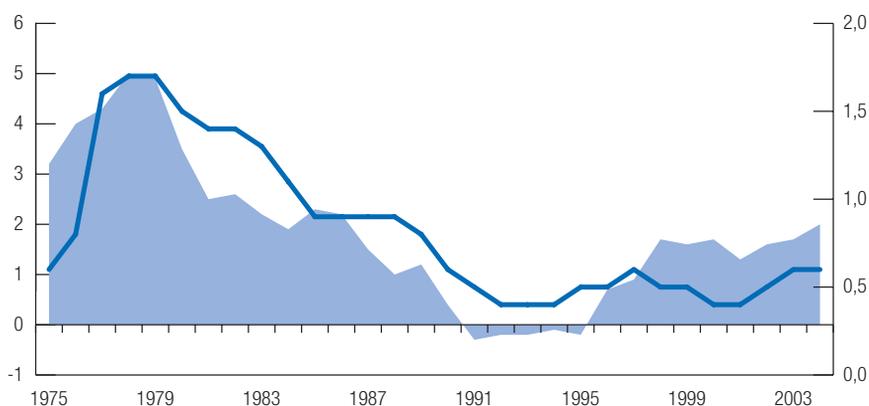
Après la crise mexicaine en 1982, éclate une succession de crises financières liées aux endettements souverains élevés que presque tous les PED ont contractés après le premier choc pétrolier de 1973. Ces crises ont affecté les pays arabes méditerranéens : Maroc en 1983, Tunisie en 1986, Égypte en 1989, Algérie en 1994. Pour la Jordanie, la première guerre du Golfe en 1991, ajoutée aux effets du surendettement, a conduit à un profond recul de l'activité.

Tous ces pays sont cependant parvenus à rétablir les équilibres macro-économiques au terme de processus plus ou moins heurtés (paragraphe 1.5.). Des plans d'ajustement structurels (PAS) ont été mis en œuvre sous l'égide des institutions financières internationales. Ils ont accentué durablement, sauf dans le cas de la Tunisie, le ralentissement de la croissance : le rétablissement des soldes public et extérieur a été obtenu au prix d'un resserrement budgétaire et de dévaluations, tandis que la baisse drastique des investissements publics dans les infrastructures n'était pas relayée par les investissements des entreprises. D'importants flux de remboursements ont progressivement diminué la charge de la dette extérieure.

3 - Le redressement de la croissance constaté depuis la fin des années 1990 demeure de faible ampleur : la croissance du PIB par tête pour les cinq pays (Maroc, Algérie, Tunisie, Jordanie, Égypte) reste inférieure à 2 % par an en moyenne.

Nous construisons un indicateur synthétique qui agrège⁹ les évolutions des deux facteurs exogènes (variations des prix des hydrocarbures et de l'endettement extérieur net) et montrons sa corrélation étroite avec la courbe retraçant la croissance des cinq pays (cf. graphique 6).

Graphique 6.
Croissance moyenne du PIB par tête (aire) et indicateur de croissance des ressources externes (trait, échelle de droite) (en pourcentage)



Source : WDI – Banque mondiale. Agrégation des cinq pays pondérée par les PIB.

Comme illustration de la persistance de ces phénomènes, la Banque mondiale, dans son étude sur l'ensemble de la région MENA (Banque mondiale, 2005a), note le vif relèvement de la croissance sur la période 2002-2004, qu'elle attribue, pour les pays à ressources pétrolières et à population importante, à la hausse du prix des hydrocarbures et à sa diffusion dans l'activité *via* les dépenses et investissements publics (4,2 % de croissance par tête en moyenne pour l'Algérie et la Syrie dans notre échantillon).

9. L'agrégation est effectuée par moyenne arithmétique simple des variations des prix du pétrole et des flux nets d'endettement extérieur (sans égard, à ce stade, pour le poids respectif de chacune des variables sur le taux de croissance), à partir des deux variables mises en métrique commune.

Pour les pays à ressources pétrolières limitées ou nulles et à population importante, la croissance est notablement moindre (1,9 % pour l'Égypte, la Jordanie, le Maroc et la Tunisie dans notre échantillon). Le maintien à un haut niveau des prix du pétrole, s'il se confirmait, devrait entraîner une forte divergence en termes de croissance entre les pays « bénéficiaires » (Algérie et Syrie) et l'autre groupe de pays.

On notera en outre que les cinq pays partagent un handicap naturel : ressources hydriques limitées et très irrégulières (entraînant une volatilité de la croissance globale, notamment au Maroc) et des terres arables réduites et peu extensibles. L'Égypte, grâce au « don du Nil », est moins dépendante des aléas climatiques, mais est dotée d'une surface arable très réduite, qu'elle cherche à étendre au prix de lourds investissements.

- **Le taux d'investissement** agrégé pour les cinq pays, parti d'un très haut niveau entre 1975 et 1988 (29%), connaît une dégradation régulière jusqu'à la fin des années 1990, et se stabilise depuis à un niveau légèrement supérieur à 20 %.

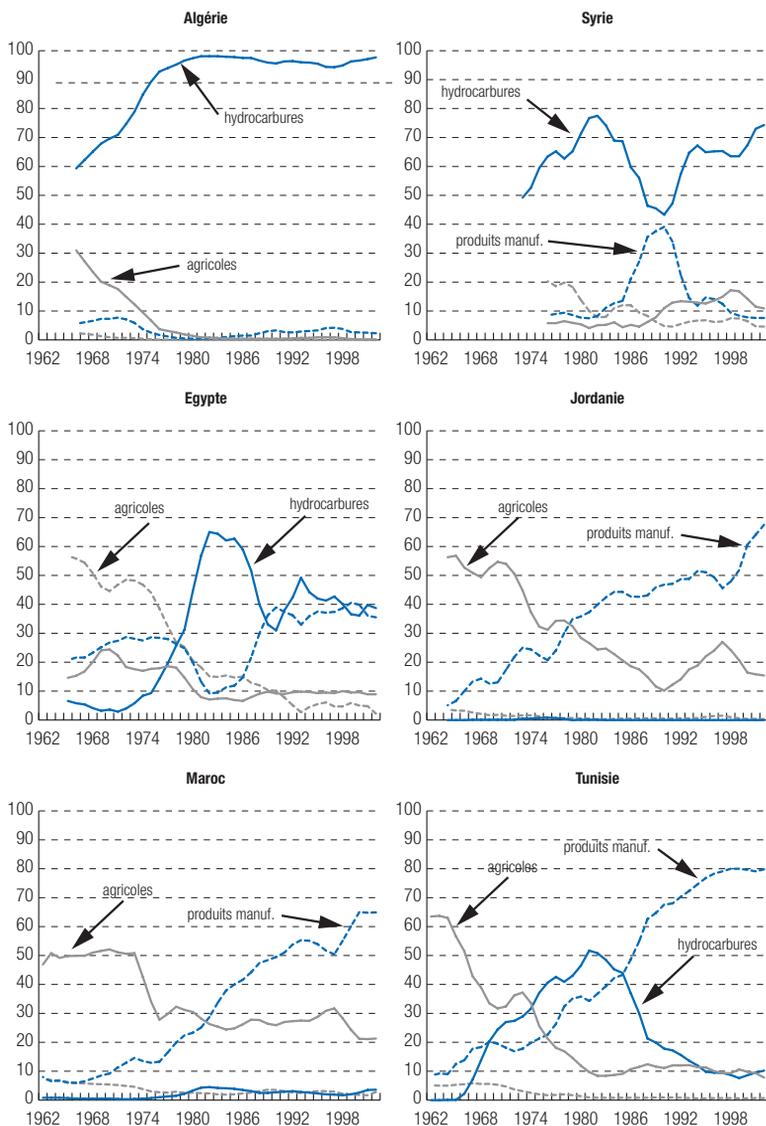
• Un processus de diversification inégal et limité

Nous savons que les économies passent, durant les premières phases de leur décollage, par un processus de diversification de l'appareil productif.

A défaut de pouvoir mesurer la diversification interne par manque de données comparables, nous cherchons à évaluer celle des exportations, en examinant tout particulièrement, dans leur structure par grands produits¹⁰, la part des produits manufacturés exposés à la concurrence internationale.

10. Part des exportations par grands types de produits, mis en moyenne mobile sur trois ans dans le graphique 7. Les exportations ont été décomposées en : hydrocarbures, produits manufacturés, agricoles primaires (coton notamment) et agricoles.

Graphique 7.
Structure des exportations (en pourcentage)



Source : WDI – Banque mondiale.

Deux groupes de pays apparaissent : ceux qui ont peu (Syrie, Égypte) ou pas du tout (Algérie) diversifié leurs exportations, en restant enfermés dans des exportations de produits primaires (hydrocarbures pour l'essentiel), et ceux qui ont connu une croissance régulière la part de leurs exportations manufacturières : Jordanie, Maroc et Tunisie.

Pour autant, les produits manufacturés de ces derniers pays proviennent essentiellement du secteur habillement (qui constitue une sous-partie intensive en travail peu qualifié du secteur textile), qui s'est constitué à l'abri des préférences commerciales accordées par l'Europe aux pays du sud et de l'est méditerranéen au milieu des années 1970. Depuis, peu de remontées de filières se sont opérées, les secteurs concernés, insérés parfois dans des zones spéciales (en Tunisie et dans les QIZ en Jordanie¹¹), n'ont provoqué que peu d'effets d'entraînement sur le reste de l'économie. L'analyse des évolutions des échanges intra-branches confirme ces conclusions : les secteurs manufacturiers de ces pays n'ont connu qu'une très faible différenciation des produits (FEMISE, 2005).

• L'analyse de la productivité et de ses évolutions confirme nos conclusions

Les pays du MENA ont connu globalement une évolution défavorable de la production par travailleur sur longue période. L'étude de Bosworth et Collins (2003) permet d'en décomposer les variations en ses différentes contributions : celles du capital physique, de l'éducation et celle de la productivité globale des facteurs (PGF)¹².

11. Voir paragraphe 3.2. : le régime des *Qualified Industrial Zones*.

12. La PGF (productivité globale des facteurs) mesure, dans une fonction de croissance à la Solow, la part de la croissance du produit par tête non expliquée par celle des facteurs de production, le travail et le capital. Elle est souvent interprétée comme traduisant l'effet du progrès technique (Burda et Wyplosz, 1993). Elle est également en rapport avec la qualité des institutions qui favorisent (plus ou moins) la combinaison des facteurs de production. Dans l'étude de Bosworth et Collins (2003), la croissance du facteur travail est neutralisée puisque la variable expliquée est le produit par travailleur.

A partir d'une décomposition temporelle pertinente pour notre analyse puisqu'elle fait la césure au choc pétrolier (de 1960 à 1973, de 1973 à 1990 et de 1990 à 2000), on relève l'épuisement de la croissance de la production par travailleur en Algérie et au Maroc, une évolution très heurtée en Jordanie sous l'effet des conflits régionaux, et plus favorable en Égypte (mais un doute sérieux plane sur la fiabilité des statistiques de ce pays).

Dans les premières années d'indépendance (1960-1973), **les trois pays du Maghreb** ont connu de bonnes performances : avec de très faibles contributions du capital physique et de l'éducation, la salarisation de larges fractions de la population occupée antérieurement à des travaux à très faible productivité (agriculture traditionnelle notamment) a permis une vive croissance de la production par travailleur.

En **Algérie**, la période d'abondance de ressources pétrolières (1973-1990) a permis le financement d'un très haut niveau d'investissements en capital physique et humain (éducation). Cette élévation dans la mobilisation des facteurs compense à peine la baisse de la PGF, en raison d'un fonctionnement sous contrainte financière relâchée depuis le choc pétrolier. La décennie suivante se traduit par un recul accentué de la production par travailleur, sous l'effet cumulé d'une baisse de l'accumulation du capital physique et de la PGF, traces de la guerre civile et de l'ajustement structurel.

En **Égypte** et en **Jordanie**, l'importance de la contribution en capital physique jusqu'à la fin des années 80 est le résultat des aides extérieures massives de l'URSS puis des États-Unis pour l'Égypte, des pays du Golfe et des États-Unis pour la Jordanie.

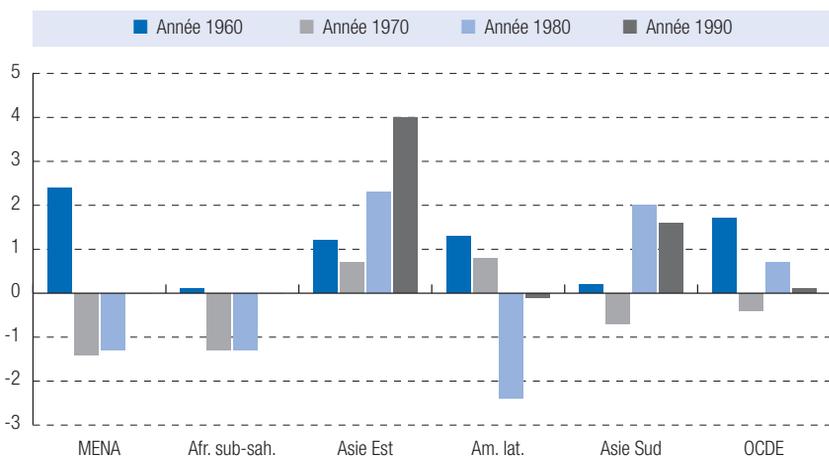
Au **Maroc**, la dégradation de la productivité dans les années 1990 n'est pas compensée par la légère hausse des facteurs de production. En termes de produit par travailleur sur l'ensemble de la période, la progression est assez faible, et même négative dans la dernière décennie.

Seule la **Tunisie** connaît, depuis 1960, une croissance de la PGF, certes inégale, mais en accélération sur la période 1990-2000 par rapport à la précédente, tandis que les autres composantes croissent, assurant, au total, un relèvement significatif du produit par travailleur depuis 1973.

Ces résultats corroborent globalement ceux de l'étude menée par Dasgupta *et al.*, (2002, *op.cit.*), qui comparent les évolutions de la productivité globale des facteurs (PGF) dans les différentes régions du monde depuis 1960. La région MENA dans son ensemble (y compris donc les pays pétroliers du Golfe) présente, en termes de productivité, des performances défavorables, comparables à celles de l'Afrique subsaharienne depuis le début des années 1970.

Sont mesurées, sur le graphique 8, les bonnes performances de l'Asie de l'Est tout au long des quatre décennies, et tout particulièrement depuis 1980, mais aussi celles de l'Asie du Sud, également depuis 1980.

Graphique 8.
Évolution de la PGF par grande zone (en pourcentage)



Source : Dasgupta *et al.*

- **Au total, seule la Tunisie a amorcé un processus de convergence**

Cette analyse de la productivité combinée avec celle tirée de la diversification des exportations permet de distinguer la **Tunisie** et le **Maroc** qui ont su utiliser les préférences commerciales asymétriques accordées par l'Union européenne depuis le milieu des années 1970 pour entamer un processus d'industrialisation dans le secteur de l'habillement, intensif en main-d'œuvre. Ces pays ont, de plus, été les premiers à s'engager dans les réformes lors des plans d'ajustement structurel (PAS) en 1983 pour le Maroc et 1986 pour la Tunisie.

Les trois autres pays, qui pourtant bénéficiaient des mêmes préférences communautaires mais disposaient d'une plus forte proportion de recettes exogènes (hydrocarbures pour l'**Algérie** et pour l'**Égypte**, rentes géostratégiques pour l'**Égypte**¹³ et la **Jordanie**), n'ont pas constitué de secteur manufacturier compétitif de taille significative et ont eu les moyens financiers de retarder leurs ajustements macro-économiques avec une mise en œuvre tardive et hésitante des PAS : en 1987 puis 1991 pour l'Égypte, en 1990 puis 1992 pour la Jordanie, 1994 pour l'Algérie.

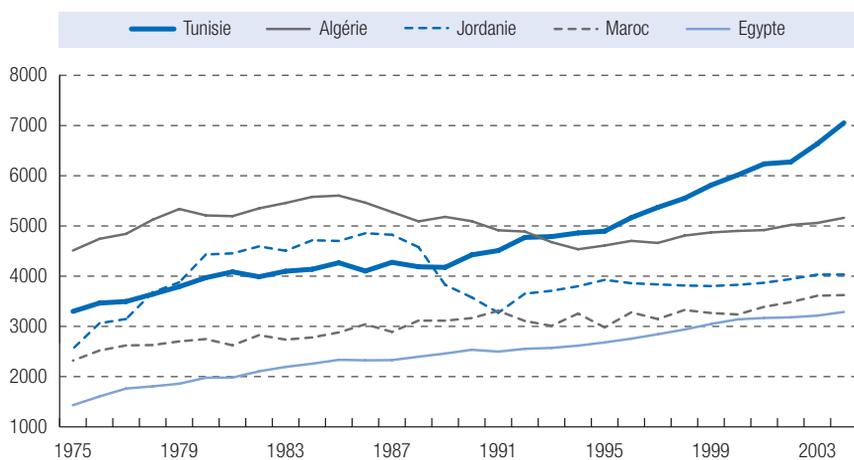
46

Pour autant, seule la Tunisie a connu une croissance élevée et régulière, surtout depuis le milieu des années 1990. Au regard des ressources en hydrocarbures, ce pays est en position optimale : il n'est, depuis quelques années, que faiblement importateur net, c'est-à-dire qu'il n'est affecté ni par le *dutch disease* (le « mal hollandais », qui se

13. Depuis le ralliement à l'Ouest de l'Égypte en 1978-1979, ce pays dispose d'une enveloppe de dons en provenance des États-Unis d'environ 2 Mds de dollars par an qui comptaient pour 8 % du PIB annuel à cette époque. A ces dons, se sont ajoutés, de 1980 à 1984, des IDE en provenance des États-Unis, qui ont représenté jusqu'à 19 % des flux d'IDE à destination de l'ensemble des PED (ces flux mondiaux, il est vrai, étaient largement inférieurs à ce qu'ils ont représenté dans les années 1990). Pour avoir joué un rôle majeur dans la constitution de la coalition alliée lors de la guerre du Golfe de 1991, l'Égypte a bénéficié, treize ans après, d'un effacement exceptionnel d'une part majeure de sa dette extérieure. Seuls la Pologne (1991), la Russie (1998), la Yougoslavie et le Pakistan (2001) ont connu de telles renonciations de créances, toutes sur critères géostratégiques. La Jordanie a également bénéficié d'importants montants d'aide extérieure, attribués également sur critères politiques, de la part des pays pétroliers du Golfe jusqu'en 1986, puis, pour des montants de moindre importance, de la part des États-Unis.

traduit par une surévaluation du change non adossée à une hausse de la productivité), ni par les fluctuations du prix du pétrole. L'Algérie (en raison des fluctuations des termes de l'échange) et la Jordanie (en raison de sa proximité avec les nombreux conflits qui ont affecté la région¹⁴) ont par contre connu d'importants reculs du revenu par tête. Le Maroc et l'Égypte ont des régimes de croissances lents.

Graphique 9.
PIB par tête en parité de pouvoir d'achat (\$) par pays



Source : WDI – Banque mondiale et Chelem – CEPII.

1.4. Dans les pays arabes méditerranéens, les facteurs s'exportent

- Émigration des personnes...

La Méditerranée a toujours été un lieu d'intense circulation des hommes. Au cours des cinq dernières décennies, les migrations dans l'espace méditerranéen se sont

14. Comme « pays du front » (de la guerre contre Israël), la Jordanie a reçu des sommes importantes des monarchies pétrolières du Golfe jusqu'au contre-choc pétrolier de 1985-1986. Se sont ajoutés jusqu'en 1991 les transferts des émigrés jordaniens (en fait, Palestiniens vivant en Jordanie) dans ces monarchies, transferts qui se sont interrompus brutalement quand le soutien palestinien à l'Irak a entraîné leur expulsion.

structurées, globalement, autour de trois grands bassins. Celui des pays maghrébins (Maroc, Algérie, Tunisie), celui du Proche-Orient (Syrie, Liban, Jordanie, Territoires palestiniens, Égypte) et celui formé par la Turquie et l'ensemble balkanique.

Les bassins maghrébin et turco-balkanique ont envoyé, surtout depuis la seconde guerre mondiale, des migrants vers l'Europe, en majorité peu qualifiés. Les migrants du bassin proche-oriental, avec un niveau de formation plus élevé, se sont dirigés vers les pays pétroliers (Libye, Irak et surtout monarchies du Golfe) où ils ont assuré l'essentiel des emplois qualifiés (les emplois non qualifiés dans ces pays, domestiques, chauffeurs, etc. étant assurés par des asiatiques non arabophones)¹⁵. Les flux migratoires du Proche-Orient vers les pays pétroliers (ainsi que les transferts financiers qu'ils génèrent) sont indexés sur le prix du pétrole, les politiques de « nationalisation des emplois » dans les pays du Golfe progressant très lentement.

L'Europe, principalement concernée par les bassins du Maghreb et de la Turquie/Balkans, a fermé ses frontières depuis le milieu des années 1970. Elle continue néanmoins de recevoir des migrants de la région Sud et Est méditerranéenne par regroupement familial et par immigration clandestine. A noter que, depuis le début des années 1990, les migrations concernent également des personnes qualifiées (par exemple les médecins en provenance d'Algérie) et que la part des femmes (hors regroupement familial) est en forte progression.

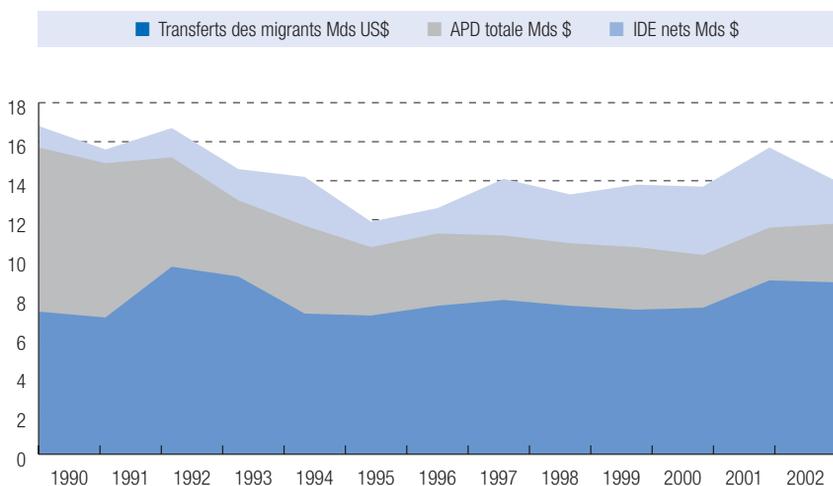
- Cette exportation de main-d'œuvre donne lieu à d'importants transferts financiers vers les pays d'origine, qui jouent un rôle majeur dans la réduction de la pauvreté monétaire, notamment en Égypte, en Jordanie et au Maroc (paragraphe 2.3.). Pour

15. Ainsi, sur l'ensemble des pays du Conseil de coopération du Golfe (Arabie Saoudite, Qatar, EAU, Koweït, Oman et Bahreïn), les immigrés représentent en 2003 près de 34 % de la population totale mais 65 % de la population active. Parmi ces 65 %, le tiers est constitué d'immigrés arabes (dont le salaire annuel moyen est de 7 000 dollars), les deux-tiers restants, venant d'Asie, disposent d'un salaire moyen de 4 000 dollars.

la migration au Proche-Orient, ces transferts ont connu d'importants bouleversements liés aux déplacements des migrants entraînés par les conflits qui ont affecté la région.

Sur l'ensemble des pays arabes méditerranéens, ces transferts sont notablement plus élevés que l'aide publique au développement (APD), elle-même plus élevée que les IDE reçus. On note cependant une tendance à la réduction de l'APD (qui concerne surtout les pays du Proche-Orient) et une hausse des IDE depuis le début des années 1990.

Graphique 10.
Transferts des émigrés, APD et IDE (Mds \$)



Source : WDI – Banque mondiale.

- Le poids de ces recettes par tête varie cependant d'un pays à l'autre. La Jordanie, avec des transferts annuels de 335 dollars et une APD de 125 dollars, devance largement les autres pays de la région : l'Égypte reçoit 67 dollars de transferts par tête et 45 dollars d'APD, le Maroc 85 et 30 respectivement et la Tunisie 80 et 40.

Seule, la Tunisie a reçu des investissements directs étrangers (45 dollars par tête) pour un montant par habitant supérieur à celui de l'aide¹⁶.

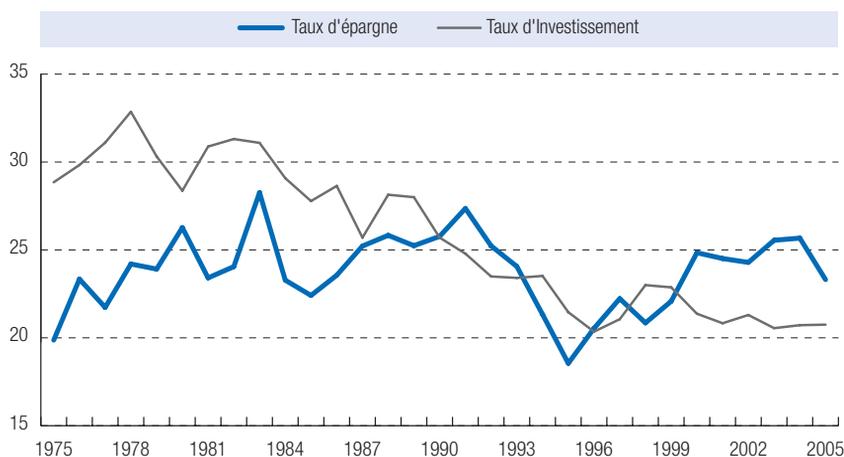
L'Amérique latine et l'Asie de l'Est recueillent plus d'IDE que d'autres ressources ; l'Afrique sub-saharienne plus d'APD.

• ... et exportation de capitaux.

Le taux d'épargne agrégé des cinq pays considérés dépasse le taux d'investissement depuis la fin des années 1990, ce qui constitue une autre manifestation de leur faible croissance (graphique 11).

- Cette constatation est corroborée par l'analyse de la position nette des banques de la région auprès des banques déclarantes mesurée par la Banque des

Graphique 11.
Épargne et investissement (en pourcentage du PIB)



Source : WDI – Banque mondiale. Agrégation des cinq pays pondérée par les PIB : Maroc, Algérie, Tunisie, Égypte, Jordanie.

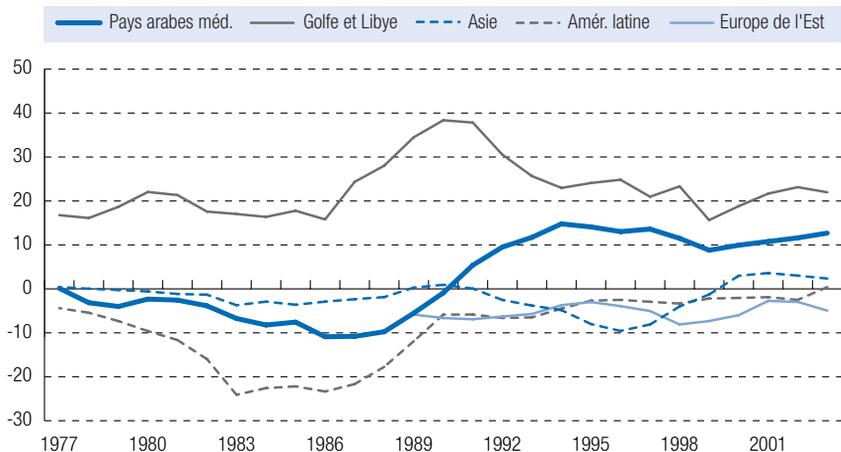
16. Ces données, en moyenne sur la période 1990-2002, sont tirées de WDI – Banque mondiale.

règlements internationaux (BRI), comparée à celle des différentes zones en développement (graphique 12).

Les cinq pays arabes méditerranéens sont, depuis 1990, dans une situation singulière au regard des autres grandes zones : en position d'excédent net, et pour des montants importants (plus de 10 % de leur PIB), situation qui n'est dépassée que pour les pays du Golfe (auxquels nous avons ajouté la Libye).

Ainsi, sans prendre en compte les avoirs à l'étranger qui résultent de sorties de capitaux non déclarés (par définition difficiles à appréhender¹⁷), les cinq pays arabes

Graphique 12.
Position nette des banques des grandes régions en développement vis à vis des banques déclarantes



Source : Banque des règlements internationaux.

17. Selon Abderrahmane Hadj Nacer, ancien gouverneur de la Banque d'Algérie, les avoirs non déclarés de quatre des pays d'Afrique du Nord (Maroc, Algérie, Tunisie et Égypte) dépasseraient les 200 Mds de dollars en 2004, ce qui lui fait dire que « les flux de capitaux en Méditerranée existent, mais ils vont du sud vers le nord » (séance de présentation du Centre d'analyse et de liaison des acteurs de la Méditerranée « Calame » – Paris, 7 janvier 2005).

Compte non tenu de ces sommes, et pour s'en tenir aux statistiques officielles, le cumul des avoirs en devises et des avoirs nets détenus auprès des Banques déclarantes à la BRI était fin 2003 pour les quatre pays de 81,6 Mds de dollars pour un encours de dette extérieur de 75,5 Mds (source : FMI, BRI, Banque mondiale).

méditerranéens apparaissent comme **exportateurs de capitaux**. Ce n'est donc pas le manque de ressources financières qui limite la croissance dans les pays arabes méditerranéens (Bellocq, 2003).

- La position de ces pays comme exportateurs de main-d'œuvre et de ressources financières est la traduction parmi les plus visibles de la faiblesse des régimes de croissance de ces pays : **ceux-ci ne parviennent pas à réaliser sur leur sol** la combinaison de facteurs apte à créer de la richesse. Est-ce pour des raisons qui tiennent aux politiques macro-économiques ?

Après avoir réduit les profonds déséquilibres qui ont affecté leurs économies, comme la plupart des PED, ils ont mené à partir du milieu des années 1990 des politiques économiques qui ont globalement maintenu les grands équilibres malgré les chocs exogènes qui ont affecté leur environnement comme montré dans le paragraphe 1.5.

1.5. Les ajustements macro-économiques ont été globalement réussis

Comme indiqué précédemment, les pays arabes méditerranéens (mais aussi la Turquie), ont engagé des ajustements macro-économiques encadrés par des programmes d'ajustement structurel (PAS) dans les années 1980 et 1990 (Ould Aoudia, 1999a).

- Au terme de cette première phase d'ajustement macro-économique qui a rééquilibré la demande et l'offre par réduction relative de la demande, la démarche est sensée se prolonger par un relèvement du niveau de l'offre elle-même. Sont alors requises des réformes structurelles profondes qui s'appliquent au cœur des systèmes

Encadré 1.

La logique des PAS, de la première à la seconde génération de réformes

- Les PAS ont été mis en œuvre à la suite des graves déséquilibres macro-économiques qu'ont connus la plupart des PED dans les années 1980 en relation avec des problèmes de remboursement de leur dette extérieure, qui les ont conduits à entreprendre de rigoureuses politiques d'ajustement. La résorption des déséquilibres macro-économiques a été marquée par la logique des PAS, élaborée par les institutions financières internationales (IFI) la fin des années 1970 et mise en application à grande échelle à partir de la crise de la dette extérieure au Mexique en 1982.
- Cette logique s'articule globalement en deux volets conjoints : la résorption du déséquilibre entre offre et demande d'une part, la mise en œuvre d'un premier train de réformes pour soutenir ce rééquilibrage d'autre part :

1- l'ajustement de la demande à l'offre se traduit par une réduction des déficits (comptes publics et comptes courants) par une gestion rigoureuse de la politique budgétaire et par un réajustement du taux de change, pour diminuer la capacité artificielle à importer créée par la surévaluation de la monnaie. Cet ajustement par la baisse de la demande a pour objectif essentiel de restaurer les capacités de remboursement de la dette extérieure ;

2- le premier train de réformes qui accompagne cet ajustement (réformes de « première génération ») est destiné à amorcer l'instauration de mécanismes de marché dans des économies jusqu'alors fortement régulées par l'État (libéralisation des prix et notamment des taux d'intérêt, fin du contrôle administré du commerce extérieur et de l'investissement, autonomisation, voire privatisation des entreprises publiques, etc.).

productifs et des institutions publiques, qui visent à modifier les rapports entre État et secteur privé à qui est dévolu dorénavant le rôle majeur dans le développement économique, et à renforcer l'État de droit dans les relations entre acteurs privés et entre ceux-ci et l'État. Ces réformes structurelles, de « seconde génération » (accélération et approfondissement de l'ouverture commerciale, réforme des systèmes fiscaux, adaptation des législations commerciales, privatisations des entreprises et des banques

publiques, début de désintermédiation, ouverture aux flux financiers internationaux, etc.) constituent le prolongement logique de l'ajustement entrepris.

- Au-delà de la mise en œuvre de ces dispositions, l'enjeu pour ces pays est bien la mutation du modèle de développement suivi jusqu'alors. D'un modèle de substitution des importations autour d'un État principal acteur du développement, les PAS ont visé à initier le mouvement vers une économie de marché, ouverte aux échanges mondiaux et impulsée par le secteur privé.

• L'ajustement par la demande dans les pays du sud et de l'est de la Méditerranée (PSEM¹⁸)

Au-delà des singularités de chacun des PSEM, en termes de dotations en ressources naturelles, de modes de régulation, de nature de leur insertion internationale, etc. (Ould Aoudia, 1996a), ces pays ont en commun une tradition de forte emprise de l'État sur l'économie. Cette caractéristique a affecté tous les pays riverains du sud et de l'est de la Méditerranée, qu'ils aient été proches du « camp occidental » (Turquie, Maroc, Jordanie, Liban), du « camp socialiste » (Syrie, Algérie) ou qu'ils soient passé du second au premier comme la Tunisie et surtout l'Égypte.

54

Cette emprise était cohérente avec le modèle de développement autocentré d'import-substitution, généralement adopté dans les PED dans les années 1960 et 1970. A ce titre, les déséquilibres entre offre et demande qui sont apparus progressivement à partir de la fin des années 1970 dans chacun de ces pays ont des caractéristiques communes. Partout, bien qu'à des degrés divers, ils ont été alimentés par un très fort endettement extérieur public ou à garantie publique, dans une période

18. Dans l'analyse des ajustements macro-économiques présentée, les PSEM regroupent les pays arabes méditerranéens et la Turquie.

d'accès facile et à bas coûts aux financements internationaux (recyclage des pétrodollars). Nous pouvons distinguer cependant plusieurs types d'économies parmi eux (Bensidoun *et al.*, 1996).

- En **Turquie**, ces emprunts extérieurs ont contribué à financer, dans le cadre de la stratégie de substitution aux importations, la création d'une base productive relativement efficiente, grâce notamment à une caractéristique qui distingue ce pays des pays arabes méditerranéens : la taille importante de son marché lui a permis en effet d'initier des productions disposant d'emblée d'économies d'échelle.

A l'occasion de la profonde crise des paiements qui éclate à l'orée des années 1980, la Turquie engage un changement de cap radical. D'une économie protégée et centralisée, elle passe rapidement à une économie ouverte, prolongeant les premières phases de son décollage en prenant une part non-négligeable dans les échanges mondiaux de produits manufacturés, principalement sur le marché du textile-habillement.

- A l'opposé, les ressources en hydrocarbures de **l'Égypte** et de **l'Algérie**¹⁹ ont servi de caution à des financements extérieurs massifs utilisés d'une façon très peu efficiente. De plus, l'effondrement des recettes pétrolières, lors du contre-choc de 1986, a été un temps compensé par recours à l'emprunt, notamment en Algérie. Dans ces deux pays, recettes rentières et financements extérieurs ont permis de retarder la mise en œuvre de l'ajustement. La crise économique en a été d'autant aggravée.

Mais lors de la guerre du Golfe de 1990-1991, l'Égypte, jouant une nouvelle fois de sa rente géostratégique, a pu desserrer sa contrainte extérieure en bénéficiant

19. Pétrole, Canal de Suez et surtout position géostratégique constituent les principales sources de recettes rentières pour l'Égypte, pétrole et gaz pour l'Algérie.

Tableau 1.
Chronologie de mise en œuvre des politiques d'ajustement selon les pays

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
(Turquie)	Ajustement + Ouverture commerciale																			
Maroc	PAS et rééchelonnement de 1983 à 1992																			
Tunisie	PAS sans rééchelonnement																			
Égypte	1 ^{er} PAS																			
Jordanie	1 ^{er} PAS																			
Algérie	2 ^{ème} PAS avec rééchelonnement et remise de dette																			
											2 ^{ème} PAS avec rééchelonnement		2 ^{ème} PAS avec rééchelonnement		1 ^{er} puis 2 ^{ème} PAS avec rééchelonnement.					

d'une large et exceptionnelle remise de dette. L'Algérie, après un premier accord sans suites avec le FMI en 1991, a finalement démarré son ajustement en 1994 dans le cadre d'un PAS, au bord d'une crise des paiements. Le réajustement de la demande s'est déroulé sur fond de guerre civile, ce qui a contribué à contenir la contestation sociale quand quatre années de forte inflation et de salaires bloqués (1992-1995) ont ramené les salaires réels à des niveaux plus en ligne avec la productivité de l'économie, après des années de redistribution de la rente pétrolière.

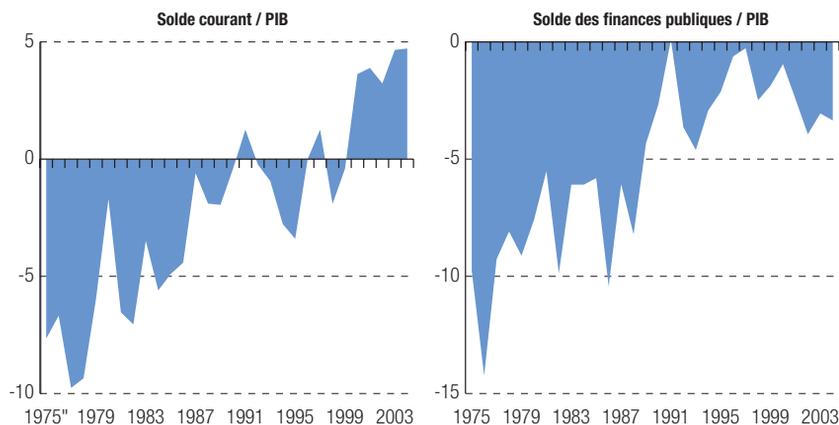
- Entre ces deux types de pays, le **Maroc** et la **Tunisie** qui, eux aussi, avaient accumulé un important endettement extérieur, ont su profiter des préférences communautaires pour constituer une base manufacturière limitée mais efficiente (dans le secteur de l'habillement principalement). L'ajustement, déclenché à la suite d'une crise des paiements extérieurs au Maroc, a été mis en œuvre avec succès à partir de 1983. Il a démarré en 1986 en Tunisie, seul pays au monde à avoir sollicité l'appui des institutions financières internationales pour mettre en œuvre un plan d'ajustement structurel, alors qu'elle n'avait pas besoin de rééchelonner sa dette extérieure.
- La **Jordanie**, fortement dépendante de ressources extérieures (transferts des émigrés, aide des pays du Golfe jusqu'en 1990, aide des pays industrialisés ensuite), constitue un cas particulier. Les contrecoups des conflits qui ont affecté son environnement régional (tension israélo-arabe, guerre Iran-Irak, guerre du Golfe de 1991) ont perturbé la mise en œuvre de son ajustement qui a finalement été mené à partir de 1992.

• Résultats de ces ajustements sur les grands agrégats

Ces résultats sont appréciés sur trois indicateurs : le solde budgétaire, le solde courant et l'inflation. La contrepartie des ajustements en terme d'allègement de la

charge de la dette extérieure pour les pays qui ont dû rééchelonner est également présentée ci-dessous.

Graphique 13.
Solde courant / PIB et Solde des finances publiques / PIB



Source : WDI – Banque mondiale et IFI – FMI. Agrégation des cinq pays pondérée par les PIB : Maroc, Algérie, Tunisie, Égypte, Jordanie.

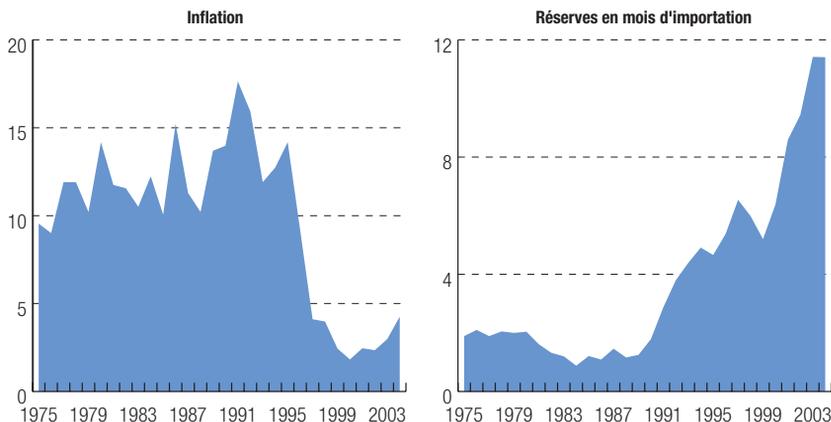
58

Par-delà les singularités de chacun des pays étudiés, et malgré le déphasage entre les pays qui ont entrepris très tôt leur ajustement et ceux qui ont pu en retarder la mise en œuvre, les résultats calculés sur l'ensemble agrégé montrent *une convergence de l'ensemble des pays* : malgré la diversité des effets des chocs externes sur chacune des économies de l'échantillon²⁰, *une tendance à la stabilisation des grands agrégats* s'est dessinée sur la zone.

Grâce aux rééchelonnements accordés dans le cadre des programmes d'ajustement structurel (PAS) en contrepartie des mesures d'ajustement macro-économique, **la**

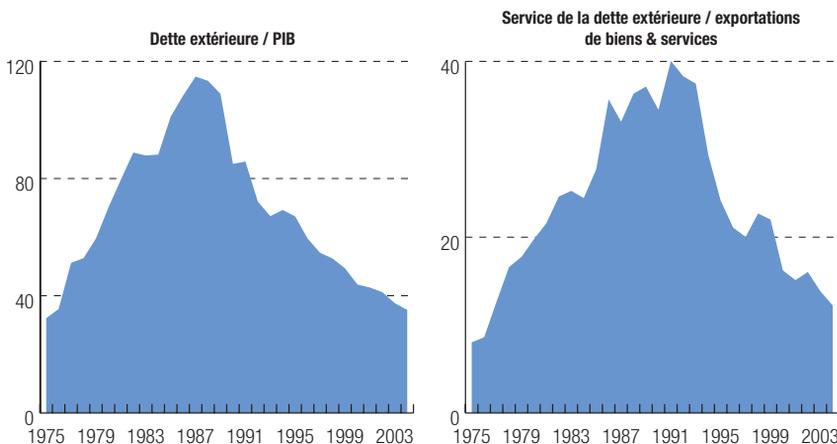
20. A court terme, les différents chocs pétroliers ont joué positivement (Algérie, Égypte) ou négativement (Maroc, Jordanie), et réciproquement pour les contre-chocs.

Graphique 14.
Inflation et Réserves en mois d'importations



Source : WDI – Banque mondiale et IFI - FMI.

Graphique 15.
Dette extérieure / PIB et Service de la dette extérieure / Exportations de biens et services



Source : WDI – Banque mondiale et IFS - FMI.

solvabilité extérieure de ces pays a été restaurée. Surtout, les ponctions sur les ressources pour assurer le remboursement de la dette extérieure pèsent beaucoup moins sur la croissance depuis le milieu des années 1990.

• La tenue des équilibres macro-économiques depuis la sortie des PAS

Les politiques macro-économiques suivies après les PAS ont globalement maintenu les grands équilibres, qui ont résisté à une série de chocs exogènes : cycles de la croissance en Europe, principal débouché de ces économies, retournement de la parité euro/dollar, attentats qui ont affecté le tourisme en Égypte, en Tunisie et au Maroc, environnement régional affecté par des guerres pour l'Égypte et surtout la Jordanie, sécheresses récurrentes en Tunisie et tout particulièrement au Maroc, hausse du prix du pétrole qui pénalise le Maroc et la Jordanie.

Les politiques de change, largement contraintes par la charge de remboursement de la dette extérieure (notamment pour le Maroc), ont été menées avec une remarquable habilité²¹, excepté en Égypte. Cette dernière, en situation d'aléa moral par rapport aux États-Unis, a subi en 2000 un rude ajustement de sa monnaie notoirement surévaluée depuis le début des années 1990²².

En revanche l'endettement public interne a tendance à s'élever dans tous les pays : la pression sociale entraînée par l'élévation du chômage conduit les pays à recourir pour partie aux recettes du passé : forte augmentation des subventions aux produits de base pour compenser l'effet sur les prix de la dépréciation monétaire en Égypte (son déficit public s'élève à 6,7 % du PIB en moyenne de 2000 à 2004, pour une dette publique nette de 67 % du PIB), embauches dans l'administration au Maroc non encore compensées par les programmes de départs volontaires, etc.

21. La Tunisie a ainsi mené, pour préserver la compétitivité de ses exportations, une politique de stabilisation de son taux de change effectif réel durant les années 1990, suivie, depuis 2003, de sa légère dépréciation, de l'ordre de 2 à 3 % l'an.

22. Il est à noter cependant que cet ajustement monétaire en Égypte n'a pas provoqué d'effondrement bancaire ni de graves atteintes à l'épargne des ménages comme cela a été le cas, au même moment, en Argentine.

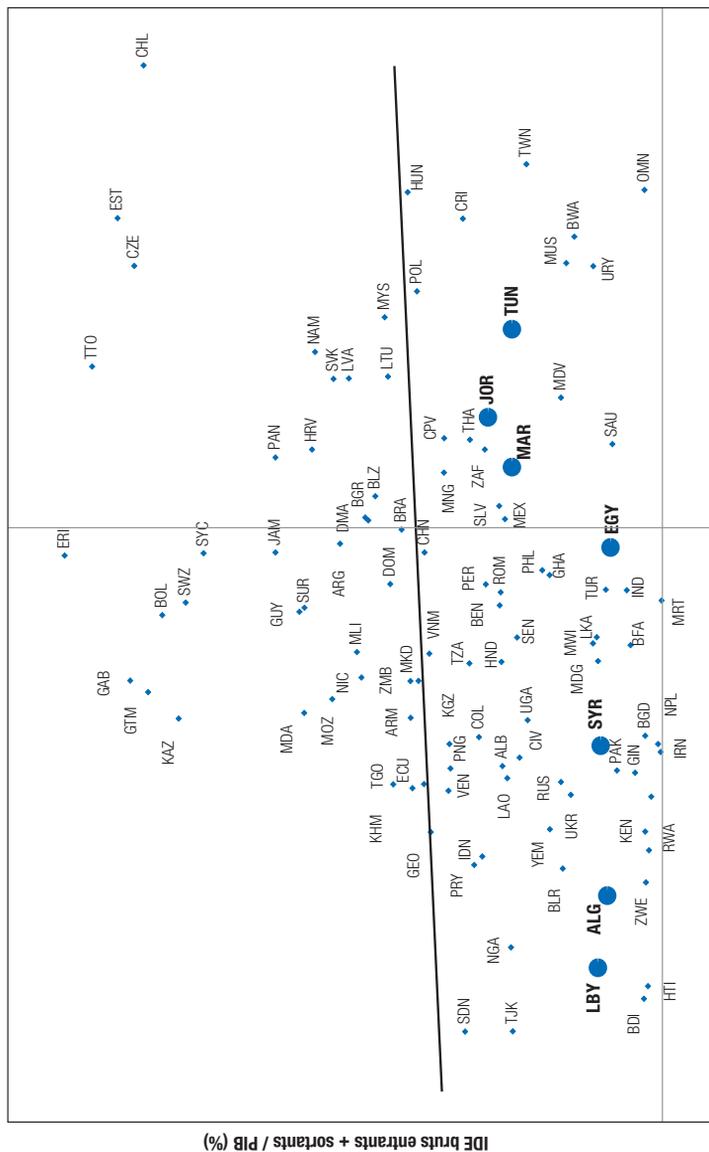
Cette situation n'affecte pas l'Algérie : les recettes d'exportations élevées tirées de l'augmentation du prix des hydrocarbures permettent tout à la fois d'engager un vaste plan de relance par des grands travaux et le maintien d'une politique économique très rigoureuse, tant sur le plan budgétaire que monétaire (assèchement des liquidités par la Banque centrale, désendettement de l'État, contrôle des salaires, etc.).

- Notre propos n'était pas d'analyser la stabilité des économies considérés du point de vue des risques macro-financiers, mais de montrer que ces pays **ont été capables, dans les années 1980 et 1990, de mener les réformes économiques de « première génération »** conduisant à cette stabilisation, et de maintenir les grands équilibres depuis. A noter que la situation plus fragile de l'Égypte fait l'objet, depuis 2004, d'une reprise en main par les autorités des impératifs d'équilibre et de relance des réformes (adoption d'un régime de change flexible, incitations à l'exportation, réformes douanières, etc.).
- Autre conclusion importante, les régimes de croissance **ne se sont pas redressés une fois les équilibres retrouvés** : l'ajustement macro-économique apparaît ainsi comme condition nécessaire mais non suffisante pour la croissance de long terme, pour ces pays à tout le moins.

1.6. Conséquence de l'atonie de la croissance : une faible attractivité pour les IDE

- Les pays arabes méditerranéens sont restés à l'écart du mouvement de hausse des IDE vers les pays émergents dans les années 1990. Ils ont capté en moyenne moins de 4 milliards de dollars par an sur la période 1990-2002, quand l'Amérique latine en recevait près de 40 milliards et l'Asie de l'Est plus de 45 milliards.

Graphique 16.
Flux d'IDE en fonction du « climat des affaires »



Indicateur agrégé de "climat des affaires" (indicateurs de Kaufmann b, c, d, e et f)

Source : WDI et WBI, Banque mondiale, Indicateurs de gouvernance sur 111 PED.

- Jusqu'au milieu des années 1990, ce sont surtout l'Égypte et la Tunisie qui ont reçu des investissements directs, dans le secteur des hydrocarbures essentiellement. A partir du milieu des années 1990, ce sont le Maroc, la Tunisie, la Jordanie et pour une moindre mesure l'Algérie qui accueillent les investisseurs étrangers. Pour la plupart, ces IDE sont liés à des grandes opérations de privatisations, soit sur des marchés captifs, comme les cimenteries (Tunisie, Maroc et surtout Jordanie), soit sur des opérations liées à la téléphonie²³. A noter que dans le secteur de l'habillement, peu capitalistique (qui concerne le Maroc, la Tunisie et marginalement l'Égypte), les IDE sont structurellement de faible montant. L'Algérie, qui a ouvert son secteur pétrolier aux investisseurs, concentre dans ce secteur la totalité des IDE reçus.

Au total, ce sont essentiellement les secteurs rentiers (hydrocarbures) et les opérations non reductibles de privatisation qui ont attiré les IDE. En revanche, très peu d'investissements manufacturiers susceptibles de dynamiser des pans du secteur productif ont été effectués dans les pays étudiés.

- **Comme cité dans le paragraphe 1.2., ce n'est pas la mauvaise qualité de la gouvernance qui peut être invoquée** pour expliquer cette faible attractivité. D'une part, cet environnement n'est pas significativement plus défavorable que dans nombre de pays émergents qui ont reçu d'importants flux d'IDE (Chine, Vietnam, Inde, Argentine, Venezuela, Brésil – soulignés dans le graphique 16)²⁴.

23. En matière de privatisations, il convient de distinguer celles qui concernent des entreprises publiques constituées de longue date, des cessions de droits portant, par exemple, sur les licences de téléphonie mobile qui constituent des actifs publics créés *ex nihilo*, donc sans intérêts enkystés à défendre.

24. Compte tenu des très fortes fluctuations annuelles des flux d'IDE dans les PED, nous avons effectué la moyenne sur les années 1998-2002 pour les ratios IDE sur PIB. De même pour le calcul de l'indicateur agrégé de climat des investissements (moyenne des indicateurs 1998-2000-2002). Par ailleurs, on note la présence de la Libye (LBY) dans l'échantillon. Avec l'Algérie, ces deux pays connaissent le climat des investissements les moins favorables.

D'autre part, les investissements effectués dans des secteurs particuliers, le plus souvent dans le cadre de privatisations (hydrocarbures, ciments, télécommunications) l'ont été avec succès, et ce, durablement.

Au total, les pays arabes méditerranéens, en position basse quant à leur attractivité par rapport aux IDE, sont dépassés par des pays aux performances moindres en matière de gouvernance.

En outre, il est à noter la très faible corrélation ($R^2 = 0,0019$), sur l'ensemble des PED, entre l'indicateur standard de « climat d'investissement » et le niveau des IDE²⁵. Dans les développements plus détaillés sur les facteurs micro-économiques et institutionnels présentés dans le chapitre 3, on montrera que les pays arabes étudiés présentent un déficit marqué d'un facteur clé de la croissance, la « confiance » entre agents et des agents dans le futur. Ce défaut de confiance affecte également la capacité des pays à accueillir des IDE. L'étude du CEPPI menée par Benassy-Quéré *et al.*, (2005) montre que le niveau d'information sur la situation des entreprises et sur la qualité des biens et services, ainsi que la qualité de la régulation interne des banques (variables qui, avec d'autres, composent la « confiance » des agents), jouent un rôle important dans l'attractivité des IDE.

Au total, les faibles performances en matière d'IDE des pays arabes méditerranéens relèvent de multiples facteurs :

- 1) étroitesse et faible dynamique des marchés dues notamment au cloisonnement sud-sud des économies ;
- 2) mauvaise adéquation des qualifications de la main-d'œuvre avec les besoins des firmes ;

25. Cette simple constatation ne tient pas compte des autres facteurs d'attractivité aux IDE, comme notamment la taille et le dynamisme des marchés.

- 3) faible densité de l'environnement des entreprises (fournisseurs locaux, sous-traitants, co-traitants, etc.), faible capacité d'absorption technologique ;
 - 4) forte réticence des entreprises à ouvrir leur capital aux capitaux locaux ou étrangers²⁶ pour les "joint-ventures", et barrière à l'entrée de nouveaux acteurs pour les investissements en créateurs d'emploi (dits « *green fields* »), malgré le caractère ouvert des législations de presque tous ces pays et l'octroi aux investisseurs étrangers d'importants avantages fiscaux ;
 - 5) faible niveau de confiance des agents entre eux (qui élève les coûts de transaction) et dans le futur (qui réduit les anticipations positives).
- Le rétablissement des équilibres macro-économiques et l'ancrage politique et économique offert par le Partenariat euro-méditerranéen (paragraphe 3.1.), notamment en termes d'irréversibilité de l'ouverture commerciale, étaient sensés accroître l'attractivité des pays partenaires méditerranéens, comme a joué la perspective d'adhésion pour le Peco (pays d'Europe centrale et orientale).

C'était ne pas tenir compte du fait que les IDE ne font que « voler au secours de la victoire » (Massenet et Ould Aoudia, 2000a) : c'est la dynamique interne préalable des marchés et des entreprises locales qui constitue le moteur essentiel de l'attractivité.

25. L'enquête menée en 1999 auprès des missions économiques des douze pays partenaires méditerranéens a montré la forte aversion des entreprises, au capital familial très concentré, à l'ouverture de leur capital tant national qu'étranger. Ce trait est commun aux pays arabes méditerranéens et à la Turquie (Massenet et Ould Aoudia, 2000b).

Une transition démographique rapide, un chômage élevé, une faible pauvreté monétaire, des systèmes éducatifs peu performants

2

Résumé

Outre la faiblesse chronique des régimes de croissance, il convient d'ajouter trois caractéristiques communes à l'ensemble des pays tenant à la démographie, la pauvreté, l'éducation.

*Les pays arabes méditerranéens se sont engagés tardivement dans la transition démographique (paragraphe 2.1.). Mais celle-ci est parmi les plus rapides jamais observées, et les dynamiques démographiques devraient **converger entre les deux rives** de la Méditerranée à horizon de vingt-cinq ans.*

*Ces pays sont donc entrés dans la période transitoire « **d'aubaine démographique** » marquée par une faible charge d'inactifs (enfants et personnes âgées) pesant sur chacun des actifs (paragraphe 2.2.). Cette situation libère des ressources humaines, notamment féminines, pour l'entrée*

67

sur le marché du travail, ainsi que de l'épargne pour l'investissement. Mais cette «manne» démographique qui se traduit, toutes choses égales par ailleurs, par un surcroît de ressources humaines et financières, ne peut se transformer en création additionnelle de richesse que si l'environnement institutionnel (politique, social, juridique) permet la mobilisation de ces facteurs supplémentaires disponibles. **Ce n'est pas le cas actuellement.**

C'est, au contraire, à **un très fort accroissement du chômage**, et tout particulièrement des **jeunes urbains** avec une forte proportion de **diplômés**, que nous assistons, créant une puissante incitation à l'émigration pour les jeunes.

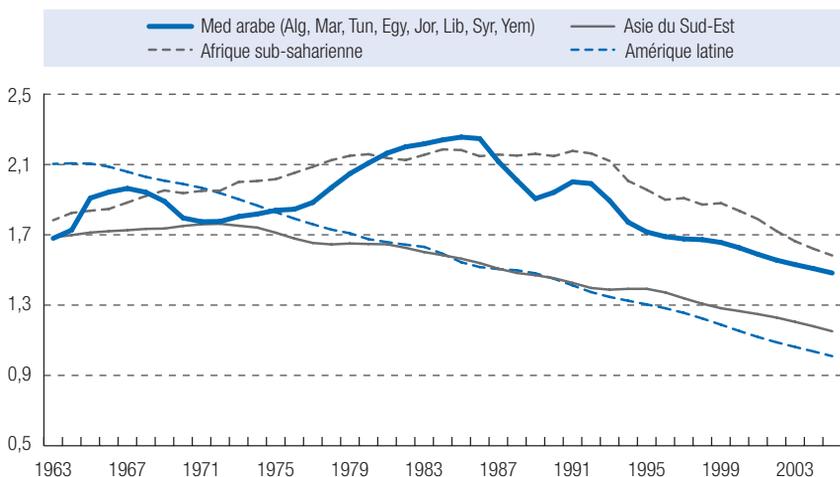
Autre caractéristique majeure : **la faible prévalence de la pauvreté monétaire**, qui tient à la fois aux soutiens publics aux prix des produits de base et à de fortes traditions de solidarités familiales, locales et internationales (transferts des migrants) (paragraphe 2.3.). Mais cette faible pauvreté monétaire, non adossée à des droits, s'accompagne d'un niveau de « **capacités** » **très peu élevé** (au sens d'Amartya Sen) : les populations, et notamment les plus pauvres d'entre elles, disposent de faibles possibilités de s'exprimer, se faire entendre, s'organiser d'une façon autonome, être respectées, choisir leur identité.

Les pays étudiés ont tous fait un important **effort quantitatif d'éducation** marqué par des niveaux très élevés de dépenses publiques, mais le résultat en termes de qualification des ressources humaines montre **une faible adéquation** avec les besoins du marché du travail (paragraphe 2.4.).

2.1. Une transition démographique tardive mais rapide

Les pays arabes de la Méditerranée ont connu une transition démographique tardive par rapport à l'Amérique latine ou l'Asie du Sud-Est, légèrement en avance par rapport à celle en cours en Afrique sub-saharienne. Ils atteignent aujourd'hui en moyenne un taux de croissance de la population totale de l'ordre de 1,5 % par an, taux que les pays d'Amérique latine et d'Asie du Sud-Est connaissaient à la fin des années 1980.

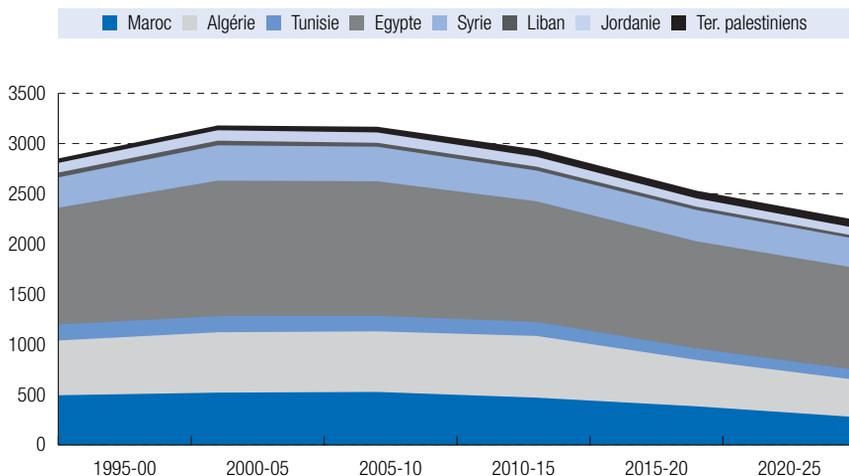
Graphique 17.
Taux de croissance de la population par zones



Source : Chelem – CEPII.

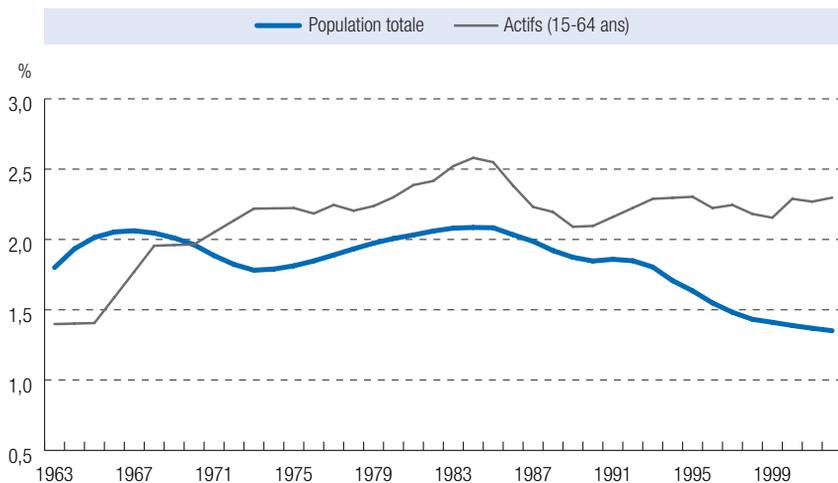
Compte tenu de l'inertie des phénomènes démographiques, ce ralentissement du croît total s'effectue alors que la population active continue de progresser vivement (à un taux supérieur à 2 %), ce qui entraîne une chute particulièrement forte du taux de dépendance (qui mesure le ratio des moins de 15 ans et des plus de 65 ans rapporté à la population ayant entre 15 et 65 ans). Compte tenu en outre d'une progression inégale mais réelle du taux d'activité des femmes, cette baisse du taux de dépendance **accroît vivement l'offre de travail**.

Graphique 18.
Arrivées nettes annuelles sur le marché du travail en milliers



Source : INED et ONU.

Graphique 19.
Croissance de la population totale et de la population active



Source : WDI – Banque mondiale.

La période actuelle (jusqu'à 2010) connaît le niveau culminant d'arrivées de jeunes actifs sur les marchés du travail pour l'ensemble de la région. Il convient de noter que ce pic **coïncidera avec la phase la plus aiguë de l'ouverture commerciale** telle que prévue dans les accords d'association du Partenariat euro-méditerranéen (Ould Aoudia, 1999b).

L'écart entre les rythmes de croissance de la population totale et de la population active se creuse depuis la fin des années 1980²⁷.

2.2. Les pays arabes méditerranéens ont abordé leur période « d'aubaine démographique »

Cet afflux de population active crée une situation particulière, que les démographes nomment « aubaine » démographique (*demographic gift*), pendant une période de 20 à 25 ans, au cours de laquelle les actifs ont à supporter un nombre restreint d'inactifs : déjà moins d'enfants à charge en raison de la chute de la natalité et pas encore un nombre élevé de personnes âgées, en raison du caractère encore jeune en moyenne de la population (Youssef, 1998 et 2000 ; Dhonte *et al.*, 2000). Cette donnée démographique nouvelle sur la région a d'importantes conséquences, à plusieurs niveaux (Véron, 1996 ; ONU, 1998 ; Courbage, 1998).

- **Les dépenses budgétaires peuvent se réorienter vers des affectations améliorant la qualité de l'éducation notamment**

La plupart des États des pays étudiés ont consenti de très importants efforts budgétaires pour l'éducation (paragraphe 2.4.) aux moments du très fort croît de la population qui accompagne la première phase de la transition démographique. De fait, la vague des maxima des entrées sur le marché du travail suit celle des effectifs

27. Concernant la démographie, les données de la Banque mondiale (WDI) ne recouvrent pas exactement celles du CEPII (Chelem). Les évolutions d'ensemble sont cependant cohérentes entre les deux sources.

scolarisés, qui elle-même suit celle des naissances annuelles, avec un décalage de dix ans environ. L'évolution des naissances annuelles depuis 1975-1980 connaît, pour les pays arabes méditerranéens, un maximum sur la période 1985-1990. S'amorce ensuite une décrue, forte jusqu'en 1995-2000, qui se ralentit par la suite. La baisse de la fécondité a donc déjà produit ses effets sur les effectifs de naissance, effets qui se manifestent dans la période actuelle sur les effectifs scolaires.

D'ores et déjà, et toutes choses égales par ailleurs, les dépenses publiques d'éducation peuvent ainsi progressivement s'appliquer à la résorption de l'analphabétisme dans les pays où ce facteur reste élevé comme au Maroc, et/ou à l'amélioration des systèmes d'enseignement : allongement de la durée des études, amélioration qualitative de l'enseignement et développement de l'enseignement technique dont le coût est plus élevé. Ces évolutions devraient être favorables, à terme, à la hausse de la productivité du travail.

- **La modification de la pyramide des âges devrait, *ceteris paribus*, relever le taux d'épargne et réduire les inégalités de revenus**

72

La baisse de la proportion des moins de 15 ans augmentera mécaniquement la population des tranches d'âge à propension à épargner. De même en ce qui concerne la répartition des revenus : la diminution du nombre d'enfants par famille aura un effet de réduction des inégalités, puisqu'elle affecte aussi les chefs de famille les plus pauvres. La réduction des inégalités de richesse et la diffusion de l'instruction devraient concourir à soutenir l'émergence des classes moyennes.

D'une façon générale, les effets qui ont été constatés au moment de « l'explosion démographique » (augmentation du nombre et appauvrissement des plus pauvres, problèmes alimentaires, sureffectifs scolaires) devraient jouer en sens inverse avec le ralentissement de la croissance de la population. On notera que la période où les

nouveaux pays industrialisés d'Asie ont effectué leur décollage économique a été marquée par cette convergence vers le bas de la taille des ménages parmi les catégories sociales et une meilleure répartition du savoir (Barlow, 1994).

- **A terme, une convergence des taux de natalité entre les deux rives de la Méditerranée**

Les tendances lourdes à l'œuvre sur la région étudiée (progression de l'instruction féminine, urbanisation) sont porteuses d'une demande d'enfants plus restreinte. S'y ajoute la généralisation de la diffusion des images de la famille moderne, notamment au travers des liens créés par les migrants entre les deux rives²⁸.

Ces évolutions conduisent, à l'horizon de trois décennies, à rendre très probables une **convergence des tendances démographiques** entre les populations des pays d'Europe et celles de sa périphérie sud (Courbage, 1998, op. cit.). En 2025, l'ensemble des pays considérés devrait connaître un indice de fécondité compris entre 2,04 et 2,08, quelques déciles en dessous de l'indice de renouvellement des générations (2,1), et proche de celui que devrait connaître l'Europe à cette époque (1,8).

- **A horizon immédiat, de très fortes tensions sur le marché du travail, qui affectent surtout les jeunes, les urbains et les diplômés**

Cependant l'inertie des phénomènes démographiques conduit, d'ores et déjà, à un **accroissement des tensions sur la part active de la population**. Les migrations, qui resteront marginales, ne pourront pas compenser ces tensions, ni vers l'Europe ni vers les pays pétroliers. Les États des pays arabes méditerranéens ne peuvent plus jouer

28. Participant aux bassins migratoires tournés vers l'Europe, les populations du Maghreb et de la Turquie sont plus perméables à l'influence européenne que le bassin moyen-oriental, qui adresse ses migrants vers les pays du Golfe pour l'essentiel.

le rôle d'employeur en dernier ressort qui était le leur avant les ajustements structurels. L'intégration des nouveaux demandeurs d'emplois sur place et par les secteurs privés constitue le défi majeur dans les pays considérés pour les deux prochaines décennies.

Ainsi en Algérie, qui a connu le taux de chômage le plus élevé de la région (près de 25 % de la population active) et qui a entamé plus tardivement sa transition démographique, la population en âge de travailler augmentera de 2,7 % par an d'ici à 2015, et l'offre de travail de 3,7 % compte tenu de l'augmentation du taux de participation, notamment des femmes (Femise, 2001, op. cit.). Cependant le vif rebond de la croissance depuis 2003, suite à une politique de relance par les grands projets financée par la hausse du prix des hydrocarbures, a entraîné un fléchissement du chômage (18 % fin 2004).

Au total, les 10 à 15 prochaines années vont voir s'accumuler de très fortes tensions sur le marché du travail, avant que les effets du ralentissement démographique ne se fassent sentir (Banque mondiale, 2003c ; Abed, 2003).

74 Selon les données du Bureau international du travail, la région MENA est celle où le taux de chômage (12 % de la population active en moyenne sur les années 2001-2003) est le plus élevé des régions en transition et en développement : l'Afrique subsaharienne (11 %), l'Amérique latine (9 %), l'Asie du Sud-Est (7 %), l'Asie du Sud (5 %) et l'Asie de l'Est (3 %) ont, en matière de chômage, de meilleurs résultats.

L'analyse des caractéristiques structurelles de ce chômage, déjà parmi les plus élevés, montre qu'il affecte surtout les zones urbaines et particulièrement les jeunes, et parmi ceux-ci, les jeunes diplômés²⁹.

29. En Égypte par exemple, à la fin des années 1990, le taux de chômage, selon les statistiques officielles, était pour les 15-20 ans de 26 % et de 39 % pour les 20-25 ans. (Femise, 2000, op. cit.). En Algérie, le taux de chômage est 24 % en 2003, mais de 46 % pour les moins de 24 ans. Source : Revue du FMI au titre de l'article IV, février 2005.

De fait, ce niveau exceptionnellement élevé du chômage traduit le **blocage des embauches dans les activités formelles**, que se soit dans les administrations et les services publics en raison du maintien des politiques de rigueur, ou dans les grandes et moyennes entreprises, qui manifestent un faible dynamisme productif.

- **Les sociétés apportent à ces blocages diverses réponses** : la plus spectaculaire, souvent dramatique, prend la forme de l'émigration clandestine aux points rapprochés des deux rives de la Méditerranée : détroit de Gibraltar, îles méridionales italiennes, mais aussi îles Canaries.

Plus massivement, se développe **un large secteur informel** de petits métiers de la ville : emplois de jeunes bonnes venant de la campagne, transports en tout genre, métiers et artisanat du bâtiment, petits commerce ambulant, guides touristiques, mais aussi services informatiques et téléphoniques, etc.

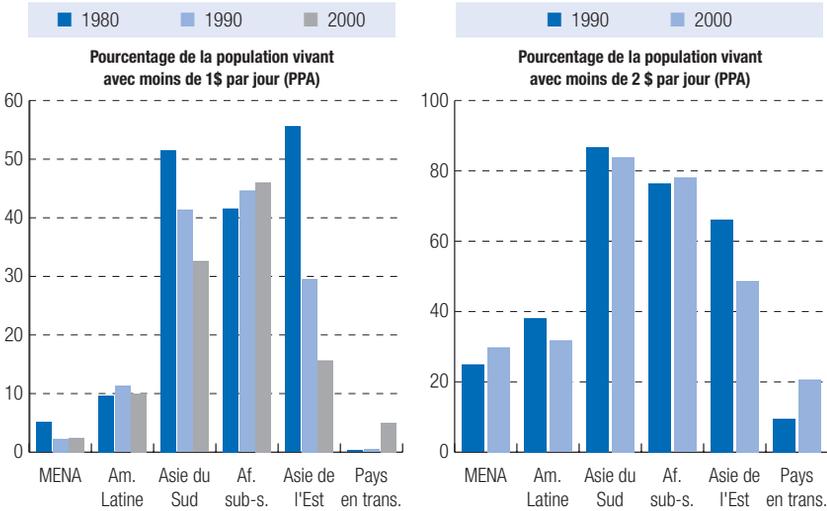
Ces activités de survie, à très faible productivité dans leur grande majorité, jouent un rôle d'amortisseur social. Mais, accroissant la dichotomie du marché du travail entre le segment formel affecté par de fortes rigidités et le segment informel extrêmement flexible, elles exercent sur le segment formel une distorsion de concurrence. Ces activités ne sont, finalement, que très marginalement porteuses de développement (Marniesse et Filipiak, 2003).

2.3. Un niveau exceptionnellement bas de pauvreté monétaire

Autre caractéristique structurelle partagée : l'ensemble des pays de la région connaît **un très faible niveau de pauvreté monétaire** relativement aux pays en développement et en transition. A noter toutefois que la pauvreté monétaire mesurée à moins de deux dollars par jour a augmenté durant les années 1990.

Sur l'ensemble des pays du MENA (*Middle East and North Africa*), la Banque mondiale documente une statistique sur la part de la population vivant avec moins de un dollar (deux dollars) par jour.

Graphique 20.
Pauvreté monétaire dans les MENA



Source : WDI – Banque mondiale.

- Cette relative faiblesse de la pauvreté monétaire (mesurée en parité de pouvoir d'achat) s'explique pour partie par l'importance des transferts des émigrés, dont une grande proportion est destinée aux populations pauvres des pays d'origine (Bourchachen, 2000)³⁰. L'organisation de filets sociaux par le soutien public aux prix des produits de base, la politique d'embauche dans l'administration qui a largement prévalu jusqu'aux PAS, mais aussi les solidarités familiales et les traditions religieuses (la charité) expliquent la faible prévalence de la pauvreté monétaire dans ces pays³¹,

30. Selon l'auteur, ces apports seraient à l'origine d'une baisse du taux de pauvreté au Maroc de 23 % à 19 %, affectant 1,2 million de personnes qui auraient ainsi échappé à la pauvreté grâce au soutien financier de leurs parents émigrés.

qui bénéficient ainsi d'une **certaine cohésion sociale** au travers de mécanismes profondément enracinée dans les sociétés.

Pour ce qui relève des politiques publiques cependant, le contrat social implicite qui fonde cette solidarité n'est pas basé sur des droits clairement liés aux personnes, mais le plus souvent sur des pratiques clientélistes qui tendent à «attacher» les individus aux titulaires de parcelles de pouvoirs politique ou administratif³². Il en va ainsi des embauches dans l'administration.

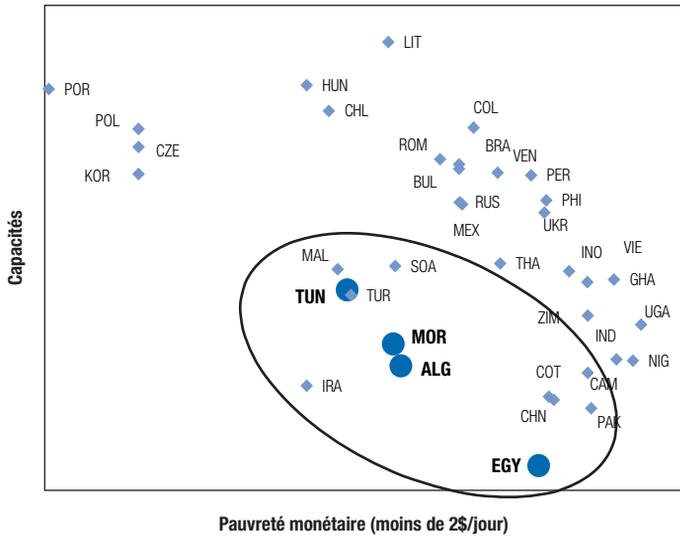
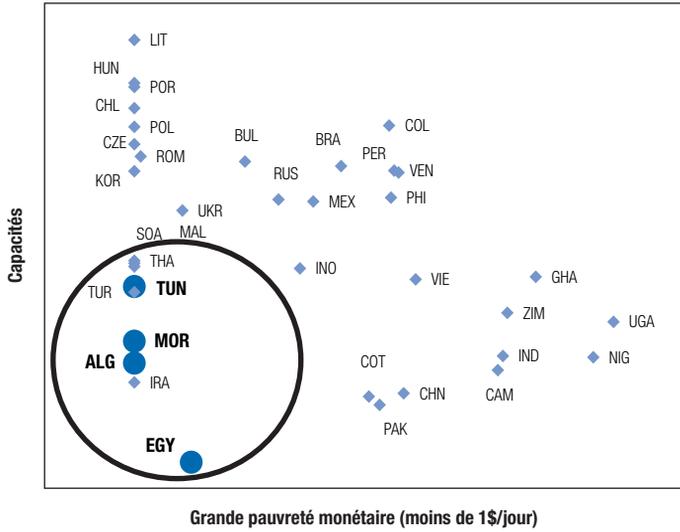
- Cette faible prévalence de la pauvreté monétaire s'accompagne cependant **d'un niveau peu élevé des « capacités »**, (*capabilities*) au sens d'Amartya Sen (2000), qui a élargi la notion de pauvreté au-delà de la pauvreté monétaire : les populations en général et les pauvres tout particulièrement ont en effet des possibilités limitées de s'exprimer et se faire entendre, s'organiser d'une façon autonome, avoir accès aux services de base de santé et d'éducation, au crédit, à l'information, à la liberté de choisir son identité, au respect par les autorités, à la participation aux affaires de la cité. (Ould Aoudia, 2003, op. cit.). Dans le même esprit, la région se caractérise par la plus faible participation des femmes à l'activité économique (26 % pour la région MENA, contre plus de 30 % pour l'Amérique latine et l'Asie du Sud et plus de 40 % en Asie de l'Est et en Afrique sub-saharienne).

Nous inspirant d'Amartya Sen, nous construisons un indicateur de capacités à partir des données de la base « Profils Institutionnels » du MINEFI (Bertheliet *et al.*, 2004),

31. Sala-i-Martin et Artadi, (2003), relèvent également ce point.

32. Ainsi, en Tunisie, c'est le parti du Président, largement implanté sur tout le territoire, qui distribue une part importante de l'aide sociale, tandis que ses ressources sont constituées de contributions «volontaires» versées sur le compte « 26-26 ». Ainsi, tant du côté des ressources que des emplois, l'aide sociale n'est pas associée à un droit, mais participe du contrôle politique de la population et maintient les individus dans une posture de dépendance/soumission au pouvoir, au travers d'un dispositif de collecte et de redistribution entièrement privatif et discrétionnaire.

Graphique 21.
Capacités et pauvreté monétaire



Source : WDI, Banque mondiale, et « Profils Institutionnels », MINEFI.

sous l'hypothèse que ces capacités sont réparties d'une façon homogène dans les populations³³.

Les quatre principaux pays de la Méditerranée arabe sont référés dans la base : Maroc, Algérie, Tunisie et Égypte³⁴. Notre indicateur des capacités est construit en agrégeant des indicateurs élémentaires de la base « Profils Institutionnels » et des données structurelles en provenance de la base WDI de la Banque mondiale³⁵.

Les quatre pays arabes méditerranéens, repérés par des ronds sur le graphe, groupés dans la représentation de l'échantillon entre eux et avec l'Iran et la Turquie, se distinguent parmi les PED par cette combinaison de faibles capacités et de faible pauvreté monétaire.

2.4. De fortes dépenses d'éducation pour une mauvaise adéquation des qualifications à l'emploi

- **Des dépenses publiques d'éducation élevées.** Les pays arabes de la Méditerranée ont consacré une part du PIB à l'éducation notablement et durablement supérieure à celle des trois grandes autres zones en développement (5,7 % en moyenne depuis 1970), contre 2,8 % en Asie de l'Est, 3,3 % en Amérique latine et 2,4 % en Asie du Sud.

33. Cette hypothèse est nécessaire car les indicateurs institutionnels de la base « Profils Institutionnels » mesurent un niveau moyen par pays, ce qui tend à majorer pour tous les pays les capacités des pauvres.

34. Ainsi que la Syrie, mais celle-ci ne délivre pas de statistiques sur la pauvreté.

35. L'indicateur de capacités, tiré de la base « Profils Institutionnels », est formé par l'agrégation des variables suivantes : « droits individuels face à l'État », « droits sur le marché du travail », « inclusion/cohésion sociale », « accès au micro crédit ou au crédit traditionnel », auxquels ont été adjoints, en provenance de WDI – Banque mondiale : « taux d'alphabétisme adulte », « espérance de vie des femmes ». Toutes ces données portent sur l'année 2001. Elles ne sont pas susceptibles de connaître de fortes évolutions sur une

- Avec des niveaux de départ très faibles (31 % de la population alphabétisée en 1970), la progression de l'alphabétisation a été rapide : en 2000, elle a atteint 66 %. Compte tenu des écarts des niveaux de départ, la comparaison est particulièrement pertinente avec l'Asie du Sud. Celle-ci, partie d'un niveau à peine plus élevé (33 %), n'a atteint que 56 % de la population alphabétisée en 2000. Mais les bons résultats dans les pays arabes méditerranéens sont obtenus avec des dépenses publiques deux fois supérieures. Cependant, il est à noter que la scolarisation des filles a été plus rapide qu'en Asie du Sud.
- Ces caractéristiques sont communes aux pays arabes méditerranéens, à l'exception de la Tunisie qui a mené, dès l'indépendance en 1956, une politique très active d'éducation, particulièrement en direction des filles. Cette politique s'est insérée dans un mouvement plus global de modernisation de la société, mené d'une façon ferme par le président de l'époque, Habib Bourguiba.
- Ces résultats en termes d'alphabétisation de la population ne rendent cependant pas compte de la **qualité de l'éducation**, très difficile à mesurer. Ainsi, le système éducatif indien, très élitiste, produit dans l'éducation supérieure des jeunes d'un niveau de formation très élevé. Ce n'est pas le cas, loin s'en faut, de la plupart des pays arabes méditerranéens, dont les diplômés du supérieur trouvent difficilement à s'employer et se retrouvent massivement au chômage (Banque mondiale, 2003f et 2005b), nourrissant une contestation chronique et une forte émigration.
- **Une absence de stratégie éducative.** Dans une étude comparant les politiques éducatives et les situations sur les marchés du travail au Maroc, en Égypte et en Corée du Sud (Boutrolle et Teboul, 2002), les auteurs analysent, en dynamique, la relation entre les qualifications de la population et les besoins en main-d'œuvre pour ces trois pays. Ils décrivent le schéma de développement éducatif mis en place par la **Corée**

du Sud dès 1961, liant étroitement l'évolution des priorités éducatives et les phases successives d'industrialisation³⁶.

En **Égypte**, le projet éducatif mis en place dans les années 1950 n'a pas hiérarchisé les priorités ni cherché d'articulation avec le projet de développement qui donnait la priorité à l'industrie lourde. La garantie de l'emploi public à tout diplômé de l'enseignement supérieur, instauré en 1961, et sa gratuité en 1963, ont entraîné une croissance exceptionnelle de l'enseignement supérieur (Boutrolle et Teboul, 2002)³⁷, au détriment de l'enseignement de base.

Le **Maroc** est le pays arabe où le taux d'analphabétisme demeure le plus élevé : le développement du secteur textile, même basé sur une main-d'œuvre non-qualifiée, a buté sur l'analphabétisme de la main-d'œuvre. En outre, l'arabisation de l'enseignement primaire et secondaire, alors que l'enseignement supérieur s'effectue en français³⁸, joue un rôle de puissant filtre social, les enfants des élites parlant français à la maison et/ou au lycée français.

- **La mauvaise adéquation** entre les qualifications de la main-d'œuvre et les besoins des entreprises privées tient notamment à l'histoire post-coloniale. En effet, dans les pays étudiés, le manque de cadres pour construire l'État aux premiers temps des indépendances a poussé les autorités à accorder à tous les diplômés de

36. La programmation de l'éducation a suivi trois phases en Corée : i) début des années 1960, priorité à l'enseignement primaire en lien avec la phase d'émergence du secteur d'industries légères intensives en main-d'œuvre non qualifiée, puis, ii) à partir des années 1970, priorité à l'enseignement secondaire et technique, cohérent avec le développement d'une seconde phase d'industrialisation autour de l'industrie lourde plus intensive en technologies – chimie lourde, automobile, construction navale.- iii) puis, au début des années 1990, augmentation des ressources affectées à l'université et à l'enseignement technique de haut niveau en lien avec le développement des industries de moyenne et haute technologie, électronique notamment. Voir également Boutrolle (2005).

37. De 5 000 étudiants en 1952 à 160 000 en 1970 (Boutrolle et Teboul, 2002, op. cit.).

38. Sauf pour les disciplines littéraires, juridiques et historiques.

l'enseignement supérieur l'accès de droit à l'emploi dans l'administration ou les entreprises publiques.

Ce système d'incitations, qui a duré jusqu'à la fin des années 1980, a pesé sur la qualité de l'enseignement. Il a conduit de plus à une mauvaise allocation des talents, poussant les étudiants vers les disciplines juridiques, religieuses et littéraires.

Les pays arabes méditerranéens face à la seconde génération de réformes

3

Résumé

Au terme des ajustements structurels qui ont porté sur la résorption de l'excès de demande par la réduction relative de celle-ci, l'enjeu est **de dynamiser l'offre**. Il s'agit alors de prolonger les réformes de première génération par **des réformes qui pénètrent profondément au cœur des systèmes productifs** : des réformes institutionnelles touchant aux modes de fonctionnement des sociétés et impliquant un nombre élevé d'acteurs. Parmi les outils d'incitation à ces réformes de seconde génération, la libéralisation commerciale est estimée jouer un rôle important.

Nous examinons donc **le Partenariat euro-méditerranéen** dans sa composante économique (création d'une zone de libre-échange à l'horizon 2010) qui s'inscrit, du point de vue du mouvement de réformes, dans le prolongement des plans d'ajustement structurel (paragraphe 3.1.). Les effets

83

du Partenariat sur la dynamique des réformes et le régime de croissance sont encore difficiles à déceler compte tenu des retards pris dans la mise en œuvre des accords de libre-échange.

C'est seulement en Tunisie, première engagée dans le processus depuis 1996, que des effets sont perceptibles : le Partenariat en tant que tel ne semble peser que marginalement sur le rythme des réformes (à l'exception notable de la transition fiscale qui, à ce jour, semble en bonne voie), mais un début de réallocation des facteurs, effet « classique » attendu de l'ouverture, est décelé. Cette réallocation est cependant largement perturbée par la fin des accords textile-vêtement et le passage, à réussir, à « l'après-textile ».

Au Maroc, engagé dans le désarmement tarifaire avec l'Europe depuis 2000, les effets sont encore moins perceptibles. Dans les autres pays, le processus n'est pas encore amorcé. Au total, le Partenariat n'a pas encore fait la preuve de sa capacité à peser réellement sur les dynamiques de réformes dans les pays. Au demeurant, il se vérifie que c'est quand les réformes sont appropriées par les élites et la société qu'elles s'inscrivent dans les dynamiques locales.

Avec leur présence accrue dans la région, les États-Unis ont déployé une panoplie **d'arrangements commerciaux** avec les pays arabes, notamment avec la Jordanie, le Maroc et l'Égypte (paragraphe 3.2.).

Nous explorons ensuite **le fonctionnement des entreprises** (paragraphe 3.3.). Nous montrons que le tissu productif des pays arabes méditerranéens est marqué par un fonctionnement peu concurrentiel et une gouvernance

d'entreprise dissuasive à l'ouverture du capital. C'est le très faible niveau de sécurité des transactions qui limite la croissance des entreprises (des PME tout particulièrement). Il bloque la densification du système productif et sa diversification vers des activités non-traditionnelles.

L'analyse de la gouvernance d'entreprise montre l'étroite imbrication des intérêts privés et publics, et les prescriptions de libéralisation, comme les privatisations, ne conduisent pas à la dynamisation de leur activité. Au total, l'environnement institutionnel et le mode de fonctionnement du système productif sont dissuasifs pour l'innovation et la prise de risque industriel. Dans cette situation, les entreprises n'ont pas pris le relais de l'investissement, après la diminution de l'investissement public dans les infrastructures.

*Nous analysons **les systèmes financiers** (paragraphe 3.4.). Conséquence du fonctionnement des entreprises décrit précédemment, la demande de financement externe de la part des entreprises est faible. Dans ces conditions, les systèmes financiers sont tournés essentiellement vers le financement de l'État, les institutions financières partageant largement avec les entreprises une forte aversion pour le risque : l'orientation des ressources majoritairement vers les financements publics ne résulte donc pas d'une éviction des entreprises par l'État.*

Le secteur bancaire, en voie de libéralisation, reste peu ouvert, ce qui l'a mis à l'abri des crises financières qui ont secoué les pays émergents depuis le milieu des années 1990, tandis que les marchés financiers n'interviennent que marginalement dans le financement de l'économie, comme c'est le cas pour la totalité des pays en développement. Au total, le système financier ne joue

pas un rôle moteur dans la croissance de ces pays, le nœud des blocages demeurant au cœur du fonctionnement des entreprises.

*L'analyse multicritère des **caractéristiques institutionnelles** des pays étudiés, menée à partir de la base de données « Profils Institutionnels » couvrant un ensemble de pays en développement et développés sur tous les continents, infléchit et élargit les premières conclusions sur la gouvernance, tirées des bases de données de la Banque mondiale (paragraphe 3.5.).*

*Dans la typologie déduite de l'analyse de données, les pays arabes se caractérisent par une gestion autoritaire et paternaliste des sociétés et des économies : la conduite sans redevabilité des pays s'effectue «en échange» de protections sur un mode paternaliste (subventions aux produits de base, embauches dans le secteur public). Mais ces protections ne sont pas adossées à des **droits** : les relations sociales et économiques sont largement basées sur le **lien**, ce qui entraîne des effets contradictoires : ces formes institutionnelles assurent certes de fortes solidarités traditionnelles, en revanche, elles tendent à figer les sociétés. Les dynamiques de réformes y sont donc faibles, et ce, d'autant plus que les pays disposent de ressources rentières.*

*Comme dans tous les pays, le processus de développement fait cheminer les sociétés d'un système où les règles sont basées sur le lien vers un système où les règles sont basées sur le droit. Ce processus s'effectue sur le très long terme, les deux systèmes se chevauchant pendant la longue période de transition. Il ne suit pas une trajectoire linéaire, et conduit à des **baisses d'efficience** que les politiques de développement ne reconnaissent pas suffisamment (paragraphe 3.6.)*

*Finalement, nous développons le concept de **confiance** comme facteur de croissance à long terme. Confiance statique entre les agents, qui réduit les coûts de transactions, confiance dynamique dans le futur, qui élargit les anticipations positives pour investir dans le capital (entreprises), dans l'éducation (ménages). Dans ces deux dimensions, nous montrons que les pays arabes méditerranéens présentent un déficit aigu de ce facteur confiance, la Tunisie partiellement exceptée (paragraphe 3.7.).*

3.1. Le Partenariat euro-méditerranéen prolonge le mouvement des programmes d'ajustements structurels

Le Partenariat euro-méditerranéen (PEM), initié en 1995 à Barcelone, regroupe les pays de l'Union européenne et les pays partenaires méditerranéens (PPM)³⁹. Au-delà de ses dimensions politiques, son volet économique est centré sur la constitution progressive d'une zone de libre-échange à l'horizon 2010 entre l'UE et chacun de ces pays et entre ces pays eux-mêmes. Ce volet économique est inséré dans un dispositif d'accompagnement offrant à ces pays un ancrage politique et un appui financier dirigé vers le soutien aux réformes institutionnelles de ces pays (dons au travers de Meda) et aux financements d'infrastructures et des entreprises (prêts au travers de la Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat – Femip – de la Banque européenne d'investissement – BEI).

39. A l'origine, les PPM étaient douze : Maroc, Algérie, Tunisie, Égypte, Jordanie, Liban, Syrie, Israël, Territoires palestiniens, Chypre, Malte et Turquie. Avec l'adhésion des deux îles à l'UE, ils ne sont plus que dix depuis 2004.

Nous en examinons les effets attendus et observés en termes de dynamique des réformes et de relance de la croissance, dix ans après son lancement.

- **Sur le plan commercial, le projet de zone de libre-échange vise à rendre symétrique les préférences entre nord et sud de la Méditerranée, puisque l'Europe, depuis les accords passés avec ces pays dans les années 1970, a accordé l'entrée en franchise de douane aux produits industriels des pays partenaires méditerranéens⁴⁰.**

Les accords bilatéraux passés entre l'Union européenne et chacun des pays partenaires sont sensés devoir se compléter par des accords commerciaux entre les pays partenaires eux-mêmes pour finaliser l'architecture d'ensemble au niveau régional (Ould Aoudia et Tubiana, 2000).

- **En termes de régime de croissance et de dynamique des réformes**, qui est le sujet qui nous importe ici, les effets attendus de la création de la zone de libre-échange portent, classiquement, sur deux dimensions majeures (Fontagné et Guérin, 1997)⁴¹:

40. Remarque sur le profil du désarmement tarifaire : durant les quatre à cinq premières années d'application de l'accord, les baisses de tarifs douaniers portent sur des biens non produits localement (biens d'équipement et biens intermédiaires). Ensuite et progressivement, ce sont les biens produits localement (surtout les biens de consommation) qui sont touchés par les réductions tarifaires. Ce phasage du désarmement vise donc à donner aux pays un répit pour se préparer au « choc de concurrence » des produits européens. Il élève mécaniquement et d'une façon temporaire la « protection effective » des entreprises, puisque dans la première phase, leurs intrants sont détaxés tandis que leurs productions finales restent protégées.

41. A noter que l'environnement économique qui prévalait dans les années 1970-1980 au moment du décollage économique des pays d'Asie de l'Est laissait une large marge de manœuvre aux politiques publiques : ainsi, la Corée a pratiqué une politique de « filtrage » de ses importations (ainsi que des IDE) en couplant un désarmement douanier progressif et sectoriel avec des politiques de subventions à l'exportation, également ciblées par secteurs. Portant sur des produits exportés qui affrontaient la concurrence internationale, ces politiques combinaient la « carotte » des soutiens publics avec le « bâton » de la concurrence internationale. De telles politiques ont été proscrites depuis par les dispositions de l'OMC (Rodrik, 2004).

- **à court et moyen termes**, une dynamisation des réformes structurelles et, à commencer par les réformes fiscales en raison de la compensation nécessaire des pertes de recettes douanières dues au désarmement tarifaire avec l'Union européenne, principal partenaire commercial de chaque pays concerné.
- **à moyen et long termes**, un effet de dynamisation de l'offre par les réallocations de facteurs entraînées par la modification des prix relatifs (baisse des tarifs douaniers sur les biens importés) qui élève la pression concurrentielle exercée en provenance de l'UE.
- En introduisant la concurrence des produits européens au cœur des systèmes productifs des pays étudiés, **le PEM est théoriquement pertinent** : il est en effet sensé éroder les rentes constituées à l'abri des protections douanières et créer un levier puissant pour faire progresser les mutations institutionnelles qui devront accompagner les réallocations de facteurs (Cling et Ould Aoudia, 2003).
- Prévues pour être achevées en 2010, la constitution de la zone de libre-échange dans le cadre du Partenariat est basée sur une série d'accords bilatéraux (les accords

Tableau 2.
Étapes de la constitution de la zone de libre-échange

PAYS	Entrée en vigueur de l'accord d'association	Fin de la période de transition de 12 ans
Israël	2000	En ZLE depuis 1988, avant le lancement du Partenariat euro-méditerranéen
Tunisie	1998, mais application unilatérale dès 1996	2008
Autorité palestinienne	1997 (accord intérimaire)	
Maroc	2000	2012
Jordanie	2002	2014
Liban	2003 (accord intérimaire)	2015
Égypte	2004	2016
Algérie	2005	2017
Syrie	en cours de ratification	

d'association entre l'UE et chacun des pays partenaires méditerranéens). Cependant, la mise en place de ces accords a pris **un important retard** par rapport à son horizon de 2010.

Hors Chypre et Malte qui ont intégré l'Union européenne en mai 2004, et la Turquie, déjà en Union douanière et à qui vient d'être promise l'ouverture des négociations d'adhésion, les autres pays arabes méditerranéens partenaires, Tunisie et Maroc exceptés, n'ont entamé leur désarmement douanier que très récemment.

- **Les premiers effets** ne sont donc actuellement mesurables que sur les deux pays flancs du Maghreb, la Tunisie et le Maroc (Caupin, 2005).

Encadré 2.

Pression sur les comptes publics entraînée par l'ouverture commerciale

Dès le début de l'application de l'accord, le désarmement tarifaire va exercer une pression sur l'équilibre des finances publiques par la diminution mécanique des recettes douanières.

Effets possibles sur les économies nationales et les budgets des États :

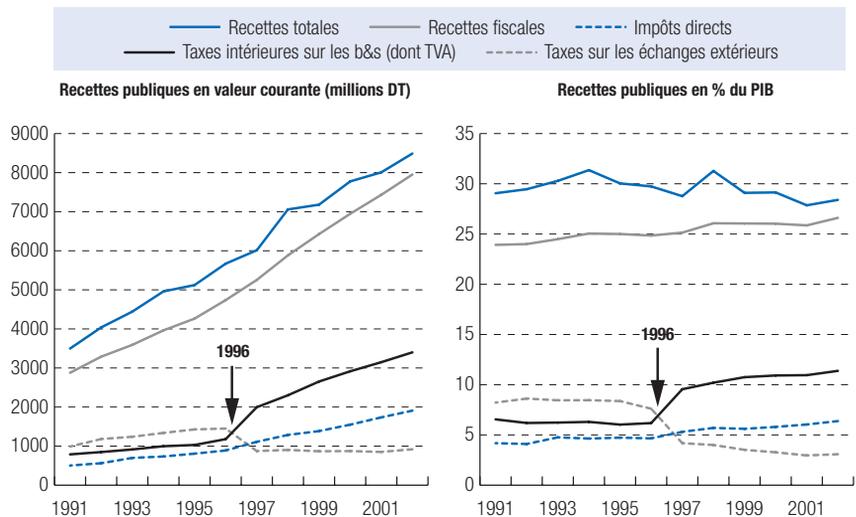
- **au niveau de l'économie dans son ensemble :** cette baisse tarifaire diminue les recettes publiques et élève, à due concurrence, les revenus des entreprises par la baisse du prix des biens importés. Les entreprises peuvent répercuter tout ou partie de cette baisse de prix. Si elles ne répercutent qu'une partie de la baisse, elles arbitrent entre différentes affectations de ce supplément de ressources (investissement, distribution de revenus, etc.). Elles peuvent aussi répercuter la totalité de la baisse des prix, sous l'effet de la concurrence locale. Dans ce cas, ce sont les consommateurs locaux qui bénéficient d'une augmentation de leur revenu ;
- **au niveau des finances publiques :** il y a une perte nette de recettes, que l'État doit compenser, soit en diminuant ses dépenses (mais les marges de manœuvre sont limitées : salaires, investissements, dépenses sociales sont difficilement compressibles), soit en augmentant ses recettes sur d'autres postes.

Au plan de l'équilibre commercial, on constate pour les deux pays une forte augmentation des taux d'ouverture (Export + Import / PIB), une stabilité du solde commercial en Tunisie, et une relative dégradation au Maroc, largement due, pour ce dernier, au relèvement des prix du pétrole depuis 2001.

Au plan de la transition fiscalo-douanière : les deux pays sont parmi ceux pour lesquels la part de recettes affectées par l'ouverture avec l'Europe est la plus élevée en points de PIB, soient 6,0 % et 2,2 % respectivement pour la Tunisie et le Maroc (et 19,6 % et 9,2 % en pourcentage des recettes publiques). Ces chiffres sont, pour l'Algérie et l'Égypte respectivement de 2,5 % et 2,3 % en part de PIB, et 8,1 % et 4,0 % en part de recettes publiques.

- **La Tunisie** a mené depuis 1996 une « compensation fiscalo-douanière » particulièrement réussie, en augmentant les recettes prélevées notamment au

Graphique 22.
La compensation fiscalo-douanière en Tunisie



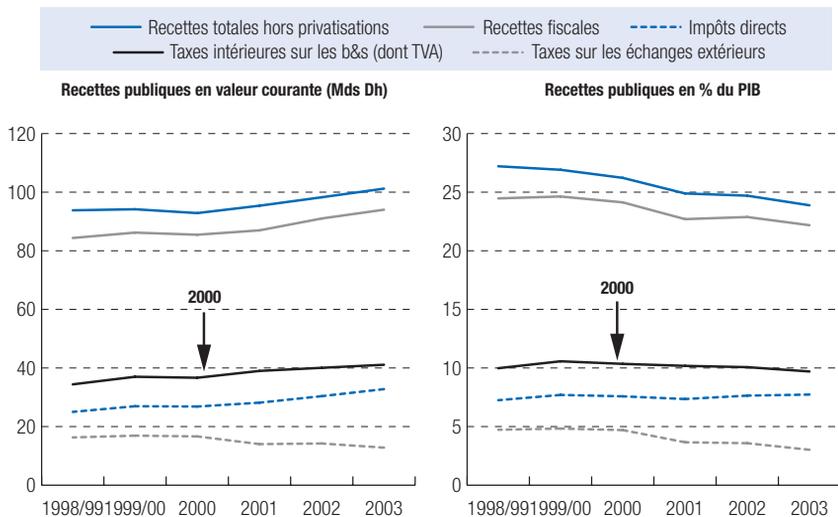
Source : GFSY – FMI, et Lois de Finances.

titre de sa fiscalité indirecte (TVA) pour compenser les pertes de recettes douanières.

Si la part des recettes publiques globales dans le PIB décroît légèrement, la part du total des recettes fiscales n'a pas été affectée par cette perte, alors même que la Tunisie a entamé en 2001 la seconde phase de la période de transition de 12 ans, pendant laquelle l'effort de compensation est plus important.

- **Pour le Maroc**, la transition fiscal-douanière a commencé en 2000 : partant d'une structure des recettes légèrement différente et d'une tendance à la réduction de la part des recettes totales (et fiscales) dans le PIB, cette transition s'est effectuée, jusqu'alors, par relèvement des recettes issues des impôts directs et de la TVA. En

Graphique 23.
La compensation fiscal-douanière au Maroc



Source : Art IV - FMI et Lois de Finances.

part de PIB, on note une décroissance relative de la TVA qui tranche avec le léger relèvement des impôts directs.

Au Maroc, cette transition s'effectue cependant dans un contexte de dégradation du solde des finances publiques alors que les dépenses d'investissement se contractent. Hors recettes des privatisations, la moyenne du déficit public rapporté au PIB s'établit dans ce pays à 4,9 % entre 2000 et 2004, tandis qu'elle s'établit à 3,0% pour la Tunisie.

Depuis 2004 cependant, les autorités marocaines comptent sur les mesures structurelles pour compenser la perte de recettes douanières : amélioration de la collecte par le renforcement des contrôles et de la formation de l'administration fiscale, freins à l'embauche dans la fonction publique, programmes de départs volontaires, etc.

- **Cette transition pourrait être plus délicate à mener pour les autres pays**

Parmi les autres pays partenaires méditerranéens, la Jordanie a entamé la mise en œuvre de l'accord d'association en 2002, le Liban en 2003, l'Égypte en 2004 et l'Algérie en 2005. Il est donc encore trop tôt pour évaluer son incidence sur les finances publiques. Pour la Syrie, l'accord est en cours de ratification.

Nous cherchons à évaluer les difficultés de mise en œuvre de la transition fiscale dans ces pays, du point de vue de leurs capacités administratives. Nous utilisons, pour ce faire, la base de données « Profils Institutionnels » pour les pays référencés dans la base et qui ont à mener cette transition (soient : Algérie, Égypte, Maroc, Tunisie, Syrie).

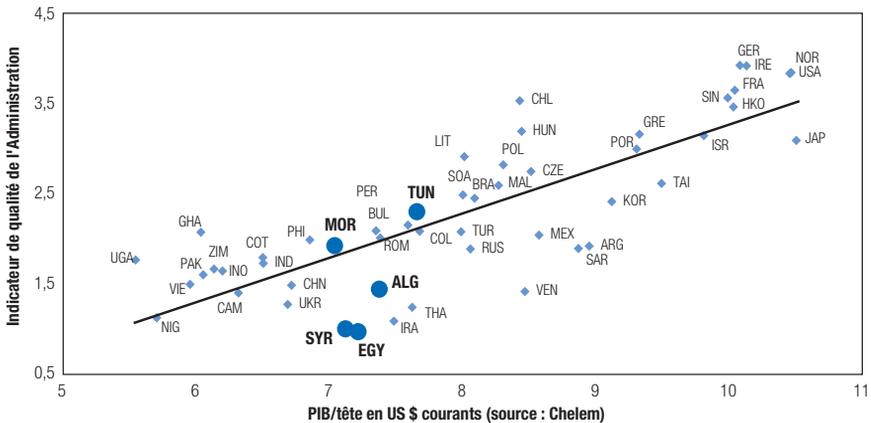
Nous supposons que la transition fiscale portant sur la mise en place ou l'extension d'instruments fiscaux sera d'autant mieux mise en œuvre que le pays dispose d'une administration de qualité. Nous construisons ainsi un indicateur de la qualité de

l'administration globale pour les 51 pays de la base de données en agrégeant les variables élémentaires relevant de la « gouvernance publique » et de la « sécurité des contrats »⁴².

- A partir de la mise en relation de cet indicateur avec le niveau de développement (ici le logarithme du PIB par tête), nous examinons la position des pays partenaires les uns par rapport aux autres et relativement aux autres pays d'une part, par rapport à la droite de régression représentant la situation moyenne de qualité de l'administration par niveau de revenu, d'autre part.

Graphique 24.

Indice de qualité de fonctionnement de l'administration en fonction du revenu par tête



Source : « Profils Institutionnels » – MINEFI et Chelem - CEPII.

42. Dans la base « Profils Institutionnels », nous construisons un indicateur combinant, au titre de la « gouvernance publique » : la transparence et la lisibilité de l'action publique, le contrôle de la corruption, l'efficacité de l'administration (fiscale, douanière notamment) et de la justice non-commerciale, et au titre de la « sécurité des contrats », la capacité de l'État à respecter et faire respecter les droits de propriété, le fonctionnement de la justice commerciale et le droit sur la faillite. Cet indicateur est proche de l'*Index of Quality of Administration* (IQA) utilisé par le WBI (Banque mondiale, 2003b).

On constate que les pays partenaires répertoriés dans la base de données sont relativement groupés au sein de l'échantillon⁴³. La Tunisie et le Maroc occupent une situation « moyenne » : selon la relation établie entre l'indicateur mesurant le fonctionnement de l'administration et le niveau de développement, la qualité de leur appareil administratif n'accuse pas de retard par rapport à leur niveau de revenu par tête (les points sont proches ou même légèrement au-dessus de la droite de régression). En revanche, l'Algérie, et surtout l'Égypte et la Syrie manifestent un écart important au regard de leur niveau de développement et pourraient connaître plus de difficultés à mettre en œuvre leur transition fiscalo-douanière.

Au-delà des réformes fiscales nécessitées par le désarmement douanier, la constitution progressive de la zone de libre-échange doit également être accompagnée pendant la période transitoire par des politiques publiques pour adoucir le choc de l'ouverture.

- **Les politiques d'accompagnement engagées par la Tunisie et le Maroc ont porté sur la préparation du tissu industriel à l'ouverture**⁴⁴. Les autorités ont pris des mesures d'accompagnement sur le terrain sectoriel⁴⁵ :

- en **Tunisie**, avec la mise en place, dès 1997, de la politique de « mise à niveau de l'économie », inspirée et soutenue par d'anciens dirigeants portugais qui ont eu à mener ce même processus lors de leur intégration à l'Europe en 1986 et avec l'appui de l'Onudi (Porter, 1990 ; Onudi, 2002). Cette politique visant à réduire les

43. On a vu que selon les indicateurs de Kaufmann (paragraphe 1.2.), les pays arabes méditerranéens ont en moyenne des caractéristiques institutionnelles égales ou supérieures à la moyenne des PED en matière de « qualité de fonctionnement des administrations ». L'échantillon de la base « Profils Institutionnels » ne comprenant pas tous les PED (mais 37 d'entre eux) et incluant six pays en transition et huit pays développés, la position des pays étudiés connaît mécaniquement une dégradation relative, telle que constatée dans le graphe.

44. Sur la nécessité d'accompagner l'ouverture, voir Marniesse et Filipiak (2003).

45. Dessus et Suwa (2000) mettent en lumière l'importance des mesures sectorielles pour préparer les entreprises au choc de la concurrence.

risques de l'ouverture comporte des programmes de soutien à l'expertise puis à la modernisation des entreprises. Son démarrage a été lent, mais des effets sont maintenant constatés : participation croissante des entreprises aux dispositifs mis en place, hausse des investissements, efforts de rationalisation de la gestion, amélioration de la structure financière des entreprises, etc. (Caupin, 2005, op. cit.) ;

- au **Maroc**, l'engagement dans le Partenariat a procédé surtout d'une volonté politique. Il a été mené malgré l'opposition de la majorité du secteur industriel, alors qu'en Tunisie, les entreprises du secteur exportateur ont soutenu l'ouverture avec l'Europe (Bechri et Naccache, 2003). Le programme d'accompagnement des entreprises pour les préparer au choc de la concurrence européenne a démarré avec beaucoup de réticences, comme en atteste la très faible consommation des fonds mis à disposition des entreprises. Une nouvelle impulsion a été donnée avec la création des Centres régionaux d'investissement (2002) et la réforme du Code du travail (2003).

• Les premiers effets constatés en Tunisie et au Maroc :

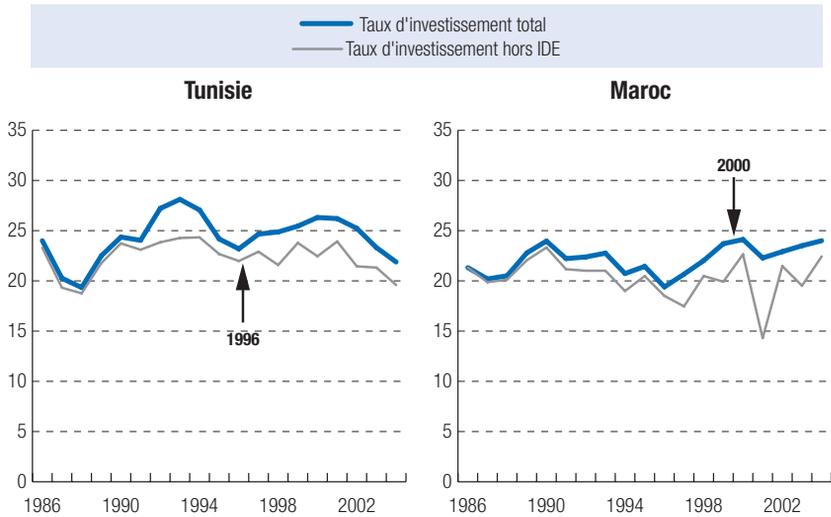
96

• **en termes d'investissement**, on ne constate pas de redressement significatif, sauf en **Tunisie** dans les toutes premières années qui ont suivi l'engagement dans l'accord d'association (flèche en 1996) et sous l'effet des IDE. Le taux d'investissement a par la suite fléchi dans ce pays, en raison notamment d'une anticipation de la suppression des quotas dans le textile-habillement avec la fin des Accords textile-vêtements (ATV) au 1^{er} janvier 2005.

Au **Maroc**, l'évolution est indécise, mais les IDE, essentiellement liés aux privatisations et très peu à des implantations de nouvelles activités, expliquent la relative bonne tenue du taux d'investissement. Le Maroc est aussi affecté par la fin des ATV, mais à un degré moindre que la Tunisie⁴⁶. Par ailleurs, ce pays possède un dense tissu

de très petites entreprises informelles, de services ou du bâtiment, qui ne seront pas affectées directement par l'ouverture⁴⁷.

Graphique 25.
Taux d'investissement et PIB (pourcentage)



Source : Statistiques financières internationales du FMI.

- **En matière de réallocation des facteurs**, les mouvements sont lents, et l'observation n'est encore possible qu'en **Tunisie** qui en est à sa huitième année d'ouverture. On y constate un début de recomposition structurelle de l'appareil productif marqué notamment par le recul du textile-habillement (qui s'accélère à partir de janvier 2005 sous l'effet de l'accroissement de la concurrence des produits chinois sur les marchés domestique et européen, lié au démantèlement des ATV)

46. La production du secteur textile-habillement pèse 12 % du PIB en Tunisie, contre 3 % au Maroc (Chaponnière, 2003a).

47. Sur le débat théorique à propos des conditions requises pour que l'ouverture dynamise la production, voir : Marniesse et Filipiak, (2003).

(Caupin, 2005, op. cit.). On y décèle également le développement de nouvelles branches industrielles au sein de l'agro-alimentaire (avec un mouvement vers la qualité), de l'industrie électrique et électronique, ainsi qu'un début de développement de nouveaux services (notamment les centres d'appel), une diversification du tourisme (culturel, de luxe, pour le troisième âge), l'apparition de services médicaux à destination des étrangers, etc.

- **En matière sociale**, seule la Tunisie a commencé à lever les protections sur les biens produits localement. A ce stade, les autorités n'ont pas diffusé d'information sur la situation des entreprises désormais affectées par la concurrence européenne.
- **Au total**, la diversification du tissu productif en Tunisie pourrait tenir plus à la nouvelle donne internationale sur le marché du textile (« l'après-textile » auquel les autorités et le patronat ont commencé à se préparer), qu'aux effets, plus diffus, de l'ouverture vis-à-vis de l'UE. A tout le moins, les conséquences des deux mouvements seront difficiles à isoler.

Mais, à l'inverse des premiers dragons du Sud-Est asiatique (Corée, Taiwan, Hongkong et Singapour) qui ont redéployé leur main-d'œuvre du textile vers l'électronique quand la concurrence d'autres pays d'Asie s'est manifestée (Malaisie, Indonésie, Thaïlande, puis Vietnam et Chine), ni la Tunisie ni le Maroc (ni les autres pays arabes méditerranéens) ne disposent d'autres secteurs industriels assez dynamiques pour absorber les emplois excédentaires du textile.

- **Des avancées encore modestes sur le terrain du décloisonnement des échanges sud-sud**

L'architecture commerciale du Partenariat est formée d'accords bilatéraux entre l'UE, déjà en marché unique, et chacun des PPM. Elle devra être complétée par des accords

commerciaux de libéralisation des échanges entre ces pays, au risque, si cela n'était pas fait, de créer un effet dit de *hub and spokes* (« moyeu et rayons »). Dans un tel cas, les investisseurs (locaux ou étrangers) ont intérêt à investir dans le moyeu (d'où ils ont accès à tous les rayons, en plus du moyeu) plutôt que dans l'un des rayons (où ils n'ont accès qu'au pays d'investissement et au moyeu).

L'avantage attendu des accords commerciaux sud-sud au sein de la région tient à l'élargissement des marchés qui provoque une hausse de la concurrence et surtout la possibilité de réaliser, pour les entreprises, des économies d'échelle (par exemple, les trois pays du Maghreb constitueraient un marché de 70 millions d'habitants s'ils étaient réunifiés). L'initiative dite « d'Agadir », qui regroupe le Maroc, la Tunisie, l'Égypte et la Jordanie, vise à établir, dans cet esprit, une zone de libre échange entre les quatre pays cités. L'accord final a été signé en février 2004, mais son entrée en application, prévue en janvier 2005, a pris du retard. Cette initiative est ouverte aux autres pays partenaires.

- **Des baisses tarifaires aux facilités non-tarifaires**

En plus de ces accords sud-sud, qui portent surtout sur la dimension tarifaire, le Partenariat a initié des groupes de travail traitant de coopération industrielle et des aspects non tarifaires : harmonisation des règles d'origine⁴⁸, des normes et standards qui devraient abaisser les coûts de transaction et faciliter les échanges (programmes « *Euromed Market* », « *Anima* »⁴⁹, « *Euromed Qualité* », « *Euromed Innovation* », et création d'*Unimed*⁵⁰ et d'un groupe sur l'avenir du secteur textile).

48. La mise en place d'un système de cumul pan-euroméditerranéen des règles d'origine, regroupant les pays partenaires méditerranéens et les 25 pays de l'UE, est en cours.

49. *Anima* met en réseau les agences pour l'investissement étranger des pays partenaires.

50. *Unimed* est un réseau des organisations patronales euro-méditerranéennes.

Cette dimension prend une importance croissante car les pays développés, et notamment l'Europe, tendent à substituer des barrières non tarifaires (normes) aux barrières tarifaires. Au total, l'accès des produits des pays étudiés aux marchés européens se serait réduit, du fait de ces nouveaux obstacles (Femise, 2005, *op. cit.*), lesquels requièrent pour leur franchissement des capacités institutionnelles nettement plus élevées que pour celui des barrières tarifaires.

Or, selon l'étude du Centre de développement de l'OCDE (Dessus et Suwa, 2000 *op. cit.*), les gains résultant de la facilitation du commerce au titre des aspects non-tarifaires (*deep integration*) peuvent être supérieurs à ceux résultant des réductions tarifaires. Les effets attendus sur la dynamisation de l'offre sont également à venir (Ould Aoudia, 1996a et 1996b).

- **Au total, le Partenariat euro-méditerranéen semble avoir un début d'impact en matière de dynamisation des réformes structurelles de « seconde génération » en Tunisie et dans une moindre mesure au Maroc, mais les premiers effets sur l'offre ne sont à ce jour que faiblement perceptibles en Tunisie.**

L'ouverture commerciale ne constitue pas, en effet, une stratégie de développement en soi (Fontagné et Guérin, 1997, *op. cit.*). Elle doit être accompagnée d'un ensemble cohérent de réformes internes, qui dépendra, in fine, de la capacité des systèmes politiques de ces pays à conduire ces mutations, c'est-à-dire de la capacité à trouver les nouveaux équilibres politiques et sociaux pour **constituer une base de soutien** aux réformes et à la modernisation des sociétés (Azam et Morriçon, 1994 – Dessus *et al.*, 2000, *op.cit.*).

Outre le terrain fiscal, le chantier en cours porte, pour ces pays, sur l'accélération des réformes du système financier (pour augmenter l'épargne domestique et faciliter

le financement des entreprises, notamment celui des réallocations factorielles entraînées par l'augmentation de la concurrence), la poursuite des programmes de privatisations des entreprises publiques, y compris la mise en place de partenariats publics/privés pour les infrastructures, les réformes sur le marché du travail (pour diminuer les écarts entre marché formel très protégé et marché informel sans protection), l'extension et les réformes des régimes de protection sociale, la refonte des systèmes éducatifs, l'amélioration des systèmes de santé, etc.

- Au-delà de l'affichage d'un agenda chargé, la question posée est celle de la **cohérence de ces réformes** (sont-elles adaptées à l'environnement institutionnel existant ? s'inscrivent-elles dans une stratégie d'ensemble ?), et surtout **de leur appropriation par les acteurs et par la société**. Cette appropriation est nécessaire pour en assurer la mise en application effective et des effets espérés sur la croissance.

Globalement, on constate un écart important entre les annonces de réformes et leur mise en application. L'appréciation d'ensemble est encore difficile à établir, mais les résistances à l'œuvre sont perceptibles dans l'application des dispositifs : ainsi la nouvelle loi sur les sociétés au Maroc peine à pénétrer le tissu des entreprises car elle requiert des conditions qui ne sont pas réunies pour les PME (expertise comptable). Il en va de même pour la récente loi sur le marché du travail, finalement adoptée après 20 ans de discussions. En Tunisie, la politique d'ajustement macro-économique, l'ouverture et l'ancrage à l'Europe ont été appropriés par les élites, mais les réformes du système bancaire, poussées par la Banque mondiale, se heurtent à la défense d'intérêts très puissants.

Cette difficile progression des réformes, de la part des deux « meilleurs élèves » du Partenariat, augure des résistances dans les autres pays, résistances qui se sont manifestées notamment par la lenteur des négociations pour la signature des accords d'association avec l'UE, comme en témoigne le tableau n° 2.

3.2. Les États-Unis ont proposé des accords commerciaux aux pays de la région

Une gamme d'accords est proposée par les États-Unis aux pays de la région MENA, et constituent, comme le Partenariat euro-méditerranéen, des vecteurs possibles de réformes : accords de libre-échange, accords-cadres pour l'investissement et le commerce, zones industrielles qualifiées (QIZ).

- **Accords de libre-échange** : outre Israël avec qui un tel accord est en vigueur depuis la fin des années 1980, deux autres accords ont été passés entre les États-Unis et des pays de la région dans le cadre du projet américain de création d'une zone de libre-échange moyen-orientale⁵¹ : avec la Jordanie en 2000, entré en application en 2001, et avec le Maroc⁵² en 2004.

L'accord de libre-échange États-Unis/Jordanie, qui prévoit une période transitoire de dix ans, couvre un champ plus large que l'accord d'association reliant ce dernier pays avec l'UE : il inclut d'emblée les services, des dispositions sur la protection de la propriété intellectuelle et des mesures pour faciliter les mouvements des personnes. Il prévoit en outre un mécanisme de règlement des conflits.

102

L'accord avec le Maroc couvre également un large champ et prévoit un désarmement douanier immédiat pour 95 % des produits actuellement échangés. Pouvant menacer la toute jeune industrie pharmaceutique de génériques au Maroc, il a fait l'objet d'une forte contestation intérieure.

51. Projet de création de la *Middle East Free Trade Agreement* (MEFTA) lancé par les États-Unis en 2003, visant à créer une zone de libre-échange sur la région à horizon 2013. Il a été ensuite étendu à l'Afrique du Nord. Israël, la Jordanie et le Maroc constituent aujourd'hui les trois premiers pays de cet ensemble. Des négociations sont en cours avec Bahreïn, les Émirats Arabes Unis et Oman.

52. A noter que le Royaume du Maroc est le premier pays à avoir reconnu l'indépendance des États-Unis en 1777. Le traité de paix qui relie les deux pays (1787) est l'un des plus anciens dans l'histoire américaine.

- **Les accords-cadres pour l'investissement et le commerce** constituent un dispositif souple et peu contraignant, visant à « promouvoir une meilleure gouvernance économique ». A visée essentiellement politique, un nombre élevé de pays y ont adhéré : Algérie, Égypte, Tunisie, et dans la région du Golfe : Arabie Saoudite, Koweït, Yémen, Émirats Arabes Unis, Qatar.
- **Les zones industrielles qualifiées** (*Qualified Industrial Zones - QIZ*) constituent un autre outil commercial déployé par les États-Unis sur la région. Le régime des QIZ accorde l'entrée sur le sol américain en franchise de droits aux produits fabriqués dans ces enceintes à la condition qu'ils incorporent un pourcentage d'intrants israéliens (8 % pour la QIZ jordanienne). La première a été implantée en Jordanie en 1998. Son bilan, en termes de création d'emplois et d'effets d'entraînement sur l'économie locale, est faible⁵³. La seconde a été implantée en Égypte fin 2004.

A ce stade, les impacts de ces accords commerciaux ne sont perceptibles ni au plan économique ni en termes d'effets sur la dynamique des réformes. A plus long terme cependant, ils participent **d'un travail d'influence** auprès des élites des entreprises et des administrations. Ainsi, l'accord de libre-échange avec le Maroc a été porté par de jeunes fonctionnaires ayant fait leurs études aux États-Unis, fortement imprégnés de la culture d'outre-atlantique. De même en Égypte avec la formation d'un nouveau gouvernement composé de jeunes dirigeants d'entreprise partageant la même culture.

3.3. Un fonctionnement du système productif dissuasif pour l'innovation et la prise de risque industriel

Certes, les pays arabes méditerranéens ont montré leur capacité à prendre des mesures qui ont conduit aux ajustements macro-économiques nécessaires et à

53. Notamment en raison de la présence dans les QIZ d'ouvriers chinois (travaillant dans le textile) qui exerce une pression à la baisse sur les salaires locaux.

s'engager, pour la presque totalité d'entre eux, dans l'ouverture commerciale sous l'égide de l'UE. Mais la seconde génération de réformes qui se présente devant eux porte au cœur des systèmes productifs des transformations qui bousculent intérêts et traditions.

L'essentiel de notre documentation, sur ces points, provient des analyses produites par la Banque mondiale (2003a et 2003c) et le FMI (Abed, 2003), la Commission européenne (2003), le Plan Bleu (Corm, 2005) et, au niveau théorique, des études transversales sur l'ensemble des pays émergents portant sur la gouvernance d'entreprise menées au Centre de développement de l'OCDE (Oman, 2003).

Il ressort de ces travaux que le tissu productif des PPM est marqué par un fonctionnement peu concurrentiel caractérisé par de fortes barrières à l'entrée, une gouvernance d'entreprise dissuasive à l'ouverture du capital et une étroite imbrication des secteurs privé et public.

- **Structure des systèmes productifs, capacités d'imitation, concurrence et sécurité des transactions**

104

L'attention est portée ici sur la très faible dynamique des systèmes productifs de ces pays. La structure de ces systèmes y est marquée par un fort dualisme : d'un côté un nombre limité de grandes firmes étroitement imbriquées avec les États, qu'elles soient publiques ou privées, de l'autre des milliers de petites et très petites entreprises (TPE). Les unes et les autres, aux comptabilités opaques ou inexistantes, participent pour partie ou en quasi-totalité à l'économie informelle.

- **Les grandes firmes** privilégient la recherche d'activités à retour rapide (Gobe, 2001) par des investissements horizontaux (commerce, immobilier, etc.) en réinvestissant peu dans la filière, ce qui conduit à une faible accumulation de savoir-

faire technologique et managérial, à un niveau d'investissement à long terme peu élevé (manifestation d'une forte aversion pour le risque), à un faible effort de qualification de la main-d'œuvre et de recrutement de main-d'œuvre formée, alors qu'existe un niveau élevé de chômage de jeunes diplômés dans ces pays⁵⁴.

Le mouvement de «remontée de filière» que les « dragons » d'Asie de l'Est ont mené depuis plus de vingt ans ne s'est pas amorcé dans ces grandes entreprises, notamment dans le textile (de la confection/habillement vers la production de fibres textiles et de tissus), qui a constitué le secteur où s'est menée la première phase d'industrialisation de tous les pays émergents jusqu'alors. Aux causes internes évoquées ci-dessus, se sont ajoutés des facteurs externes liés à la modification du marché mondial du textile : la Tunisie et le Maroc (et avant ces deux pays la Turquie) sont entrés plus tardivement dans un marché plus fragmenté et plus exigeant en termes de qualité de tissus (Chaponnière, 2003a, op. cit.).

Au total, les grandes entreprises se caractérisent par de faibles capacités **d'innovation**, et même, compte tenu du niveau général de développement des pays, par **une faible appétence à l'imitation** (Acemoglu *et al.*, 2002)^{55 et 56}.

- **Les petites entreprises**, le plus souvent sans accès aux financements externes, demeurent au stade personnel ou au mieux familial des très petites

54. Qui renvoie, pour partie, à l'inadéquation des systèmes d'enseignement. Mais pour partie seulement, comme en témoigne l'émigration légale d'une partie des diplômés de ces pays (sortants d'école ingénieurs, informaticiens, statisticiens, mathématiciens, etc.) vers les États-Unis, le Canada et, dans une moindre mesure, l'Europe.

55. Cependant, certaines firmes tunisiennes sembleraient avoir adopté une stratégie de diversifications pour internaliser des activités complémentaires de façon à créer un espace interne sécurisé à bas coûts de transactions, dans un environnement institutionnel de faible qualité, comme l'ont fait les grands conglomérats coréens (les *chaebols*) (Yousfi *et al.*, 2005).

56. A noter que dans la région, ces caractéristiques ne concernent que marginalement l'économie turque où, pendant la phase d'imports-substitutions (avant le début d'ouverture en 1980) et grâce à la taille de son marché intérieur, un appareil productif relativement dynamique et diversifié, tourné vers le marché local, s'est constitué autour de grands groupes familiaux.

entreprises, par crainte de s'ouvrir à des compétences⁵⁷ ou des apports financiers extérieurs.

Au total, on trouve un **tissu industriel mité**, avec peu de relations de complémentarités entre acteurs du système productif (Dhaoui, 1996).

- **C'est le très faible niveau de sécurité des transactions** qui limite la croissance de la taille des PME. Les rapprochements et fusions, mais aussi les partenariats de co-traitance ou de sous-traitance, sont très peu pratiqués dans les pays arabes méditerranéens. Cette faiblesse de la sécurité des transactions renvoie certes à celle des cadres juridiques formels, peu et imparfaitement appliqués et adossés à des appareils judiciaires lourds et non fiables. Mais les racines sont plus profondes et tiennent aussi à l'étroitesse des espaces de confiance entre les acteurs, qui se réduisent le plus souvent à ceux où prévaut le lien personnel, c'est-à-dire la famille, où les modes de régulation sont internalisés selon des processus traditionnels.

Ainsi l'activité économique ne se retrouve, dans la plupart des cas, ni dans un climat de **concurrence** (qui aiguise la créativité) ni dans un espace de **coopération** (qui favorise les synergies). Combiné à ces caractéristiques, s'ajoute la **défaillance de l'État** à offrir aux agents des perspectives claires à moyen et long termes permettant de réduire la forte préférence pour le court terme.

- **Une gouvernance d'entreprise marquée par l'imbrication des intérêts publics et privés.** Sur le terrain de la gouvernance d'entreprise, les pays arabes méditerranéens partagent avec l'ensemble des PED une forme institutionnelle

57. Par exemple, dans une PME familiale, l'entrée d'un ingénieur pouvant avoir des compétences supérieures à celles du patron autodidacte risque de déséquilibrer la structure du pouvoir au sein de l'entreprise. Le patron pourra craindre, en outre, que l'ingénieur ne capte sa clientèle et ne parte pour créer sa propre entreprise.

marquée par **l'extrême concentration de l'actionnariat**. Ce pouvoir, concentré aux mains d'actionnaires dominants (de fait des actionnaires en position de blocage) contrôle directement les dirigeants et parvient ainsi à avoir la main sur des actifs plus importants que ceux sous leur propriété directe. Ces moyens de contrôle élargi sont i) les participations croisées entre firmes, ii) la création de titres avec différents droits de vote et iii) les structures de propriété pyramidales.

Dans cette situation, le principal conflit potentiel n'est donc pas entre actionnaires (propriétaires) et dirigeants (gestionnaires), mais entre *insiders* (dirigeants et actionnaires majoritaires) d'une part et *outsiders* (actionnaires minoritaires et autres investisseurs, locaux et étrangers), d'autre part⁵⁸.

Cette configuration institutionnelle commune à l'ensemble des PED constitue un frein à l'ouverture du capital aux investisseurs extérieurs, notamment étrangers. L'enquête du MINEFI sur les pays méditerranéens (Massenet et Ould Aoudia, 2000b, op. cit.) révèle que malgré des dispositifs publics qui sont devenus, dans la presque totalité des pays sous revue, favorables à l'accueil des IDE, les entreprises présentent une extrême réticence à ouvrir leur capital, notamment étranger (paragraphe 1.6.). Les expériences de l'Agence Française de Développement en matière de prise de participation dans des entreprises au Maroc et en Tunisie en témoignent également.

- **Plus largement, cette forme institutionnelle de « capitalisme familial »,** qui relève d'une caractéristique lourde et durable des sociétés, explique le faible développement des marchés financiers dans les pays arabes méditerranéens, et bien au-delà. Au demeurant, l'ouverture du capital aux investisseurs extérieurs, locaux ou

58. Ce conflit est communément appelé le « problème d'expropriation », par opposition au « problème d'agence » qui oppose dans la relation « principal-agent » les actionnaires et les dirigeants (Oman, 2003, op. cit.).

étrangers, n'est pas une condition nécessaire au décollage économique. Les entreprises de Corée, de Turquie, mais aussi d'Allemagne et du Japon au moment de leurs révolutions industrielles, restent peu ouvertes : ce sont les systèmes bancaires qui ont financé les décollages dans ces pays.

- **Si l'emprise de l'État sur l'économie diminue pour certains de ces pays,** principalement en matière d'intervention sur les prix et les taux d'intérêt (notamment au Maroc et en Jordanie et, dans une moindre mesure en Tunisie), les secteurs privés et les États restent, partout, étroitement mêlés, concourant à un fonctionnement peu concurrentiel des marchés. Ceux-ci demeurent très protégés tant en interne (obstacles à l'entrée) que vis-à-vis de l'extérieur (niveau très élevé des protections commerciales encore peu entamées par l'ouverture dans le cadre du Partenariat euro-méditerranéen). Cette imbrication des intérêts publics et privés a été particulièrement étudiée dans le cas des économies en transition et plus particulièrement en Russie (Hellman et Kaufmann, 2001). Avec des spécificités propres aux pays étudiés, elle constitue un obstacle majeur à la dynamisation de leurs systèmes productifs (Hibou, 1999a – Banque mondiale, 2003a, op. cit.).

108

- **Quel nouveau rôle pour l'État ?** L'ensemble de ces caractéristiques communes constitue un facteur « lourd » des sociétés, historiquement enraciné. Elles tiennent pour une part importante à l'héritage qui a fait du secteur public le principal agent du développement économique dans les situations de faiblesse de la classe entrepreneuriale et de priorité à la construction de l'État-Nation, après les indépendances.

Cette prééminence de l'État s'est adossée historiquement à une stratégie de développement de substitution aux importations progressivement abandonnée avec les plans d'ajustement structurels, sans qu'une vision claire de son nouveau rôle soit substituée.

Globalement, la prescription quant au nouveau rôle de l'État vise à faire de lui *l'agent régulateur des marchés*. Mais cette prescription générale, sans égard pour les contextes spécifiques à chacun des pays, a été émise en l'absence d'une interrogation sur ses capacités à adopter une telle posture au regard du niveau de développement institutionnel en général et plus précisément à celui du degré de formalisation des règles de la société. Ainsi, la non-délimitation claire des sphères publiques et privées et le faible niveau de confiance entre les agents qui réduit les coopérations possibles entre entreprises, constitue un environnement institutionnel qui rend difficile la mise en œuvre de ces nouvelles fonctions pour les autorités publiques. Le tissu des entreprises demeure donc extrêmement émietté et ne se concentre qu'à la proximité de l'État et en étroite imbrication avec lui.

- **La conduite des privatisations apporte une illustration de cette défaillance : faute d'un accompagnement suffisant du cadre réglementaire, elles n'ont pas, jusqu'alors, répondu aux attentes en termes de relance de l'offre.**
- Excepté au Maroc et en Tunisie où les entreprises publiques ne contribuent qu'à hauteur de 4 % et 7 % des revenus de l'État⁵⁹, les autres pays arabes méditerranéens connaissent une situation contrastée : l'Algérie (60 %) se distingue du lot, en raison du poids de l'opérateur public en hydrocarbures, la Sonatrach. Elle est suivie par la Syrie (24 %), le Liban (17 %), la Jordanie (14 %) et l'Égypte (12 %).⁶⁰

59. En raison des difficultés d'évaluer la part des entreprises publiques dans le PIB, nous prenons la part des recettes de l'État provenant des entreprises publiques, tirées des *Country Reports de l'Economist Intelligence Unit* (2000), cités dans l'étude publiée par le réseau euro-méditerranéen d'agences de promotion des investissements - Anima, janvier 2005. A noter que cette part dans les recettes de l'État, pour le Maroc, ne comprend que les versements au titre de « monopole public », à l'exclusion des impôts de droit commun (TVA, impôt sur les sociétés).

60. Mais en Égypte, est considérée comme entreprise privée toute société ayant une fraction, même minime, de capital privé.

Mais la Sonatrach en Algérie mise à part, les entreprises demeurées dans le secteur public sont de petite taille (agro-alimentaire, tourisme) et de faible rentabilité. Dans le secteur manufacturier, le potentiel de privatisation est donc très réduit. Demeurent le secteur des infrastructures d'intérêt général (eau, électricité) pour lequel les solutions du type partenariat public-privé sont envisagées mais difficiles à mettre en œuvre, et le secteur des télécommunications. Celui-ci a déjà fait l'objet de privatisations dans plusieurs pays. C'est dire que l'essentiel des privatisations est réalisé.

- **Le bilan des privatisations** menées jusqu'alors dans le prolongement des plans d'ajustement structurels est décevant, en raison des caractéristiques des grandes entreprises de ces pays décrites précédemment : elles n'ont pas significativement bouleversé leur mode de fonctionnement peu concurrentiel, et les effets macro-économiques sur la croissance ne sont pas perceptibles.

Les travaux des experts méditerranéens réunis par la BEI dans le cadre de la facilité FEMIP dédiée à la Méditerranée confirment cette analyse : la vente des actifs publics n'entraîne pas à elle seule l'augmentation de la productivité des entreprises (BEI/FEMIP, 2004). Pour atteindre cet objectif, elle doit en parallèle s'accompagner de dispositifs visant à instaurer des mécanismes de régulation adaptés et respectés. Or cet effort réglementaire nécessite un haut niveau de développement des institutions formelles (notamment publiques), l'adossement à une stratégie publique clairement énoncée, et les ressources en termes de niveau de revenus correspondants. Les pays considérés apparaissent alors loin du seuil requis.

Si la Jordanie a mené parallèlement aux privatisations un travail d'élaboration d'un cadre réglementaire visant à promouvoir la concurrence, adossé à une forte volonté politique, le bilan est moins favorable en Tunisie, et encore moins en Égypte. Le Maroc (et la Turquie) se situent dans une position intermédiaire. La Syrie n'a pas encore entamé de processus de privatisation, tandis qu'il ne parvient pas à décoller en Algérie.

- **Dans cette situation, les entreprises n'ont pas pris le relais après la diminution de l'investissement dans les grandes infrastructures publiques.**

Les pays étudiés connaissent depuis le début des années 1990 un taux d'investissement moyen de 20 %, supérieur à celui qui prévaut en Amérique latine (16 %) mais largement inférieur à celui des pays d'Asie en développement (30 %). Ce taux était, dans les pays arabes méditerranéens, de 29 % en moyenne de 1975 à 1987. Il a baissé au cours des années 1990 en raison d'une réduction progressive des investissements publics dans les infrastructures, consécutive aux politiques d'ajustement structurel, sans que ce retrait ait été compensé par un renforcement notable de l'investissement des entreprises.

Si l'investissement des entreprises dans ces pays semble se heurter à un certain nombre d'obstacles, ceux-ci ne tiennent pas à une insuffisance de l'épargne (paragraphe 1.4.). Dans leur majorité, ces pays connaissent des taux d'épargne supérieurs aux taux d'investissement, à l'exception du Liban et de la Tunisie. Cet excès relatif d'épargne s'est accru à la fin des années 1990 tandis que la charge de leur dette extérieure se réduisait. A l'inverse de l'excès d'épargne des pays d'Asie en développement, il est la traduction de la faiblesse des régimes de croissance de ces pays.

- **Au total**, une part importante des blocages au développement des pays de la région ne tient pas à une insuffisance de ressources financières, mais à la faible appétence des entreprises pour le risque, y compris les grandes firmes privées, qui privilégient les projets à rentabilité à court terme et assurée par leur proximité avec les pouvoirs.

L'État, projeté dans son nouveau rôle de régulateur des marchés sans égard pour les capacités des sociétés de s'approprier ces nouvelles règles du jeu, ne joue pas son

rôle de fournisseur d'un cadre de long terme, de coordination des anticipations et des intérêts. Dans ce cadre, le financement de l'investissement se pose donc en termes d'allocation et de fonctionnement concurrentiel des marchés et non de capacité d'épargne.

3.4. Faute de demande des entreprises, les systèmes financiers sont tournés essentiellement vers le secteur public

- **C'est la faible dynamique des systèmes productifs** des pays arabes méditerranéens qui détermine les caractéristiques principales de leurs systèmes financiers. Globalement, les entreprises font peu appel aux financements externes, qu'ils proviennent des banques ou du marché financier, et financent leur activité majoritairement par **autofinancement** (Commission européenne, 2003, op. cit.).

Dans ces conditions, les systèmes financiers sont tournés essentiellement vers le financement de l'État, les institutions financières partageant largement avec les entreprises leur aversion pour le risque. Pour autant, **on ne peut véritablement parler d'éviction des entreprises**, celles-ci exerçant une demande de financement vers le système financier de faible intensité.

« On ne force pas un cheval à s'abreuver » : les témoignages des professionnels du financement dans ces pays témoignent de la rareté des projets productifs « bancables », et la plupart des dispositifs de soutien au financement des entreprises (capital risque, etc.), qu'ils soient locaux ou relevant d'agences étrangères bilatérales ou multilatérales, restent sous-utilisés. La BEI, au travers de la facilité FEMIP mise en place en 2002 et dédiée aux pays des rives sud et est méditerranéennes, éprouve des difficultés à rééquilibrer au profit des PME son portefeuille composé jusque-là à 80 %

de prêts aux grandes infrastructures du secteur public à forte intensité capitalistique (Commission européenne, 2003, op. cit.).

- En termes de structure, les systèmes financiers des pays considérés, comme dans la presque totalité des PED et la majeure partie des pays industrialisés, sont largement **dominés par les banques**. Les marchés financiers n'y jouent qu'un rôle secondaire. Ce mode de financement majoritairement intermédié ne constitue pas, en soi, un handicap pour le développement : les pays d'Asie en développement rapide, et avant eux les pays d'Europe continentale, ont financé le décollage de leur économie majoritairement par les systèmes bancaires.

- **Faible financement bancaire des entreprises : des facteurs d'offre s'ajoutent aux facteurs de demande et conduisent à un équilibre de bas niveau.**

Les pays arabes méditerranéens ne souffrent pas d'une insuffisance de capitaux (paragraphe 1.4.). En particulier, les banques ne manquent pas de liquidités. De même, ces pays disposent d'un nombre élevé d'institutions bancaires : ils sont même sur-bancarisés en nombre d'établissements. Mais la population y est souvent sous-bancarisée : le nombre d'habitants par agence s'élève ainsi à 26 000 en Égypte et 11 000 en Jordanie (contre 2 000 dans la zone euro).

De fait, la faible demande de crédit par les entreprises s'explique largement par un dynamisme productif de bas niveau de la part des entreprises, développé précédemment. La plupart des entreprises, et notamment les PME, préfèrent maintenir l'opacité sur leurs comptes et préserver la confusion des patrimoines.

S'ajoutent des facteurs liés à l'offre (BEI/FEMIP, 2004) : faibles capacités de transformation (maturité), manque de formation à l'analyse du risque, importance des

créances douteuses, contraintes pesant sur le collatéral dues aux déficiences des droits de propriété en matière foncière notamment, faible degré de concurrence dans le secteur bancaire entraînant un manque d'innovation, asymétries d'information élevées. Alors que les grandes entreprises, de par leurs liens avec les banques, peuvent contourner ces difficultés, les très petites entreprises, dont une faible partie est bancarisée, n'ont pas accès au crédit. Or le tissu économique de ces pays est très largement dominé par ces micro-entreprises orientées majoritairement vers les activités de services.

Ainsi, les facteurs d'offre et les facteurs de demande cumulent leurs effets pour contribuer à former un équilibre de bas niveau d'endettement des entreprises.

- **Les marchés financiers sont très peu développés dans les pays arabes méditerranéens**

Conséquence de la forte concentration du capital et du faible dynamisme des entreprises, les marchés d'actions sont étroits⁶¹ et les marchés d'obligations sont tournés essentiellement vers le financement de la dette publique. Les marchés des assurances, des retraites et des fonds d'investissement restent eux aussi peu développés. Les marchés secondaires sont extrêmement limités, parfois inexistantes.

Les raisons expliquant la faiblesse des marchés financiers tiennent essentiellement aux réticences des entreprises, le plus souvent familiales, à diluer leur capital et à s'astreindre aux procédures qui s'appliquent aux sociétés cotées, notamment en termes d'informations. Ainsi en Tunisie, où la récente modernisation du marché des titres

61. Les capitalisations boursières rapportées au PIB sont peu élevées (27 % au Maroc, 25 % en Égypte, 12 % en Tunisie). Surtout, la valeur des titres échangés qui mesure l'efficacité et le dynamisme des marchés est très faible (moins de 5 % du PIB pour le Maroc, la Tunisie, l'Égypte, et à peine plus de 10 % par rapport à la capitalisation boursière pour ces mêmes pays).

a réduit, formellement, les obstacles institutionnels, on retrouve la même atonie des échanges boursiers.

Mais l'extrême concentration de l'actionnariat, partagée au demeurant par l'ensemble des PED et historiquement, à niveau de revenu équivalent, par les économies d'Europe continentale et le Japon, suggère que le financement des économies en développement ne se fraiera un chemin par les marchés financiers qu'à un stade de développement économique et institutionnel considérablement plus élevé.

- **Un secteur bancaire en voie de libéralisation, peu ouvert, qui demeure largement tourné vers le financement public**

Les ajustements macro-économiques menés dans ces pays ont considérablement réduit l'importance des banques publiques de développement, quand ils ne les ont pas supprimées. De même, l'État s'est largement retiré du contrôle de l'allocation des prêts et de la fixation des taux d'intérêt, excepté en Syrie et à un moindre degré en Algérie.

Dans l'ensemble, les taux d'intérêt ont été libéralisés, les institutions financières décloisonnées, les contrôles quantitatifs allégés ou supprimés. Conséquence de la faible demande des entreprises, la part des actifs bancaires qui financent le secteur public demeure cependant importante.

- **En matière d'ouverture financière**, les pays arabes méditerranéens ont peu participé au mouvement de libéralisation du compte de capital initié dans les années 1990 au sein des pays émergents, excepté en Jordanie et au Liban : certaines contraintes demeurent, limitant l'acquisition des banques domestiques par des investisseurs étrangers ainsi que les services que les banques étrangères peuvent offrir sur le marché local. Cette faible ouverture les a cependant mis à l'abri des crises financières que les pays émergents ont connues depuis 1997.

financement des investissements des entreprises et mal adapté à la collecte de l'épargne.

3.5. Environnement institutionnel : une conduite autoritaire des sociétés, « en échange » d'une protection accordée aux populations, sur le terrain de la subsistance

Dans le paragraphe 1.2., il est montré que, relativement à leur niveau de revenu dans l'ensemble des PED, les pays étudiés ne présentent pas de handicap marqué en matière de fonctionnement des institutions publiques, tandis qu'ils accusent tous un fonctionnement défaillant sur le terrain de la démocratie et des libertés publiques.

Fonctionnement des institutions publiques, démocratie et libertés publiques composent ce qui est communément appelé la « gouvernance ». Cependant le champ institutionnel ne se réduit pas à la gouvernance, mais comporte de nombreuses autres dimensions que nous analysons ci-après au moyen de procédés multicritères.

Nous nous appuyons tout d'abord sur une enquête, menée en 1999-2000 au travers du réseau du MINEFI dans les pays du sud et de l'est méditerranéens, portant sur la dynamique des réformes dans cette région (Massenet et Ould Aoudia, 2000b, op. cit.)⁶³. En second lieu, nous utilisons l'enquête sur les caractéristiques institutionnelles menées en 2001, portant sur 51 pays en développement, en transition et développés (Bertheliet *et al*, 2004, op. cit.)⁶⁴.

63. A noter que cette enquête porte sur les réformes et non sur les institutions en tant que telles.

64. La base de données tirée de l'enquête de 2001 porte principalement sur les institutions (les stocks), mais comporte également des variables de réformes (les flux).

- **L'enquête du MINEFI identifie les blocages aux réformes institutionnelles dans les pays partenaires méditerranéens**

De cette étude effectuée en 1999-2000, il ressort que ces pays, encore largement sous l’empreinte du modèle de développement autocentré, rencontrent de grandes difficultés à mettre en œuvre un nouveau mode de fonctionnement de leur économie. L’État de droit, nécessaire pour sécuriser les affaires et faire progresser la concurrence, les privatisations, l’élargissement de la base fiscale, le financement effectif des entreprises privées, l’ouverture commerciale, connaissent des avancées bien médiocres. Avec quelques nuances, ces résultats restent globalement valides aujourd’hui.

L’analyse menée a permis de classer les pays partenaires, au regard de leur dynamique de réforme en lien avec le Partenariat euro-méditerranéen, en trois groupes :

- **le premier** (Israël, Chypre et dans une moindre mesure la Turquie) où les réformes sont largement avancées et promues par des forces internes. Le Partenariat n’y apparaît pas comme un enjeu majeur dans la mesure où ces pays disposent d’une stratégie propre d’insertion dans l’économie internationale ;
- **le second** (Maroc, Tunisie, Égypte, Territoires palestiniens, Jordanie, Liban) regroupe les pays en situation intermédiaire : les réformes y sont engagées (selon des degrés divers) mais piétinent toutes devant les vives résistances rencontrées. Quand les réformes sont adoptées, elles sont peu appliquées ou détournées de leurs objectifs. L’adhésion au Partenariat est relativement forte, pour des raisons économiques en Afrique du Nord, pour des raisons essentiellement politiques au Proche-Orient ;
- **le troisième** (Algérie, Syrie) regroupe des pays où la dynamique de réformes est faible voire nulle, ainsi que l’adhésion au Partenariat.

- **L'analyse multicritères des caractéristiques institutionnelle élargit et approfondit notre connaissance du fonctionnement des sociétés et des économies des pays arabes**

La base de données « Profils Institutionnels » tirée de l'enquête menée en 2001 porte sur 51 pays, dont 43 en développement et en transition et 8 développés, se répartissant comme suit : Asie en développement (12), Amérique latine (7), pays en transition (8), pays méditerranéens et du Golfe (9), dont 5 pays arabes méditerranéens⁶⁵, Afrique subsaharienne (7) et pays développés (8). A ce titre, la base permet de situer les pays arabes étudiés dans l'ensemble des PED.

Sur le plan thématique, elle vise à couvrir un champ institutionnel *aussi vaste que possible*, « capturé » au travers d'une grille décomposée en neuf thèmes (institutions politiques, sécurité et ordre public, gouvernance publique, liberté de fonctionnement des marchés, environnement technologique et dispositions pour le futur, sécurité des transactions et des contrats, régulations et gouvernance d'entreprise, ouverture sur l'extérieur et cohésion sociale).

- **Une analyse sans modèle théorique a priori : nous laissons les données « parler d'elles-mêmes ».** L'analyse ici présentée a porté sur les variables de ces neuf thèmes institutionnels, auxquelles on a ajouté des variables des champs macro-économique (croissance, investissement, échanges extérieurs, monnaie et budget) et structurel (démographie, éducation, santé).

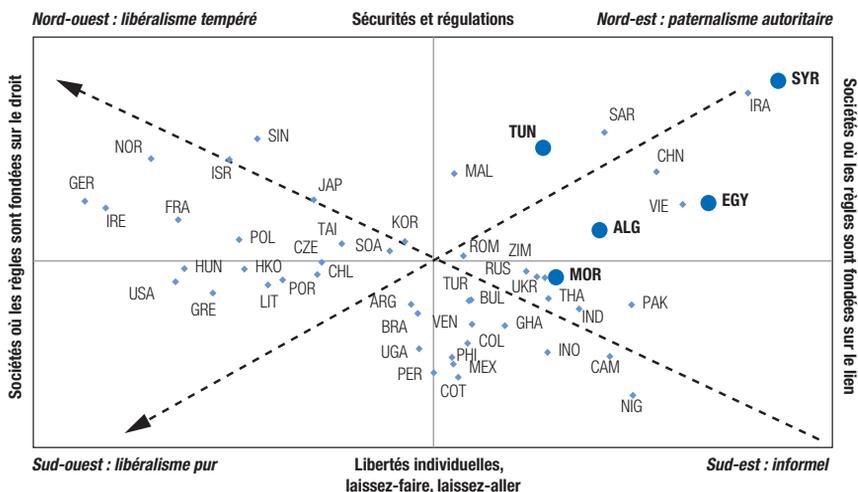
Pour mener sans inférence économique⁶⁶ l'approche multidimensionnelle adoptée, l'outil utilisé est l'analyse de données appliquée à cet ensemble de « pays/variables ».

65. Maroc, Algérie, Tunisie, Égypte, Syrie.

66. Ce qui signifie que nous ne préjugeons pas, à ce stade, d'un modèle économique sur les relations entre institutions et développement.

Nous présentons ci-dessous les principaux résultats de ces travaux⁶⁷, dont le graphique 27 illustre, sur le premier plan factoriel, les principales conclusions. Les pays étudiés présents dans la base sont marqués par des ronds.

Graphique 27.
Topographie des espaces définie par l'ensemble des variables institutionnelles, macro-économiques et structurelles



120

(*) Représentation des pays dans le premier plan factoriel (chaque point représente un pays) issu de l'analyse en composantes principales (ACP) des variables institutionnelles actives, les variables macro-économiques et structurelles étant illustratives.

Source : « Profils Institutionnels » - MINEFI et WDI – Banque mondiale.

L'analyse révèle une typologie des pays en **quatre grandes familles institutionnelles** projetées dans chacun des quatre cadrans du tableau : les « autoritaires-paternalistes », les « libéraux tempérés », les « libéraux purs » et les « informels »⁶⁸.

67. L'outil d'analyse de données utilisé ici est l'analyse en composantes principales (ACP).

68. Ces expressions condensées favorisent la mémorisation. Elles ont inmanquablement un côté réducteur.

Les variables socio-économiques et de réformes définissent deux grands axes sur les diagonales :

1) « l'échelle du bien-être », qui va du quadrant sud-est au quadrant nord-ouest, associant niveau élevé de formalisation des règles basées sur le droit, haut niveau de développement humain (santé, éducation), sécurités et régulations des sociétés. Cet axe est coupé par :

2) « l'axe des réformes », orienté, comme attendu, vers l'espace associant État de droit, libertés, laissez-faire, laissez-aller (quadrant sud-ouest), et strictement opposé à la direction de la rente pétrolière (quadrant nord-est).

L'ensemble des résultats de cette analyse n'est pas détaillé ; nous nous concentrons sur ceux qui concernent les pays arabes méditerranéens.

• **Caractéristiques du quadrant nord-est (où se retrouvent pratiquement tous les pays arabes méditerranéens de notre échantillon) :**

Les pays situés dans ce quadrant possèdent des caractéristiques institutionnelles et socio-économiques qui combinent la force des traditions et la sécurité pour les habitants, avec une action publique dont l'efficacité est faible. Non que l'État soit faible. Bien au contraire, il contrôle étroitement ses citoyens ou ses sujets : la société civile dispose d'une autonomie très limitée ; la circulation des personnes et le pluralisme de l'information sont des plus réduits.

Sur le plan économique, l'État contrôle également le fonctionnement des marchés qui demeurent peu ouverts. Mais il tire sa légitimité d'autres sources que celles de la culture de l'efficacité, pour certains par la redistribution de la rente pétrolière. Le poids des traditions pèse sur la mobilité sociale.

- **La disposition des pays arabes méditerranéens, dans ce quadrant nord-est pour l'essentiel, marque bien la faiblesse de la gouvernance en tant que combinaison des composantes « droits et libertés publiques » et « efficacité de l'administration ». Mais cette caractéristique se conjugue avec d'autres qui différencient fortement les pays de ce quadrant des autres pays.**

Le lien et le droit. Il en va ainsi de la position des pays sur l'axe horizontal qui est celui qui permet de différencier le plus l'ensemble des 51 pays de l'échantillon : deux types de sociétés se distinguent sur le premier axe factoriel (axe horizontal) : les sociétés qui fondent les règles sur des dispositifs formels comme le droit (à gauche sur le graphique 27) et les sociétés où prévalent les règles basées sur le lien (à droite). **Les pays arabes se retrouvent clairement du côté des sociétés de lien**⁶⁹.

Le fait que ce soit l'axe « lien – droit » qui constitue le facteur le plus discriminant de l'ensemble des 51 pays a des conséquences importantes et contradictoires. Notamment, dans les pays étudiés, l'enrichissement provient plus souvent de la relation au pouvoir que de la créativité et l'effort au travail ; le recrutement plus de la relation personnelle que de la compétence ; l'accès au financement tient plus à la confiance *ad hominem* avec le banquier qu'aux garanties réelles. En un mot, **la production de la confiance qui sécurise les transactions** dans les relations économiques s'effectue sur la base de la relation personnelle plus que sur l'adossement à des droits ou, exprimé autrement, dans un espace de **loyauté** plus que de **légalité**.

69. Au demeurant, c'est une caractéristique qu'ont connue toutes les sociétés. Ainsi, les droits et statuts attachés à la naissance, que la déclaration des droits de l'homme ont abolis lors de la Révolution française, relèvent du lien et non de règles formelles indépendantes des personnes.

Plus près de nous, la citation d'Albert Camus : « *Entre la justice et ma mère, je choisis ma mère* » relève de la même logique. En pleine guerre d'Algérie, Camus choisit la mère (le lien avec sa communauté de Français d'Algérie) contre la justice (le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes).

Mais c'est cette primauté du lien qui favorise les **solidarités traditionnelles** face aux risques personnels (maladie, chômage, vieillesse), et permet de garantir une certaine cohésion sociale autour de valeurs (solidarité familiale, charité...) qui traversent la société de haut en bas, comme en témoignent la faible prévalence de la pauvreté monétaire (paragraphe 2.3.). Le recul progressif de ces modes traditionnels de régulation sociale, actuellement à l'œuvre sous les effets de l'urbanisation et de la réduction de la taille des familles notamment, présente un risque élevé de déstabilisation des sociétés.

Cette prévalence du lien tend aussi à figer les sociétés (faible fluidité sociale), et la transgression de la loi est souvent plus acceptée que celle du lien. En outre, ces fonctionnements nous permettent de comprendre combien, dans ces pays, les institutions, les organisations, les projets sont liés aux personnes qui les ont fondées et les animent, et de ce fait, **ne survivent que rarement au départ de leur créateur** (Cheddadi et Sémériva, 2003)⁷⁰.

Plus globalement, cette caractéristique lourde, au demeurant partagée à des degrés variables par toutes les sociétés des PED, explique l'extrême difficulté qu'ont les institutions d'aide internationale à améliorer, de l'extérieur, la gouvernance ou le « climat des affaires » de ces pays.

L'État protecteur. On peut également souligner pour les pays arabes méditerranéens l'opposition entre sécurités et libertés (axe vertical du graphique 27). Offrant une protection « en échange » de la restriction des libertés, l'État assure une sécurité aux populations par le filet social de subvention aux prix des produits de base, mais aussi par des embauches en sureffectifs dans l'administration publique (le

70. C'est la principale conclusion de l'ouvrage du CRD, collectif de prospective marocain regroupant des dirigeants d'entreprises et d'administrations : « *L'entreprise marocaine et la modernité: recherche sur les conditions d'un changement culturel pour un progrès durable* ».

système d'emploi public garanti pour les diplômés de l'enseignement supérieur n'a été abandonné que dans les années 1980). Ces facteurs différencient fortement les pays arabes de ceux qui, au prix de très faibles sécurités (sur le plan social, parfois même sur le plan des personnes et des biens), bénéficient d'un niveau plus élevé de libertés. Dans cette catégorie, on retrouve des pays d'Afrique sub-saharienne et d'Amérique latine (Côte d'Ivoire, Ouganda, Mexique et Pérou par exemple).

Cependant, concernant les pays considérés, le recul des solidarités familiales évoqué accroît la demande sociale alors même que les capacités redistributrices des États se trouvent réduites depuis les ajustements macro-économiques. La superposition de ces deux mouvements fragilise d'autant les sociétés.

La faible dynamique des réformes : les pays arabes se situent dans la direction opposée à celle de l'axe des réformes, dirigé vers le quadrant sud-ouest qui combine liberté et règles basées sur le droit. Ils sont à l'opposé, notamment, des pays en transition qui ont mené, ces dernières années, un mouvement de réforme très dynamique (Hongrie notamment).

124

Il convient de noter enfin que les pays arabes connaissent en leur sein une grande diversité, comme en témoigne la distance entre les points les représentant sur le plan factoriel. Dans cet ensemble, on note la position particulière du Maroc où le poids de l'informel est relativement plus élevé. Disposant de peu de ressources rentières, il est aussi le moins arc-bouté des pays arabes dans la résistance aux réformes.

Ainsi, le caractère multidimensionnel de l'analyse apporte un enrichissement certain sur les fonctionnements institutionnels de ces pays, que l'analyse des institutions réduite à celle de la gouvernance ne permet pas d'appréhender. Il permet d'aborder la question de la gouvernance en comprenant le caractère complexe, historiquement enraciné.

3.6. L'évolution vers la formalisation des règles n'entraîne pas ipso facto une augmentation de l'efficacité

- **Un processus de long terme.** Plus généralement, l'évolution des sociétés le long de l'axe séparant les sociétés de liens des sociétés de droit, tel que le montre le graphique 28, relève de processus de très long terme, qu'en s'inspirant de North (1990) on peut décrire ainsi : dans une petite communauté rurale, fermée, où les échanges s'effectuent sur un mode personnalisé, les coûts de transaction sont bas car ils s'effectuent sur un mode informel entre personnes de connaissance, mais les coûts de production sont élevés car le niveau de division du travail et d'innovation est limité par la taille du marché.

A l'inverse, dans une économie vaste, multiple et ouverte, le haut degré de spécialisation conduit à des coûts de production bas, mais les coûts de transaction générés par la taille, la complexité des échanges effectués sur un mode impersonnel, et la multiplication des acteurs, sont élevés.

Au cours de ce processus de long terme, la situation est d'autant plus efficace que la société parvient à créer des institutions qui **maîtrisent ces coûts de transaction**. La hausse de la part des services dans le PIB est la traduction de cette évolution.

- **Un cheminement non linéaire, parsemé d'obstacles.** L'évolution d'un stade à l'autre est longue, complexe, et ne s'effectue pas spontanément sur un mode qui élève d'une façon linéaire la productivité. Cette évolution voit ainsi se juxtaposer, au même moment, des situations ou des acteurs qui se situent à différents stades de progression sur cet axe.

Ainsi, dans un groupe fermé, la prévalence des contrats oraux dans les relations d'affaires où la réputation des acteurs tient lieu de garantie des transactions, trouve

rapidement ses limites quand le cercle des acteurs s'élargit à l'échelle du marché national, *a fortiori* à l'international. Le passage à l'écrit est alors nécessaire. Or, cette période intermédiaire est marquée par la baisse du respect de la parole, *avant que* la force de l'écrit (qui suppose alphabétisation généralisée, normalisation des procédures, instances de recours accessibles et efficaces) ne s'impose (Aoki, 1995).

Nous donnons ci-après d'autres exemples de situations intermédiaires où se confrontent les deux paradigmes :

- ainsi, l'érosion des solidarités traditionnelles liées à l'urbanisation, à la réduction de la taille des familles et à la diffusion du modèle occidental s'effectue le plus souvent sans que (avant que) des formes de solidarité institutionnelles soient mises en place par les pouvoirs publics, ce qui augmente l'insécurité des personnes face à la maladie, le chômage, la vieillesse ;
- autre exemple : une entreprise du secteur formel peut avoir des clients dans le secteur formel et des fournisseurs dans le secteur informel, ce qui conduit à la tenue de comptabilités complexes.

126

- On ajoutera que cet entre-deux est un puissant facteur **de dilution des frontières entre le légal et l'illégal**. S'engouffrent et fructifient les activités délictueuses dont le poids dans l'économie mondiale est croissant, avec une part significative dans les PED.
- **Ainsi, le cheminement d'un état institutionnel informel à un état institutionnel plus formalisé**, a priori plus performant quand la dimension du marché s'élargit, peut ouvrir une période de réduction de la confiance entre les agents, d'accroissement de la complexité par la superposition de multiples systèmes de référence, d'instabilité et de développement d'activités illégales, et, finalement, **de baisse de la productivité globale** (Bertheliet *et al*, 2004, op. cit.).

Cette dimension, pourtant fondamentale dans tous les processus de développement, est très peu prise en compte par les grandes institutions d'aide alors même qu'elle constitue, selon nous, l'un des principaux facteurs de blocage des réformes dans les PED.

3.7. La « production » de la confiance dans les pays arabes méditerranéens

La question de la confiance apparaît comme un thème récurrent dans les analyses présentées ci-avant. Dans sa monographie sur le système français de gouvernance pendant la phase de croissance des « trente glorieuses », N. Meisel fait de ce concept un élément clé de la croissance à long terme (Meisel, 2004. Voir aussi Fukuyama, 1996, Zak et Knack, 2001).

Selon Meisel, la confiance permet de faire des hypothèses crédibles sur le comportement d'autrui qui facilitent l'engagement à coûts réduits dans des relations durables de coopération : ceci implique coordination des anticipations, transmission de l'information, accord sur les mécanismes d'ajustement, réduction des coûts de surveillance. La lisibilité qui en découle réduit les coûts liés à l'engagement de ressources à long terme par les investisseurs. Ainsi, la relation entre confiance et croissance emprunte essentiellement deux canaux : celui des coûts de transaction et celui des anticipations⁷¹.

- D'après North et Wallis (1986), **les coûts de transaction**, selon leur niveau, peuvent inhiber ou au contraire dynamiser la croissance. Agir sur ces coûts est un puissant

71. On notera l'endogénéité de la relation entre confiance et croissance : une croissance vive et durable élevant en retour la confiance des agents.

moyen d'action sur la croissance. Or, plus le capital de confiance entre partenaires contractants est grand, plus les coûts d'information, de spécification et de contrôle de l'exécution des contrats sont réduits, donc plus les relations de coopération sont facilitées. La valeur de cet actif collectif correspond à la somme des réductions de prime de risque exigées par les partenaires par rapport à une situation d'absence totale de confiance.

- La relation entre confiance et croissance emprunte également le canal **des anticipations** : la décision d'investir (pour une entreprise dans le capital physique ou humain, pour un ménage dans l'éducation de ses enfants, dans ses placements financiers) suppose de la part des agents une réduction raisonnable des incertitudes, autrement dit une confiance dans le futur.

Meisel suggère alors une définition des « bonnes institutions » comme celles qui seraient « *capables de préserver durablement la confiance du public, c'est-à-dire d'anticiper sur les facteurs potentiels de destruction de la confiance* ». Selon North (1994) en effet, les variables explicatives de la croissance à long terme (accumulation de capital, technologies, économies d'échelle) sont bien plus des manifestations que des facteurs de croissance : les causes de la croissance de long terme sont d'abord à rechercher dans l'existence d'incitations à une organisation efficiente, et la confiance du public n'augmente durablement que si les arrangements institutionnels mis en œuvre bénéficient autant aux individus qu'à la société. Inversement, des arrangements institutionnels inefficaces (fournissant peu d'incitations à une organisation efficiente) ou inéquitables (bénéficiant bien plus à certains individus qu'à l'ensemble de la société) ont de fortes chances de n'être pas durables et de provoquer la perte de la confiance du public⁷².

72. Sur un champ moins étendu que la relation entre confiance et croissance, Bouckaert et Van de Walle (2003) explorent la relation entre confiance dans l'État et gouvernance. Ils concluent que la confiance dans l'État est une condition nécessaire (mais non suffisante) de la bonne gouvernance. Cette dernière en retour, favorise la confiance dans l'État.

- **Dans les sociétés où l'essentiel des contrats est basé sur le droit formalisé** (les pays développés, à gauche sur le graphique 28), les règles juridiques et des incitations financières adéquates sont censées suffire à résoudre le problème de production de la confiance sur ces différents terrains (dévolution des pouvoirs, gestion de l'information, respect du système de normes – « *enforcement* »). Les systèmes de gouvernance y sont fondés sur un ensemble de règles *formelles, impersonnelles et explicites*, composant un ensemble de dispositions dont le respect assure des niveaux élevés de production de confiance dans le cadre de leur fonctionnement normal.

La fonction sociale de base des normes légales réside ainsi dans leur capacité à canaliser les comportements individuels et les anticipations de chacun sur le comportement d'autrui, de manière identique pour tous les agents. Les effets bénéfiques sur la croissance tiennent à la crédibilité des normes légales et de leur application, ainsi qu'à la diffusion de l'information. Les États-Unis offrent une bonne illustration d'un tel modèle. L'État régulateur et surtout les tribunaux, indépendants du pouvoir politique, y jouent un rôle d'arbitre grâce à la très grande quantité d'informations disponibles pour les acteurs privés, qui ont ainsi les moyens de défendre leurs intérêts particuliers devant un arbitre crédible.

- **Il n'en va pas de même dans les PED** où la prévalence des liens informels (pays à droite sur le graphique) rend le simple recours à des incitations juridiques et financières largement illusoire (opacité des règles, niveau très faible de l'information, dévotion du pouvoir verrouillée). En effet, c'est sur la base des relations personnelles que la confiance est produite et partagée. Les règles y sont le plus souvent *informelles, tacites, non écrites*. Leur respect est difficilement vérifiable par un tiers en position de neutralité, puisqu'il ne disposerait pas des informations nécessaires pour formuler un arbitrage impartial, du fait qu'il n'est pas partie prenante de la relation (le fonctionnement

de la diaspora chinoise fournit un bon exemple de gouvernance fondée sur les relations interpersonnelles).

La confiance (dans la relation au pouvoir, dans la circulation de l'information et dans le respect des règles) est dans ce cas produite et partagée sur une base idiosyncratique, c'est-à-dire en fonction de caractéristiques liées aux personnes, ou au groupe familial ou ethnique.

- **Les pays arabes considérés présentent un déficit de confiance relativement aux autres pays.**

A partir de cette grille d'analyse, la construction d'indicateurs de confiance élaborés d'après les données de la base « Profils Institutionnels » permet de situer les cinq pays arabes méditerranéens référencés dans l'échantillon des 51 pays de la base. Nous construisons quatre indicateurs de confiance, deux relevant des coûts de transaction (appelés indicateurs de « confiance statique») et deux relevant des anticipations (indicateurs de « confiance dynamique»).

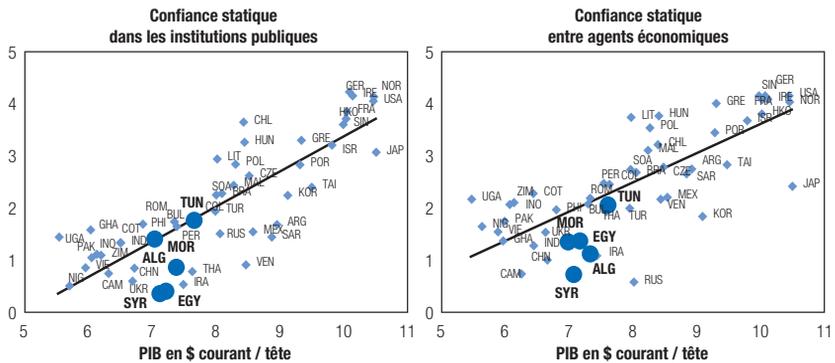
130

- **Confiance statique, relevant des coûts de transaction.** Nous cherchons à évaluer la confiance des agents envers les institutions publiques d'une part, entre agents économiques d'autre part.

L'indicateur de confiance envers les institutions publiques est construit par agrégation des variables suivantes : transparence et lisibilité de l'action publique dans l'activité économique, niveau de corruption, efficacité de l'action publique en général, efficacité des administrations fiscale et douanière et efficacité de la justice. L'indicateur de confiance entre agents économiques agrège les variables suivantes : respect des droits de propriété formels, sécurité des transactions entre agents privés, information sur la situation des entreprises et information sur la qualité des biens et services.

Comme pour les autres présentations de ce type, nous rapportons ces indicateurs à une variable de développement (ici, le logarithme du PIB par tête) afin de les comparer aux autres pays, en contrôlant par leurs niveaux de développement.

Graphique 28.
Confiance statique dans les institutions publiques et entre agents économiques



Source : Profils Institutionnels – MINEFI.

Au Maroc et en Tunisie, la confiance dans les institutions publiques se situe en position moyenne par rapport à leur niveau de développement. En revanche, l'Algérie, l'Égypte et la Syrie présentent un déficit de confiance notable.

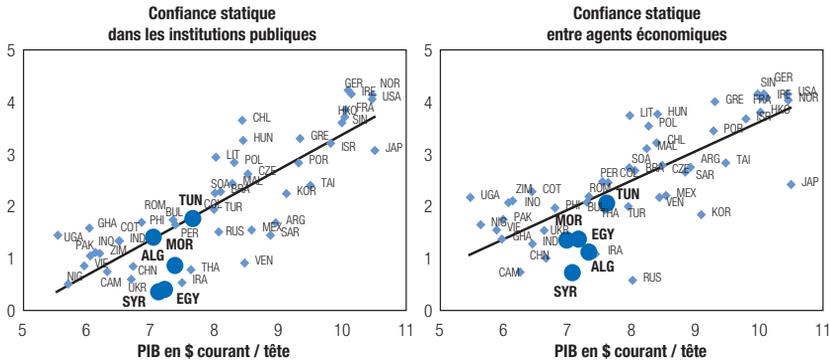
En ce qui concerne la confiance entre agents économiques, seule la Tunisie se détache en se rapprochant d'une situation moyenne. Dans les quatre autres pays, groupés, la confiance entre agents est faible au regard de leur niveau de développement.

- Confiance dynamique, relevant des anticipations.** Nous cherchons ici à évaluer la confiance des agents dans le futur, d'une part la confiance des agents économiques dans leurs décisions d'investir et d'innover, d'autre part la confiance des ménages dans leur appréciation de leur trajectoire sociale, pour eux-mêmes ou pour leurs enfants.

L'indicateur de confiance dynamique des agents économiques est construit par agrégation des variables suivantes : aptitude à l'innovation, importance des dépenses en recherche et développement, investissement dans la protection de l'environnement, vision stratégique des autorités, qualité de l'environnement technologique dans les entreprises et dans le système financier.

L'indicateur de confiance dynamique des ménages agrège les variables suivantes : investissement de la population dans le futur, mobilité sociale par le mérite, importance du chômage des jeunes diplômés.

Graphique 29.
Confiance dynamique des agents et des ménages dans le futur



132

Source : Profils Institutionnels – MINEFI.

Plus encore que pour les variables de confiance liées aux coûts de transaction, on constate la situation dégradée des pays arabes méditerranéens quant aux anticipations des acteurs. Ni les agents économiques, en termes d'investissement dans l'innovation (à l'exception de la Tunisie), ni les ménages, en termes d'investissement dans l'éducation, n'ont un niveau de confiance élevé dans le futur au regard de leur niveau de développement.

- **Au total**, les sociétés arabes du pourtour méditerranéen, en transition cahoteuse dans leur cheminement vers la formalisation des règles, partagent dans l'ensemble un profond déficit de cet élément fondamental qu'est la confiance, dans ses deux dimensions, statique et dynamique, comme facteur de croissance à long terme. Sur ce critère également, la Tunisie se distingue sensiblement des autres pays.

Économie politique des réformes dans les pays arabes méditerranéens

4

Résumé

*Alors que les réformes de première génération, actionnées par des outils macro-économiques mobilisant peu d'acteurs, touchaient l'ensemble de la population d'une façon diffuse, celles de la seconde génération mobilisent au contraire un nombre très diversifié d'acteurs. Elles pénètrent au cœur des mécanismes sociaux et heurtent souvent les traditions et de puissants intérêts (paragraphe 4.1.). C'est moins l'adoption faciale des réformes que leur **mise en œuvre** qui pose problème. Mais s'est-on assuré, préalablement à leur prescription et à leur financement par les bailleurs internationaux, qu'elles sont en adéquation avec les ressources des sociétés, en termes de capacités politiques, institutionnelles et financières ? Autrement dit, qu'elles sont appropriées ?*

La Banque mondiale, dans son rapport 2003 sur la région MENA, décrit d'une façon très approfondie l'économie politique de ces pays et propose de « refonder

le contrat social » (paragraphe 4.2.). Si elle identifie clairement les élites comme étant les principaux obstacles aux réformes, elle ne propose aucune modalité d'action et sa prescription quant au nouveau rôle de l'État reste évasive (fournir des biens publics et améliorer la gouvernance).

*Nous débouchons sur les fondements des règles du jeu social dans ces pays : le fonctionnement basé sur le lien plus que sur le droit entraîne **une forte imbrication des intérêts publics et privés** (paragraphe 4.3.). C'est sur cette imbrication que se fonde la résistance aux réformes de la part des élites, privées et publiques confondues.*

4.1. Première, deuxième générations de réformes : des économies politiques profondément différentes

136

On a vu que les élites de ces pays ont su mener d'importantes réformes pour restaurer les équilibres macro-économiques et, par la suite, maintenir globalement ce cap. En revanche, les réformes plus profondes, dites de « seconde génération » (réformes fiscale, financière, libéralisation et régulation des marchés, progression de l'État de droit) rencontrent des obstacles majeurs du fait de la résistance des bénéficiaires *statu quo* et de l'absence de soutien des populations qui ne se sentent pas associées, et encore moins bénéficiaires des réformes.

- **En termes d'économie politique en effet, les leviers d'action des politiques d'ajustement macro-économique**, qui mobilisent pour leur conception et leur mise en œuvre un nombre d'acteurs restreint, sont clairement identifiés (politiques

monétaire et budgétaire pour l'essentiel) et relativement faciles à appliquer car les populations qui vont en supporter le poids sont en général diffuses et peu organisées (Azam et Morriçon, 1994, op. cit.)⁷³.

Dans les pays arabes méditerranéens, des lignes rouges existent cependant : les tentatives de suppression des subventions aux produits de base (le pain notamment), décidées sous la pression du FMI pour réduire les déficits budgétaires dans le cadre des plans d'ajustement structurels, ont toutes échoué après des émeutes durement réprimées (Casablanca, Tunis, le Caire, Aman). A l'inverse, l'ajustement en Algérie au milieu des années 1990, qui a diminué d'une façon drastique les revenus des salariés et a paupérisé une part importante des classes moyennes, n'a pu se mener qu'à l'ombre de l'insécurité d'une guerre civile qui inhibait toute contestation sociale.

- **En revanche, une politique de développement institutionnel** est beaucoup plus complexe à concevoir, décider et appliquer, car elle modifie en profondeur les équilibres socio-économiques des sociétés. Une telle politique requiert un niveau de formation élevé de la part des concepteurs mais aussi de la part de ses relais publics et privés ; elle mobilise un nombre important d'acteurs ; elle se confronte à la culture de changement d'une société, au poids des traditions ; elle requiert une culture de la coordination et du compromis car elle heurte souvent des intérêts concentrés et organisés ; elle est obligée d'agir avec des outils anciens pour forger les nouveaux (par exemple, faire appliquer des dispositifs anti-corruption par une administration corrompue).

Une autre difficulté de mise en œuvre des réformes de seconde génération tient à la nécessaire adéquation des contenus des réformes et des capacités spécifiques

73. Dans leur étude sur la faisabilité politique de l'ajustement, Azam et Morriçon montrent que les autorités marocaines ont su s'appuyer sur les ruraux pour contrebalancer les effets de l'ajustement qui ont porté essentiellement sur les populations urbaines.

de chacun des pays en termes de ressources politiques, institutionnelles et financières. C'est poser, en d'autres termes, la question de leur phasage et de leur appropriation par les dirigeants et au-delà, par les sociétés. En effet, c'est moins l'adoption formelle des réformes (sur laquelle se fondent les conditionnalités des bailleurs internationaux) qui est en question, que leur mise en application concrète. Souvent prescrites de l'extérieur, consistant à *accélérer la marche vers la formalisation des règles*, elles sont adoptées sans analyse des capacités à les mettre en œuvre en termes d'économie politique, de la facilité (ou non) de la diffusion des règles formelles dans la société, de coûts pour l'État et de leur répartition entre les agents économiques.

4.2. « Il faut refonder le contrat social dans les pays du MENA » : apports et limites du rapport de la Banque mondiale sur les pays du MENA

La Banque mondiale a produit, en septembre 2003, une série de quatre rapports sur la région MENA (Banque mondiale, 2003a, 2003b, 2003c et 2003d), visant à approfondir et renouveler l'analyse de la Banque sur la région. Ces rapports portent sur i) le défi de l'emploi, ii) la place de la femme dans l'économie, iii) la gouvernance et iv) des thèmes économiques plus classiques : commerce, investissement et leurs effets sur le développement dans la région.

Les trois derniers rapports sont très conventionnels et n'apportent pas d'éclairage nouveau sur les problématiques qui nous concernent ici. Par contre le premier, portant sur le défi de l'emploi, sort radicalement du registre des publications de l'institution : il décrit l'histoire économique de l'ensemble des pays de MENA, depuis la fin des années 1940, **sous l'angle de l'économie politique** qui est la dimension qui nous intéresse dans ce chapitre. A partir du principal enjeu des sociétés arabes qu'il identifie comme étant celui de l'emploi pour les 15-20 années à venir, « un défi comme aucune région

au monde ne l'a connu depuis 50 ans », il conclut sur la nécessité de **refonder le contrat social** dans ces pays⁷⁴.

Encadré 3. Vers un nouveau contrat social ?

Selon le rapport de la Banque mondiale, le contrat redistributif, qui a prévalu depuis les indépendances, ne fonctionne plus dans les pays MENA. De nouvelles règles du jeu sont nécessaires, qui devront assurer un équilibre social de façon à élargir les bases de soutien aux mutations à venir.

- Le rapport commence par décrire le contrat social qui a prévalu sans heurts majeurs, depuis les indépendances jusqu'à la fin des années 1970 : un système largement redistributif d'État-providence, une intervention forte de l'État dans l'économie, un mode d'industrialisation basé sur la substitution aux importations à l'abri de fortes protections commerciales et, sur le plan politique, une « unité organique de la nation » qui ne laissait aucune place à l'expression des divergences et conflits d'intérêts.

Ce type de contrat social, que l'étude de la Banque appelle « interventionniste-redistributif », a produit des résultats significatifs et rapides en termes d'accroissement du bien être : augmentation du revenu par tête parmi le plus rapide du monde à l'époque⁷⁵, réduction de la pauvreté et des inégalités, élévation de l'espérance de vie et de l'instruction. Mais ces résultats ont eu d'importantes conséquences politiques en forgeant un contrat social où s'échangeaient, sur un mode autoritaire, de la sécurité économique contre une faible participation politique⁷⁶.

74. "This report argues that meeting this employment challenge will require the transformation of MENA's societies and economics structures" - (Banque mondiale, 2003a, op. cit.).

75. De 1965 à 1985, la croissance du revenu par tête dans la région MENA a été de 3,7 % l'an. (Banque mondiale, 2003 a, op. cit.).

76. Dans l'exploitation de notre enquête « Profils Institutionnels », nous retrouvons ces conclusions dans le paragraphe 3.5. : les pays de la région inclus dans la base de données se situent dans le sous-espace que nous avons qualifié « d'autoritaires-paternalistes ». (Berthelier et al., 2004, op. cit.).

- Ce type d'arrangement a commencé à s'essouffler à partir du milieu des années 1980, avec la diminution des capacités redistributives des États, liée au contre-choc pétrolier puis à la crise de la dette. Outre la diminution des ressources des États qui a restreint l'embauche publique comme exutoire du croît démographique, le contre-choc pétrolier a réduit les flux migratoires intra-régionaux vers les pays pétroliers du Golfe. Les déséquilibres macro-économiques entraînés alors par les tentatives des États de prolonger ces redistributions par l'endettement ont conduit à des déséquilibres macro-économiques, lesquels ont nécessité la mise en œuvre de politiques de stabilisation (paragraphe 1.5.). Le maintien des équilibres macro-économiques exclut aujourd'hui le retour à une régulation sociale par la redistribution massive⁷⁷ : l'ancien contrat social ne fonctionne plus.

Selon le rapport, la manifestation la plus visible de cet essoufflement est le niveau exceptionnellement élevé du chômage, principalement des jeunes actifs, et l'approfondissement du caractère dual du marché du travail, marqué par le clivage entre une minorité de salariés bénéficiant de la sécurité de l'emploi et d'une couverture sociale, et une majorité de travailleurs piégés dans le secteur informel, sans droits sociaux et faiblement rémunérés.

- Le nouveau contrat social devra, selon le rapport, trouver un équilibre entre la flexibilisation du marché du travail et le maintien de droits pour les salariés pour consolider les bases sociales des réformes affectant les autres domaines (ouverture commerciale, etc.). Le rapport précise que ces assouplissements ne doivent pas entraîner une dégradation des conditions de travail ni une diminution des droits sociaux : le nouveau contrat social doit assurer la participation des travailleurs aux bénéfices de la croissance économique, de façon à former un soutien au mouvement de réformes qui doit se poursuivre pour, toujours selon le rapport, faire passer le moteur de la croissance du secteur public au secteur privé, pour ouvrir les économies sur les flux mondiaux de biens et de facteurs, et pour diversifier les économies trop dépendantes des ressources en hydrocarbures.

77. Sauf dans les pays du Golfe où la hausse du prix du pétrole depuis 2001, si elle se prolonge, peut relancer ce type d'arrangement. Parmi les pays arabes méditerranéens, l'Algérie s'est partiellement réengagée dans ce fonctionnement redistributif, tout en préservant des ressources en prévision d'un retournement du marché pétrolier.

- Le rapport identifie l'obstacle principal à vaincre pour refonder le contrat social, qu'il situe dans la résistance des élites à la modification du *statu quo* (Banque mondiale, 2003a, op. cit.). Comment parvenir à un tel objectif ? Selon le rapport, le rôle de l'État doit être redéfini dans deux directions : il doit élever son offre de santé, d'éducation et de sécurité en matière sociale, et parvenir à une meilleure gouvernance.

- Ces travaux de la Banque mondiale apportent un éclairage sur les pays de la région qui converge avec le nôtre, en attirant l'attention sur la question cruciale de l'emploi et sur la fragilité des sociétés face aux bouleversements requis. Surtout, il effectue un progrès décisif dans l'analyse des faibles performances de ces pays en dépassant les analyses cantonnées aux approches macro-économiques. Il situe clairement les causes de ces difficultés au niveau du contrat social, au cœur du fonctionnement des sociétés.

Mais ce rapport emprunte sans la questionner la vision standard qui oppose la sphère privée parée de toutes les vertus à la sphère publique dotée des caractéristiques inverses. Il ne perçoit pas ainsi l'étroite imbrication des élites privées et publiques **confondues dans leur résistance aux réformes**. Sur ces bases il ne dit rien sur les voies et moyens pour mettre en œuvre les trois orientations extrêmement ambitieuses prescrites (faire prévaloir le secteur privé, ouvrir et diversifier l'économie tout en respectant l'équilibre social) : sur quelles forces sociales s'appuyer ? Quelle méthode adopter ?

Enfin, la nécessité de faire jouer un nouveau rôle à l'État n'est pas développée : elle se limite à la prescription standard de bonne gouvernance et d'augmentation de l'offre de services sociaux.

4.3. Une forte imbrication des intérêts publics et privés, base de la résistance aux réformes de la part des élites

- Le fonctionnement basé sur le lien plus que sur le droit entraîne une forte imbrication des intérêts publics et privés. En termes d'économie politique, c'est sur cette confusion entretenue que se base la résistance aux réformes structurelles « de seconde génération » **de la part des élites dirigeantes qui sont les gagnantes des règles du jeu actuel.**

Ces élites occupent des niches rentières sur un mode clientéliste : grandes familles de commerçants ou d'industriels dont nombre membres occupent de hautes fonctions publiques, nouveaux propriétaires des entreprises privatisées, gagnants systématiques des marchés publics, titulaires des monopoles de fait d'importation publics ou privés, bénéficiaires du fonctionnement du système fiscal (sous-déclaration), militaires de haut rang dans une armée qui demeure un acteur économique d'importance dans presque tous les pays de la région (propriétaire de fait de terres, d'entreprises, de licences). L'existence de rentes extérieures comme les ressources pétrolières (Algérie, Égypte, Syrie), ainsi que l'aide étrangère attribuée sur critères géostratégiques (Égypte, Jordanie) accroît et enkyste ces résistances.

142

Ce sont des conclusions semblables que tire, dans ses derniers travaux, D. Kaufmann du *World Bank Institute* qui, à partir de ses analyses sur la gouvernance sur l'ensemble des pays développés et en développement, insiste sur l'étroite imbrication des intérêts privés et publics comme facteur de corruption et de « capture de l'État » dans les PED - mais pas uniquement dans ces pays - (Kaufmann, 2003, 2004 et 2005). Ayant développé, dès le milieu des années 1990, une série d'indicateurs sur la gouvernance à partir de l'analyse standard faisant de l'État la cause majeure du mauvais « climat des investissements » face aux entreprises privées sensées supporter le poids des abus publics, il renverse radicalement son angle de vision à partir de

l'examen des comportements des entreprises qui, dans nombre de situations, ont une totale emprise sur les acteurs publics (pression pour la nomination des décideurs politiques, pour la rédaction des lois...) ⁷⁸. Kaufmann invite alors à élargir le regard sur les acteurs « qui façonnent le climat de l'investissement », en l'étendant aux grandes entreprises, y compris les firmes multinationales.

L'approche par les manifestations de la mauvaise gouvernance et par les « négociations » permanentes entre acteurs publics et privés autour de ses déviances (fraude, contrebande, activités informelles ⁷⁹ évasion fiscale, corruption mais aussi flou des textes, écarts entre lois et décrets, confusion volontaire des hiérarchies administratives), est aussi celle utilisée par B. Hibou pour analyser l'économie politique du système tunisien (Hibou, 1999 a et 1999b). L'auteur débouche sur des conclusions analogues concernant l'imbrication des sphères publiques et privées. C'est bien sous la protection de l'État que se constituent ces rentes, mais l'État est aussi « capturé » par les acteurs privés (locaux et étrangers) qui dictent les lois et/ou organisent leur contournement à leur profit ⁸⁰.

Autre approche qui converge avec les précédentes : celle de Nabli (2005) qui cherche quelles coalitions d'acteurs pour la réforme peuvent se constituer dans les pays arabes. Adoptant un découpage des acteurs en i) secteur privé; ii) syndicats ouvriers et iii) consommateurs, Nabli montre que le secteur privé, largement dominé par un

78. "La corruption est traditionnellement définie comme 'l'utilisation abusive d'une charge publique au profit de l'intérêt privé'. Cette définition renvoie à l'image d'un Etat prédateur vu comme une grande 'main rapace' rançonnant les entreprises au bénéfice de la classe politique, des hauts fonctionnaires et des bureaucrates... Nous retournons ici l'analyse pour examiner le rôle joué par les firmes. Cette observation nouvelle suggère que nombre d'entre elles s'associent de fait avec les politiciens pour leur profit mutuel... Nous en déduisons des conséquences bien différentes s'agissant des mesures à prendre". Extrait de : "*Click Refresh Button: Investment Climate Reconsidered*" (Kaufmann, 2005).

79. L'activité informelle ne concerne pas seulement les très petites entreprises individuelles non déclarées, mais concerne les entreprises de toute taille, y compris les très grandes, qui ont très souvent une partie de leur activité qui échappe à toute déclaration.

80. A noter que cette notion de « capture de l'État » a été développée initialement dans le cas de la Russie et des républiques de l'ex-URSS par Friedman et al. (juin 2000).

nombre restreint de grandes entreprises bénéficiaires des dispositifs légaux et des attributions de contrats publics, n'a aucun intérêt aux réformes, bien au contraire⁸¹. Il montre ensuite que les syndicats ouvriers, largement contrôlés par les États, ne constituent pas davantage des forces favorables aux réformes. Quant aux consommateurs, ils ne sont pas organisés. Selon l'auteur, les autres groupes qui pourraient avoir intérêt aux réformes ne disposent pas des droits minimum pour peser sur les changements : pas d'accès à l'information, pas de droit d'association, de critique des politiques publiques. C'est sur le défaut de libertés publiques que Nabli débouche. Selon lui, les grands perdants de la situation actuelle sont les jeunes et notamment les jeunes diplômés.

- **Ce fonctionnement tend à figer les sociétés** autour des positions acquises par les élites et à affaiblir la qualité de la gouvernance publique (corruption, non-transparence des institutions et des marchés, évasion fiscale, justice non fiable), à fermer l'entrée aux nouveaux acteurs sur les marchés et, au total, à peser sur la productivité des économies⁸².

Ces arrangements sociaux entraînent une **coupure croissante entre les élites et le reste de la société**, qui se manifeste par une faible confiance des populations dans les institutions publiques, un consentement à l'impôt défaillant, cause et effet à la fois d'une faible légitimité des pouvoirs politiques.

La combinaison d'une faible pauvreté monétaire avec de faibles capacités (paragraphe 2.3.) avait, jusqu'à l'épuisement du modèle redistributif, parfaitement

81. "Les grandes entreprises ne poussent pas au changement car elles bénéficient du *statu quo*, manipulant les politiques publiques à leur avantage - pratique qualifiée de mainmise sur la régulation d'État" - (Nabli, 2005, op. cit.).

82. La Banque mondiale esquisse cette problématique, en insistant sur le fait que « *le climat de l'investissement doit profiter à l'ensemble du corps social, et pas seulement aux entreprises. (...) Et le climat de l'investissement doit englober toutes les catégories d'entreprises, pas seulement celles qui sont importantes et qui ont de l'influence* » (Banque mondiale, WDR 2005).

inhibé les pressions sociales. A l'exception de l'Algérie où ce modèle pourrait se remettre en place avec la manne pétrolière actuelle, les autres pays sont contraints, au risque de bouleversements politiques et sociaux importants, à élaborer un « nouveau contrat social », comme le note opportunément la Banque mondiale.

- **Au total**, la partition entre privé et public communément adoptée n'est pas opérante pour comprendre l'économie politique des réformes dans nombre de PED et tout spécialement dans les pays arabes. C'est bien l'ensemble des élites privées et publiques qui, par l'emprise déterminante dont elles disposent sur l'État, bloque les évolutions sociales, économiques et politiques dans ces pays. Bien évidemment, chacun de ces pays est régi par une économie politique singulière, mais les traits principaux de ces caractéristiques sont communs à toute la région.

Ces analyses, en termes d'économie politique, questionnent la forme, la destination et les effets attendus de l'aide apportée par les pays européens aux pays arabes méditerranéens. Une partie de cette aide aboutit à soutenir financièrement et politiquement des élites qui n'ont aucun intérêt aux modifications du *statu quo*, lequel leur est largement bénéfique, du moins à court et moyen termes.

Examens critiques des intellectuels arabes, émergence de nouveaux courants...

5

Résumé

Face à l'ampleur des blocages du développement politique et économique, aux désillusions provoquées notamment par la persistance du conflit israélo-palestinien et les guerres du Golfe de 1991 et 2003, et face aux contestations radicales qui se sont fait jour dans tous les pays arabes, des analyses nouvelles, des postures innovantes ont commencé à émerger.

Le lancement d'une série de rapports par le PNUD sur le développement humain dans le monde arabe participe de cette démarche : **démocratie, savoir et statut des femmes** constituent les trois défis du monde arabe (paragraphe 5.1.). La mobilisation d'intellectuels, plus ou moins liés aux régimes, a en outre débouché sur une série de déclarations, notamment la « déclaration d'Alexandrie » (2004) qui procède à une analyse critique de la

147

situation et amorce une démarche d'appropriation de la modernité sur les champs politique, économique et sociaux⁸³.

Mais ces réactions sont chargées d'ambiguïté. D'une part elles souffrent du soupçon d'un manque d'indépendance par rapport à l'injonction à la démocratie adressée par les États-Unis aux pays du MENA élargi. D'autre part, la participation des autorités politiques des pays arabes à certaines de ces initiatives (notamment les «déclarations») accroît la confusion, ces mêmes autorités portant une lourde responsabilité dans la situation de crise que connaissent les sociétés.

Pour autant, les diagnostics critiques constituent une première dans la région et, surtout, restent fondamentalement **pertinents**. Ils pourraient constituer la base de forces politiques nouvelles.

Radicalement différente est l'émergence de nouveaux mouvements au sein même des sociétés. Sans prétendre épuiser ce sujet, qui se situe à la limite de notre champ d'analyse, nous estimons important d'ouvrir quelques pistes.

En tout premier lieu, le mouvement planétaire de chute de la natalité n'épargne pas la plupart des pays de la région qui se rapprochent du taux de

83. Parmi les propositions de la déclaration d'Alexandrie, on note : l'accroissement des libertés politiques et de la participation des populations, l'accélération des réformes économiques visant notamment à définir avec précision les rapports entre l'État et le marché, l'ajout de politiques sociales au triptyque «stabilisation-privatisation-libéralisation», la réforme de l'éducation. Dans le champ des valeurs, la nécessité de former des individus indépendants et responsables et de faire reculer l'esprit de soumission, la promotion de la parité entre femmes et hommes, celle des valeurs d'égalité, de tolérance, d'acceptation d'autrui, de précision, la consolidation des fondements de la pensée rationnelle, la modernisation du discours religieux, l'ouverture culturelle sur le monde. A noter la proposition de créer des institutions indépendantes pour évaluer la qualité de l'éducation dans chacun des pays arabes.

2,1 enfants par femme, en-deçà duquel les générations ne sont pas remplacées à effectif égal (paragraphe 5.2.). Ce phénomène, particulièrement rapide dans les pays arabes, provoque **la crise du modèle de la famille nombreuse** autour du patriarcat, entraînant d'importantes remises en causes présentes et surtout à venir.

Dans certains pays de la région, notamment au Maroc où l'emprise autoritaire du pouvoir sur la population s'est progressivement desserrée depuis le début des années 1990, la société réagit aux carences de l'État en matière sociale et aux blocages du champ politique des partis, en **créant un foisonnement d'ONG** prenant en charge ces défaillances, notamment en direction des populations les plus fragiles (populations marginalisées du monde rural et des bidonvilles, orphelins, handicapés, femmes célibataires) sans porter un discours politique explicite (paragraphe 5.3.).

Enfin, en Égypte surtout mais aussi dans l'ensemble du monde et des diaspora arabes grâce aux chaînes satellitaires, éclosent des mouvements religieux, en rupture avec les courants radicaux, qui prônent **l'épanouissement individuel** autour de la réussite sociale et personnelle, en évitant soigneusement l'affrontement avec l'État (paragraphe 5.4.)

Un regard sur la dynamique réformatrice en Turquie nous amène à réexaminer notre appréciation des capacités réformatrices des élites occidentalisées (paragraphe 5.5.).

5.1. Aux racines des blocages des sociétés arabes, trois défis selon les rapports du PNUD : démocratie, savoir, statut des femmes

Le PNUD, au travers des différents rapports sur le développement humain dans le monde arabe élaborés par des experts de ces pays⁸⁴, ouvre de nouvelles pistes en termes d'identification des obstacles au développement. Selon les auteurs, le développement des pays arabes se trouve inhibé par trois facteurs qui affectent l'ensemble des sociétés de cette région : 1) le manque de liberté et de participation des populations au pouvoir politique, 2) la faible implication des femmes dans la vie sociale et politique, et 3) le blocage du savoir critique, inhibant la créativité et l'esprit de responsabilité, et favorisant les comportements de soumission.

Ces travaux connaissent un important retentissement parmi les élites des pays de la région⁸⁵. La reprise par les autorités américaines et par le G8⁸⁶ d'une partie de ses conclusions (notamment sur le terrain de la démocratie) a cependant permis à certaines

84. Le PNUD a initié en 2002 une série de « *Rapports sur le développement humain dans le monde arabe* », élaborés par des experts arabes. Le premier, sous la supervision des docteurs Nader Fergany et Rima Khalaf Hunaidis, décrit un large panorama des blocages des sociétés arabes regroupés autour de trois thèmes : démocratie, savoir, statut des femmes. Les suivants explorent chacun de ces trois axes. Celui publié en 2003 traite du savoir, et s'est traduit par un « *Appel à la reconquête du savoir arabe* ». Le suivant, finalement sorti en mars 2005, a pour sujet la démocratie. Sa parution a été contrariée par les pressions conjointes des autorités américaines et égyptiennes, particulièrement critiquées dans le rapport.

85. Voir notamment la conférence sur les deux premiers rapports organisée au Maroc conjointement par les universités CEU de Budapest et Al Akhawayn d'Ifrane : « *Conférence on the UNDP Arab Human Development Reports one and two* » - décembre 2003. En termes mesurés mais fermes, le compte rendu de la conférence identifie les responsables des blocages des sociétés arabes : les interventions extérieures qui s'ingèrent dans le champ politique et social et contribuent à consolider la mauvaise gouvernance en soutenant les régimes autoritaires, les élites politiques qui combinent corruption et autoritarisme, et les élites intellectuelles qui ne jouent pas leur rôle de passeur de la modernité à partir des fonds culturels locaux. Dans ses recommandations, le rapport insiste tout particulièrement sur la nécessité d'améliorer la qualité de l'éducation et établit le lien entre l'éducation des femmes et leur capacité à transmettre la valeur de l'éducation aux enfants.

86. « *Le plan du G8 à l'appui des réformes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord* » - Communiqué du département d'État, juin 2004. Le communiqué mentionne les multiples déclarations qui ont éclos depuis deux ans : « déclaration de Tunis » de la Ligue arabe, « déclaration de la bibliothèque d'Alexandrie », « déclaration de Sanaa », « déclaration du Conseil arabe d'entreprises ».

élites locales, et surtout aux autorités politiques directement mises en cause, d'en réduire la portée en attaquant leur légitimité.

- **Plus précisément le second rapport du PNUD, centré sur le statut du savoir,** souligne le retard pris par le monde arabe en matière de connaissance. Selon les auteurs, le contexte y est peu propice à la production d'idées⁸⁷, à la créativité, à l'exercice à la pensée critique : les pays arabes connaissent un décrochage intellectuel avec le reste du monde, y compris avec le monde en développement (faiblesse de la recherche, peu de publications). La pensée réformatrice est contrainte, l'innovation technique, culturelle et sociétale est bridée, figeant les évolutions internes et entraînant une importante fuite des cerveaux. Les intellectuels arabes éprouvent de grandes difficultés à travailler dans leurs pays : souvent réprimés, parfois littéralement « achetés » par les autorités, ils sont nombreux à ne pouvoir exercer leur métier qu'exilés.

Au-delà de la persistance, dans certains des pays de la région, d'importantes poches d'analphabétisme, le diagnostic touche **aux dimensions qualitatives de l'éducation** : la pensée est « étouffée par des idéologies, structures sociales et valeurs qui inhibent l'esprit critique, privant les Arabes de leur riche patrimoine de connaissances et bloquant le libre flux d'idées et d'apprentissage » (PNUD, 2003, op. cit.).

- Les systèmes éducatifs publics, malgré de fortes dépenses qui y ont été consacrées (paragraphe 2.4.), sont de faible qualité et de plus, se dégradent. Sur le plan du contenu de l'enseignement, le rapport évoque « *l'étouffement de la pensée critique* », qui tend à perpétuer une culture politique de la soumission (Tozy, 1999). Décrivant les politiques d'enseignement dans les pays arabes,

87. Un chiffre est révélateur à cet égard : les livres publiés dans les pays arabes représentent 1,1 % des livres publiés à travers le monde alors que les pays arabes rassemblent 5 % de la population mondiale.

M. Arkoun⁸⁸ parle « *d'ignorance institutionnalisée* », notamment en matière de sciences humaines. Il est à noter que l'écrasement de la pensée critique dans les systèmes d'enseignement public renvoie en miroir aux modes de pensée littéraliste des islamistes radicaux.

Une analyse détaillée des contenus scolaires au Maroc (Msefer, 2000)⁸⁹, met l'accent sur le déphasage entre le contenu pédagogique des enseignements primaire et secondaire (minorant l'apprentissage de la pensée critique au moyen de méthodes pédagogiques encourageant la passivité des élèves) et les conséquences de l'ouverture de l'économie à la concurrence internationale en matière de qualification de la main-d'œuvre (besoin d'individus entreprenants, autonomes, responsables, créatifs, rigoureux).

Comme témoignage de la mauvaise qualité de l'enseignement dans les pays étudiés, nous retiendrons le fait que les élites envoient massivement leurs enfants dans les lycées étrangers présents dans les pays puis, souvent, dans les universités et écoles en Europe ou aux États-Unis.

5.2. La chute brutale de la natalité ébranle certains des fondements de la société

- En 2000, la famille complète dans les pays arabes comptait en moyenne 3,5 enfants, avec de très amples variations entre pays et catégories sociales (Fargues, 2001 et 2003). Ce nombre est certes supérieur à la moyenne mondiale (2,06) mais il est en

88. Intervention aux « *Rendez-vous méditerranéens* » – ministère de l'Environnement, IDDRI, Marseille, 18-19 mai 2004.

89. Selon l'auteur, l'analyse des contenus scolaires actuels révèle la primauté de la pensée binaire (le bien et le mal), le manque d'ouverture sur les autres systèmes de référence conduisant à une faible tolérance aux différences, la valorisation des situations statiques. Les méthodes pédagogiques rendent les élèves passifs : le recours quasi-exclusif à la mémorisation, l'absence de participation des élèves reproduisant des comportements de soumission non critique.

diminution très rapide d'une année à l'autre et surtout il est très en-deçà des données qui étaient la norme dans la génération précédente, jusqu'au milieu des années 1970 (entre 7 et 9 enfants) (Eberstadt, 2001). La famille n'étant plus l'unité de production (sauf encore dans les régions d'agriculture traditionnelle), la fécondité n'est plus perçue comme un moyen de reproduction de la main-d'œuvre. En d'autres termes, l'enfant est passé, pour un nombre croissant de familles, d'une ressource à un coût⁹⁰.

De plus, la famille ayant perdu le monopole de la socialisation n'a plus sa place quasi-exclusive dans les relations sociales et ne peut plus faire écran comme auparavant aux influences du monde extérieur (Fargues, 2001, op. cit.). Les solidarités familiales, encore fortes, ont tendance à s'estomper, surtout en milieu urbain (Palou, 1995).

La modification des comportements liés à la fécondité est tout d'abord le témoignage de l'évolution en profondeur des sociétés : urbanisation croissante, accroissement quantitatif de l'éducation et diffusion des modèles familiaux « modernes » offerte par la télévision satellitaire et les allers-retours des migrants installés en Europe.

- Au-delà des effets économiques que la chute du taux de dépendance entraîne (paragraphe 2.2.), cette mutation ouvre la voie à **la remise en cause du modèle familial** de suprématie du *pater familias* régnant sans partage sur une fratrie nombreuse et soumise. Elle élargit les possibilités d'émancipation des femmes⁹¹ et

90. *A contrario*, il a été noté, lors de la crise financière qui a touché l'Indonésie en 1997-1998, une déscolarisation massive d'enfants : les faibles revenus rapportés par ces enfants (vendeurs à la sauvette dans les villes par exemple) constituant un apport indispensable à la survie des familles pauvres. A noter qu'en matière d'éducation et de santé, le retrait des enfants des dispositifs publics (déscolarisation, rupture des soins de base) peut avoir des conséquences irréversibles, un enfant ayant quitté l'école pendant deux à trois ans devenant pour la vie analphabète. L'idée de sanctuariser certaines dépenses sociales dans les plans d'ajustement lors des crises provient de cette constatation.

91. Les pays arabes sont ceux où l'activité économique des femmes est la plus faible au monde : le taux d'activité féminin est en moyenne de 33 % dans le monde arabe (35 % en Égypte, 30 % en Algérie, 41 % au Maroc, 29 % en Syrie, 37 % en Tunisie, 27 % en Jordanie) pour une moyenne mondiale de 55 % (PNUD, 2002, op. cit.).

aiguisé les contradictions avec le modèle pédagogique de transmission passive du savoir abordé précédemment.

5.3. Emergence de la société civile au Maroc

- A l'inverse des autres pays arabes qui n'ont pas connu d'amorce de libéralisation politique, le Maroc a vu un desserrement certain du contrôle de l'État sur la population au début des années 1990. Cette ouverture a été utilisée par la société pour **progresser sur la voie de l'autonomie** sur les terrains laissés vacants par les autorités (aide aux populations fragiles, aux cas sociaux), tout en évitant toute confrontation politique avec l'État.

Ce mouvement associatif est le fait, souvent, de diplômés de l'enseignement supérieur qui retournent dans leur village d'origine pour y mener des actions de développement⁹², de notables urbains qui s'organisent pour faire œuvre sociale dans le monde rural (tels les médecins de Casablanca qui organisent régulièrement des « caravanes de soins » dans les régions reculées) ou dans les périphéries urbaines, de fondations privées créées par des mécènes, parfois issues de grandes entreprises ou de banques, qui financent des écoles, des dispensaires, du micro crédit, des centres d'accueil pour handicapés, pour femmes isolées, pour malades du SIDA.

- Ce mouvement touche également **les émigrés en Europe** qui s'organisent pour financer des infrastructures de base dans leur village d'origine (achat d'une ambulance, électrification, adduction d'eau, irrigation) (Daoud, 2005 ; Iskander, 2005)⁹³ ou qui interviennent, aux côtés des associations locales, comme lors du

92. Près de 45 % de la population marocaine vit dans le monde rural.

93. En France, le ministère des Affaires étrangères soutient ces mouvements, au titre de la politique de co-développement.

tremblement de terre d'Al Hoceima en 2003. Intervenant en place de l'État, ces actions finissent parfois par déclencher son intervention (l'Office national d'électricité reprenant en charge une partie des villages auto-électrifiés, de même l'Office national de l'eau potable pour l'adduction d'eau) dans une démarche plus ou moins coordonnée avec les initiatives locales.

- Le bilan d'ensemble de ces mouvements au Maroc reste à faire. A ce stade, ils témoignent **des ressources des populations et de leur volonté d'autonomie**. Ils offrent, dans le cas du Maroc, la possibilité d'une aide extérieure directe aux acteurs de la société civile. Dans les autres pays arabes, le contrôle des populations par les régimes n'a pas permis jusque là de libérer ces énergies sociales.

5.4. Développement d'un nouveau mouvement religieux, magnifiant l'individu et sa réussite sociale

Initié par la rencontre d'étudiants en management égyptiens et jordaniens formés aux États-Unis au tournant des années 1990, et des cadres politiques islamistes en rupture, se développe depuis près de dix ans un nouveau mouvement de prédicateurs religieux, utilisant les méthodes de leurs homologues américains au travers d'émissions diffusées mondialement sur les chaînes arabes (notamment la chaîne *Ikra* basée à Londres). Ils prônent, avec un succès croissant, la religion et la rigueur morale comme moyens d'épanouissement individuel et de réussite sociale (Haenni et Tammam, 2004).

- **L'individu** : à « l'ingénieur barbu » radical succède le « consultant pieux », à la fois rigoriste et bienveillant sur le plan individuel, qui joue le rôle de « passeur » entre les imaginaires religieux et économiques. Se développe ainsi une marche vers la reconnaissance de l'individu, qui traduit l'émergence d'une médiation interne aux sociétés vers la modernité. Ambitieux, flexible, le prédicateur « *brocarde les*

hiérarchies tout en nuancant la notion d'obéissance et offre à se réaliser dans l'intuition, l'esprit ludique, la soif de succès et les adhésions volontaires »⁹⁴. Succès personnel, positivité, imagination, effort, discipline, sérieux, efficacité et souci de soi, mais aussi innovation et invention, goût pour l'art et la beauté sont les maîtres mots des prédications⁹⁵. On est loin de l'injonction mortifère de l'islamisme radical ! Ainsi ces nouveaux mouvements passent-ils de l'appel au *petit jihâd* (la lutte armée) à la proposition de réaliser le *grand jihâd* (la victoire sur soi-même, le renforcement de l'intériorité)⁹⁶.

- **L'ouverture** : loin d'impliquer un repli identitaire, le nouvel Islam participe de l'ouverture des sociétés et de leur engagement dans la globalisation. Les apports extérieurs, notamment occidentaux, ne sont pas systématiquement rejetés mais « filtrés » (ainsi, la philosophie occidentale est-elle récusée), recontextualisés et ainsi réappropriés⁹⁷. Jusque-là, la posture islamique était de « *prendre les techniques, refuser les valeurs* », tandis que le paradigme de ce nouvel Islam est de prendre les valeurs occidentales jugées compatibles avec celles de l'Islam⁹⁸.

94. Le prédicateur le plus en vue, l'Égyptien Amr Khaled, est comptable de formation. Ses discours télévisés, vendus en cassette, connaissent un succès croissant en Égypte et dans tout l'espace arabophone, y compris les diasporas (Haenni et Tammam, 2004, op. cit.).

95. L'emprunt aux maîtres à penser du management américain, qui adossent également leurs préceptes à des valeurs morales, est ici clair.

96. Nous rapprochons de cette démarche la déclaration du président de l'Autorité palestinienne proposant, au lendemain de son élection en janvier 2005, de réaliser le *grand jihâd* (la construction d'un État palestinien), en place du *petit jihâd* (la lutte armée).

97. « *Le management, c'est un bien universel partagé par tous et par toutes les religions. Et la tentative de lui donner un esprit ou un parfum islamique vise à faciliter son intégration par l'être musulman. C'est aussi afin de faire interagir l'Islam avec l'Autre, ce qui tombe dans la complémentarité des civilisations plutôt que dans le clash des civilisations* ». Mohamed Fathi, cité par Haenni et Tammam.

98. Ce phénomène n'est pas limité à l'Égypte : en Indonésie, se sont créés des lieux, autour du téléprêcheur Abdullah Gymnastiar notamment, où l'on enseigne le management dans des séminaires de morale personnelle.

- **L'économie** : sur ce terrain, la littérature sur le management fait recette et le discours sanctifie tout ce qui est privé, depuis la création de richesse dans l'entreprise jusqu'à la charité individuelle par l'intermédiaire des réseaux religieux privés de redistribution (les mosquées). Ainsi ces mouvements ont-ils soutenu les autorités égyptiennes qui ont décidé la « contre-réforme agraire » qui visait à libéraliser les baux de location des terres agricoles gelés par Nasser dans les années 1950. Cette libéralisation a donné lieu à d'importants mouvements sociaux de petits agriculteurs, notamment dans le delta du Nil.
- **La politique** : ce mouvement s'inscrit en rupture avec le courant islamique radical, après son échec politique suite à la réduction des principaux groupes et à leur perspective de prise du pouvoir par la violence dans la seconde moitié des années 1990, en Égypte et en Algérie notamment (Roy, 1992). Ce tournant vers l'individu se veut apolitique, évacue la question de l'État, de son (dys)fonctionnement, de son caractère autoritaire.
- **Le social** : les cours de formation à la pensée positive et à la réalisation personnelle sont recadrés par un esprit civique fondé sur la réaction à l'état de décadence des sociétés arabes en général et à la passivité des individus, notamment des jeunes en particulier. Sur ce terrain, l'espoir est redonné (positivisme oblige) en référence aux expériences historiques de reconstruction et de renaissance du Japon et de l'Allemagne de l'après-guerre, par la valorisation de l'action pratique, autour de valeurs morales du travail, du sérieux, de la discipline : des campagnes contre le tabac, la drogue sont menées. Des mouvements de solidarité/charité à partir d'initiatives individuelles sont lancés.
- **Mais ce discours reste, à ce stade, enserré dans les limites des origines sociales de son auditoire** : financé par les élites, il touche majoritairement les enfants de ces élites et des couches moyennes supérieures, ainsi repêchés du consumérisme

et de l'ennui de la jeunesse dorée. N'investissant le social que par la charité individuelle ou micro-collective, ce mouvement consacre la « gentrification » de ses membres et ne peut servir de pont entre les élites et la masse de la population abandonnée à la débrouillardise dans l'informel.

Même si ce mouvement constitue une appropriation endogène de la modernité *via* le religieux, il souffre, avec la faiblesse conceptuelle de son assise idéologique, de cette absence de réponse à la demande sociale. En revanche, la nouveauté et la force de sa promotion de l'individu peuvent générer, par leur rayonnement télévisuel, d'autres pousses auprès des musulmans de par le monde.

5.5. Un détour par la Turquie : les élites occidentalisées sont-elles systématiquement réformatrices ?

Nous retirons de l'expérience actuelle menée en Turquie, pays non arabe de la Méditerranée, une incitation à la réflexion critique sur nos modes de perception de cette périphérie si proche.

158

- **Les élites traditionnelles turques n'ont pas su rétablir les profonds déséquilibres économiques.**

Les gouvernements qui se sont succédés jusqu'au début des années 2000 étaient tous issus de la matrice kémaliste et laïque qui a formé tout au long du XX^{ème} siècle les élites turques, comprenant, dans sa composante économique, les grandes familles d'industriels et de banquiers d'Istanbul majoritairement.

Cet *establishment* républicain, occidentalisé, passé par les meilleures écoles d'Europe et d'Amérique, a manifesté tout au long des années 1990 où il détenait les

rênes du pouvoir une totale incapacité à enrayer une situation de profonds déséquilibres macro-économiques (l'inflation moyenne sur la période 1990-2002 s'est élevée à 71 % l'an et le déficit public, rapporté au PIB, à 9 % sur la même période, et à 15 % de 1999 à 2002), malgré le lancement d'une série de plans soutenus par les institutions financières internationales⁹⁹. Cette instabilité s'est traduite par de graves désordres monétaires et financiers : ainsi les titres publics à maturité très courte (quelques mois) ont rapporté pendant des années des intérêts réels de l'ordre de 25 % l'an. Cette anomalie de type rentier a permis d'enrichir très rapidement d'importantes couches urbaines pendant des années¹⁰⁰.

C'est sur ce système que prospéraient cette élite occidentalisée et ses multiples partis politiques qui, en s'entredéchirant au sein des coalitions gouvernementales, accroissaient l'instabilité et réduisaient encore la confiance des agents. Affichant son tropisme pour l'Europe, elle a certes mené avec efficacité les démarches qui ont conduit à l'arrimage du pays à l'Union européenne par l'Union douanière en 1996. Mais sur le terrain politique des avancées démocratiques requises, sur celui des réformes du système financier (régulation du système bancaire notamment) au cœur des dysfonctionnements macro-économiques, cette élite a été incapable de mener à bien les réformes nécessaires au rétablissement des équilibres. Elle n'a pas réussi à imposer à l'armée, propriétaire de fait de nombreuses entreprises publiques aux importants déficits comblés par les ressources budgétaires, les privatisations nécessaires. En outre, elle s'est commise dans d'importantes activités de corruption, y compris au plus haut niveau des autorités publiques.

99. L'arrivée de Kemal Dervis comme ministre de l'Économie a permis d'amorcer avec le FMI les accords offrant à la Turquie un soutien financier important.

100. Selon Jean-Raphaël Chaponnière (2003b et 2004), le cumul des impôts directs et indirects autour de l'année 2000 est proche du montant des intérêts versés par l'État. Dans ces conditions, tout se passe comme si l'impôt perçu sur l'ensemble de la population finançait les profits des banques, des conglomérats et les revenus financiers des ménages les plus aisés. De 1999 à 2003, ce transfert a porté chaque année sur environ 10 % du PIB, soit davantage que les dépenses de la sécurité sociale. Cette redistribution inverse, des plus pauvres vers les plus riches, permet de comprendre pourquoi, comme l'a remarqué la Banque mondiale en 2000, la Turquie est un pays où l'inégalité augmente après l'impôt. Voir également les Examens Turquie à l'OCDE, années 1998 à 2003.

De nombreux à-coups ont accompagné la gestion de cette crise, tout au long des années 1990. Ils ont entraîné d'importantes pertes de revenu, pour les couches sociales pauvres des périphéries urbaines, par l'érosion inflationniste des revenus et le chômage, suscitant un puissant rejet populaire à l'égard de la classe politique.

- **Le système démocratique turc a fini par avoir raison de ces dysfonctionnements**

L'arrivée de l'AKP¹⁰¹ au pouvoir en 2002 a marqué une profonde rupture avec cette situation. Une forte majorité s'est constituée autour de ce parti par la rencontre entre les élites provinciales, exclues jusque là des arrangements politiques et financiers d'Ankara et d'Istanbul, et les couches sociales des banlieues, appauvries par la longue crise financière. Le vote protestataire de dénonciation de la corruption a été déterminant (Bayard, 2003).

Sur le plan politique, l'accession du parti démo-musulman au pouvoir, adossé à une large majorité assurant une plus grande stabilité à l'équipe dirigeante, a accéléré la déconfessionnalisation de cette famille politique. Elle a contribué à la consolidation et à l'élargissement de la démocratie en intégrant dans le jeu des institutions démocratiques des catégories sociales ou ethniques¹⁰² privées jusque-là d'expression politique propre.

L'adhésion de ce gouvernement au projet d'intégration à l'Europe a été soutenue dans l'électorat islamiste, comme dans l'ensemble de la population, comme garantie face à l'arbitraire de l'État et à ses dérives clientélistes et policières. C'est fort de ces

101. Issu des partis islamistes, l'AKP s'identifie à un parti « démo-musulman » et souhaite se rapprocher des partis « démo-chrétiens » sur l'échiquier politique européen.

102. Les partis islamistes ont capté une grande partie des voix des populations kurdes dans le contexte de guerre civile des années 1990 et d'interdiction des partis autonomistes.

appuis que le nouveau gouvernement a mené l'opération de reprise des acquis de Copenhague.

Sur le plan économique, cette équipe gouvernementale est liée aux PME tournées vers l'exportation, dont la *Müsiad*, la confédération patronale islamique, est l'une des porte-paroles. C'est ce gouvernement qui a réussi à juguler les dérives nominales de l'économie par un plan d'assainissement budgétaire rigoureux et d'importantes mesures de régulations du système financier, avec un appui conséquent du FMI et ce, malgré une situation politique régionale bouleversée par la guerre en Irak de 2003. L'inflation est ainsi revenue à moins de 10 % environ en 2005.

Ce détour turc nous invite à approfondir notre regard sur cette périphérie si proche et si lointaine à la fois. Les élites du sud sont passées maîtres dans l'art de renvoyer aux prescripteurs impatientes du nord les images standardisées que ces derniers émettent et veulent retrouver. Derrière ce miroir qui nous est tendu, ces élites adoptent d'autres modes de fonctionnement que trop souvent nous voulons ignorer. Ce fonctionnement à deux registres emprunte souvent les deux langues : la langue internationale sur le miroir tendu, la langue locale pour l'autre réalité.

L'histoire économique des cinquante dernières années montre que c'est seulement quand les élites et les sociétés se sont réellement arrogées leur propre stratégie de développement que les décollages se sont opérés. Tout en intégrant les données de leur environnement international, elles ont le plus souvent produit des arrangements non-conformes aux prescriptions standard (Rodrik, 2004, op. cit.), qui peuvent désorienter. L'exemple de la Chine d'aujourd'hui apporte à cette constatation un exemple supplémentaire, de poids.

Ce type d'arrangement reste à construire en Méditerranée.

Bibliographie

ABED G. T. (2003), *Unfulfilled Promise: Why the MENA region has lagged in growth and globalization?*, FMI.

ABED G. T. et H. R. DAVOODI (2003), *Challenges of Growth and Globalization in the Middle East and North Africa*, FMI.

ACEMOGLU D., PH. AGHION, F. ZILIBOTTI (2002), *Distance to Frontier, Selection, and Economic Growth*, NBER, WP 9066, New York.

AOKI M. (1995), "An Evolving Diversity of Organizational Mode and its Implications for Transitional Economies", *Journal of Japanese and International Economies*, n° 9.

AZAM J.P. et CH. MORRISSON (1994), *La faisabilité politique de l'ajustement en Côte d'Ivoire et au Maroc*, Centre de développement, OCDE, Paris.

BANQUE MONDIALE (2005a), *Economic Developments and Prospects 2005: Oil Booms and Revenue Management*.

BANQUE MONDIALE (2005b), *Programme d'appui à la réforme du système éducatif marocain*. BANQUE MONDIALE (2004), *World Development Report 2005*.

BANQUE MONDIALE (2003a), *MENA Development Report: Middle East and North Africa face Unprecedented Employment Challenge*.

- BANQUE MONDIALE (2003b), *MENA Development Report: Better Governance for Development in the Middle East and North Africa: Enhancing Inclusiveness and Accountability*.
- BANQUE MONDIALE (2003c), *MENA Development Report: Unlocking the Employment Potential in the MENA: Toward a new Social Contract*.
- BANQUE MONDIALE (2003d), *MENA Development Report: Gender and Development in the Middle East and North Africa*.
- BANQUE MONDIALE (2003e), *Engaging with the World: Trade, Investment and Development in Middle East and North Africa*.
- BANQUE MONDIALE (2003f), *La Banque mondiale appuie les réformes tunisiennes en matière d'amélioration de la qualité de l'éducation*.
- BARLOW R. (1994), "Population Growth and Economic Growth: Some More Correlations", *Population and Development Review*.
- BAYARD J.F. (2003), *L'Islam républicain en Turquie*, mimeo.
- BECHRI M.Z. et S. NACCACHE (2003), *The Political Economy of Development Policy in Tunisia*, Université de Tunis.
- BEI/FEMIP (2004), *Access to Finance for Private Sector Enterprises in Mediterranean Countries*, Discussion Paper.
- BELLOCO F.X. (2003), *Blocage de la croissance et capacité de financement au Maghreb*, FEMISE.
- BENASSY-QUÉRÉ A., M. COUPET, T. MAYER (2005), *Institutional Determinants of Foreign Investment*, CEPII, Document de travail n°2005-05.
- BENSIDOUN I. et A. CHEVALLIER (1996), *Europe-Méditerranée : le pari de l'ouverture*, CEPII, Paris.
- BERTHELIER P., DESDOIGTS A. et J. OULD Aoudia (2004), « Profils Institutionnels : présentation et analyse d'une base de données originale sur les caractéristiques institutionnelles de pays en développement, en transition et développés », *Revue française d'économie*, vol. XIX.

- BOSWORTH B.P. et S.M. COLLINS (2003), *The Empirics of Growth: An Update*, Brookings Institution et Georgetown University.
- BOUCKAERT G. et S. VAN DE WALLE (2003), "Comparing Measures of Citizen Trust and User Satisfaction as Indicators of Good Governance: Difficulties in Linking Trust and Satisfaction Indicators", *International Review of Administrative Sciences*, vol 69, n° 3.
- BOURCHACHEN J. (2000), *Apports des transferts des résidents à l'étranger à la réduction de la pauvreté : cas du Maroc*, IAOS, Rabat.
- BOUTROLLE C. (2005), "Education and Development: a necessary adequacy between educational policies and economic modernization" in *Regional Cooperation Perspectives – Unimed-Forum*, L'Harmattan, Paris.
- BOUTROLLE C. et R. TBOUL (2002), *Politiques éducatives et déséquilibres sur le marché du travail : le Maroc et l'Égypte à la lumière de l'expérience coréenne*, Université d'Aix-en-Provence.
- BURDA M. et CH. WYPLOSZ (1993), *Macro-économie, une perspective européenne*, De Boeck Université.
- CAUPIN V. (2005), « Libre-échange euro-méditerranéen : premier bilan au Maroc et en Tunisie », *Notes et Documents*, n° 12, AFD, Paris.
- CEU de Budapest et Université AL AKHAWAYN d'Ifrane (2003), *Conference on the UNDP Arab Human Development Reports one and two*.
- CHAPONNIÈRE J.R. (2004), *L'adhésion de la Turquie à l'Union européenne*, Futuribles n° 303, Paris.
- CHAPONNIÈRE J.R. (2003a), « Textile habillement : les défis pour les pays méditerranéens et d'Europe centrale », *Revue Elargissement*, DREE – MINEFI.
- CHAPONNIÈRE J.R. (2003b), *Une économie droguée par l'inflation*, Institut français d'études anatoliennes, Istanbul.
- CHEDDADI A. et J-P SÉMÉRIVA (sous la direction de) (2003), *L'entreprise marocaine et la modernité : recherche sur les conditions d'un changement culturel pour un progrès durable*, CRD, Rabat.

- CLING J.P. et J. OULD AOUDIA (2003), « Le Partenariat euro-méditerranéen : l'intégration en trompe l'œil ? », *Économie et Statistique*, INSEE, n° 263-234-235.
- COMMISSION EUROPÉENNE (2003), *Organiser le soutien au développement du secteur privé en Méditerranée*, Document de travail, Bruxelles.
- CORM G. (2005), « *Financement et Coopération pour le développement durable de la Méditerranée* », Programme des Nations unies pour l'Environnement, Plan d'action pour la Méditerranée, Commission méditerranéenne du développement durable, Plan Bleu, Athènes.
- COURBAGE Y. (1998), *Nuovi scenari demografici mediterranei*, INED-Fondazione Giovanni Agnelli, Turin.
- DAOUD Z. (2005), *Marocains de l'autre rive*, Editions Paris-Méditerranée, Paris et Tarik-Editions, Casablanca.
- DASGUPTA D., J. KELLER et T.G. SRINIVASAN (2002), *Reform and Elusive Growth in the Middle East. What has happened in the 1990's?*, Banque mondiale.
- DÉCLARATION D'ALEXANDRIE (2004), *Déclaration finale sur les réformes dans le monde arabe : perspectives et mise en œuvre*, Bibliotheca Alexandrina, 12-14 mars, Alexandrie.
- DESSUS S. et A. SUWA (2000), *Intégration régionale et réformes intérieures en Méditerranée*, Centre de développement, OCDE, Paris.
- DHAOUI M. (1996), *Mise à niveau et compétitivité de l'entreprise industrielle tunisienne*, Editions Arabesques, Paris.
- DHONTE P., R. BHATTACHARYA et T. YOUSSEF (2000), *Demography, Labor Markets and the Politics of Job Creation*, WP/00/41, FMI.
- EBERSTADT N. (2001), "The Population Implosion", *Foreign Policy*, Washington D.C..
- FARGUES PH. (2003), « La femme dans les pays arabes : vers une remise en cause du système patriarcal ? », *Population et Sociétés*, Paris.
- FARGUES PH. (sous la direction de), (2001), « Jeunesse du monde arabe : défis et opportunités », *Monde arabe Maghreb-Machrek*, n° 171/172, La Documentation française.

- FEMISE (2005), *Le Partenariat euro-méditerranéen, 10 ans après Barcelone : acquis et perspectives*, Institut de la Méditerranée, Marseille.
- FEMISE (2001), *Le processus de transition économique et la mise en œuvre du Partenariat euro-méditerranéen*, Institut de la Méditerranée, Marseille.
- FEMISE (2000), *Méditerranée : vingt ans pour réussir*, Institut de la Méditerranée, Marseille.
- FEMISE (1997), *La Méditerranée aux portes de l'an 2000*, Institut de la Méditerranée, Marseille.
- FONTAGNÉ L. et J.L. GUÉRIN (1997), « L'ouverture, catalyseur de la croissance », *Économie Internationale*, numéro 71, CEPII, Paris.
- FRIEDMAN E., S. JOHNSON, D. KAUFMANN, et P. ZOIDO-LOBATÓN (2000), "Dodging the Grabbing Hand: The Determinants of Unofficial Activity in 69 Countries", *Journal of Public Economics*.
- FUKUYAMA F. (1996), *Trust: The social Virtues and the Creation of Prosperity*, Free Press, New York.
- GOBE E. (2001), *Les entrepreneurs arabes seront-ils les acteurs d'une démocratie libérale ?*, Colloque de l'IRMC - CNRS, Tunis.
- HAENNI P. et H. TAMMAM (2004), *Sous les éclats du sourire des winners pieux, le management islamique, une utopie en mode mineur*, CEDEJ - CNRS, Le Caire.
- HAKURA D. S. (2004), *Growth in the Middle East and North Africa*, WP/04/56, FMI.
- HELLMAN J. and D. KAUFMANN (2001), *Confronting the Challenge of State Capture in Transition Economies*, Banque mondiale.
- HIBOU B. (sous la direction de) (1999a), *La privatisation des États*, Editions Karthala, Paris.
- HIBOU B. (1999b), *Tunisie : Économie politique d'un « miracle »*, CERI, Paris.
- ISKANDER N. (2005), *Innovating Government: Migration, Development, and the State in Morocco and Mexico, 1963-2005*, Stanford University et Massachusetts Institute of Technology.

- KAUFMANN D. (2005), *Click Refresh Button: Investment Climate Reconsidered*, Development Outreach, WBI, Banque mondiale.
- KAUFMANN D. (2004), *Corruption Matters: Evidence-Based Challenge to Orthodoxy*, Journal of Development Policy and Practice, Canadian International Development Agency.
- KAUFMANN D. (2003), *Governance Redux: the empirical challenge*, WBI, Banque mondiale.
- KAUFMANN D., A. KRAAY et P. ZOIDO-LOBATON (2002), *Governance Matters II*, Banque mondiale et Université de Stanford.
- KAUFMANN D., A. KRAAY et P. ZOIDO-LOBATON (1999), *Governance Matters*, Banque mondiale et Université de Stanford.
- MARNIESSE S. et E. FILIPAK (2003), « Compétitivité et mise à niveau des entreprises », *Notes et Documents*, n° 1, AFD, Paris.
- MASSENET V. et J. OULD AOUDIA (2000a), « Attractivité des pays partenaires méditerranéens pour les IDE », *Note de conjoncture internationale*, ministère de l'Économie, Paris.
- MASSENET V. et J. OULD AOUDIA (2000b), : « Le Partenariat euro-méditerranéen doit relancer la dynamique des réformes dans les pays du sud et de l'est méditerranéens », *Note de conjoncture internationale*, ministère de l'Économie, Paris.
- 168 MEISEL N. (2004), *Culture de gouvernance et développement : un autre regard sur la gouvernance d'entreprise*, Centre de développement, OCDE, Paris.
- MSEFER A.A. (2000), *Diagnostic des contenus scolaires : références analogiques, statiques et absolues, enseignement préscolaire et manuels scolaires*, mimeo, Casablanca.
- NABLI M. (Banque mondiale) (2005), *The Political Economy of Reform: Mobilizing Alliances for Change*, Séminaire sur la transition économique des pays méditerranéens, Commission européenne, Bruxelles.
- NORTH D. C. (1994), "Economic Performance Through Time", *American Economic Review*, vol 84.

- NORTH D.C. (1990), *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*, Cambridge University Press, New York.
- NORTH D.C. et J. WALLIS (1986), *Mesuring the Transaction Sector in the American Economy, 1870-1970*, UCP, Chicago.
- NUNNENKAMP P. (2003), *Economic Policy, Institutional Development, and Income Growth: How Arab Countries Compare with Other Developing Countries*, Kiel Institute for World Economics.
- OMAN CH. (sous la direction de) (2003), *Corporate Governance in Development: the Experiences of Brazil, Chili, India and South Africa*, Centre de développement, OCDE, Paris.
- ONU (1998), *World Population Prospects : the 1996 Revision*, New York.
- ONUZI (2002), *Guide méthodologique : restructuration, mise à niveau et compétitivité industrielle*, Vienne.
- OULD Aoudia J. (2003), *Gouvernance et pauvreté dans les pays MENA. Analyse à partir d'une approche multidimensionnelle*, Colloque Banque mondiale sur la gouvernance et le développement au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, novembre, Paris.
- OULD Aoudia J. (1999a), « L'ajustement macro-économique dans les pays tiers méditerranéens », *Note de conjoncture internationale*, ministère de l'Économie, Paris.
- OULD Aoudia J. (1999b), « L'inflexion démographique des pays méditerranéens et des pays du Golfe se confirme : à horizon plus rapproché, les arrivées sur le marché du travail vont culminer avec la phase la plus aiguë de l'ouverture commerciale des pays tiers méditerranéens », *Note de conjoncture internationale*, ministère de l'Économie, Paris.
- OULD Aoudia J. (1996a), « Les enjeux économiques de la nouvelle politique euro-méditerranéenne : un choc salutaire pour les pays du sud et de l'est de la Méditerranée ? », *Document de travail du ministère de l'Économie*, n° 96/5, Paris.
- OULD Aoudia J. (1996b) « Conférence de Barcelone, la nouvelle politique euro-méditerranéenne », *Monde arabe Maghreb-Machrek*, La Documentation française, n° 153.

- OULD Aoudia J. et L. TUBIANA (2000), « Euro-Méditerranée : recentrer le Partenariat », *Questions européennes*, CAE, La Documentation française, n° 27, Paris.
- PALOU R. (1995), « Quelle Méditerranée arabe ? Entre l'Islam et le marché, de nouveaux avatars de la capture de l'État », *Futuribles*, n° 225, Paris.
- PNUD (2002, 2003, 2005), *Rapports sur le développement humain dans le monde arabe*.
- PORTER M. (1990), *The Competitive Advantage of Nations*, Free Press, New York.
- PUTNAM R., R. LEONARDI et R. NANETTI (1993), *Making Democracy Work: Civic Traditions in Modern Italy*, Princeton University Press, Princeton.
- RODRIK D. (2004), *Growth Strategies*, Harvard University.
- ROY O. (1992), *L'échec de l'Islam politique*, Seuil, Paris.
- SALA-I-MARTIN X. et E.V. ARTADI (2003), "Economic Growth and Investment in the Arab World", *NBER*.
- SEN A. (2000), *Repenser l'inégalité*, Seuil, Paris.
- TOZY M. (1999), *Monarchie et Islam politique au Maroc*, Presses de Sciences Po, Paris.
- 170 VÉRON J. (1996), « Population mondiale : l'horizon 2025 reconsidéré », *Population et sociétés*, INED, Paris.
- YOUSFI H., E. FILIPAK et H. BOUGAULT (2005), « Poulina, un management tunisien », *Notes et Documents* n° 17, AFD, Paris.
- YOUSSEF T. (2000), *Macroeconomic Aspects of the New Demography in the MENA*, Georgetown Univ., Washington DC (Conférence ABCDE, Banque mondiale), juin, Paris.
- YOUSSEF T. (1998), "Demography, Capital Dependency and Growth in MENA", *Economic Research Forum, Working Paper*, Le Caire.
- ZAK P.-J. et S. KNACK (2001), *Trust and Growth*, The Economic Journal, vol. 111, n° 470.

Publications

Les titres de la collection Notes et Documents
sont disponibles sur le site Internet de l'AFD

*All volumes of the Notes and Documents
series are available on line at:*

www.afd.fr, Publications

- N° 1 :** Compétitivité et mise à niveau des entreprises (2003)
- N° 2 :** Multinationales et développement : le rôle des politiques nationales (2003)
- N° 3 :** Lutte contre l'effet de serre : enjeux et débats (2003)
- N° 4 :** Comment financer durablement les aires protégées à Madagascar ? (2003)
- N° 5 :** Agriculture et commerce : quels enjeux pour l'aide au développement ? (2003)
- N° 6 :** Efficacité et allocation de l'aide : revue des débats (2004)
- N° 7 :** Qui mérite l'aide ? Égalité des chances *versus* sélectivité (2004)
- N° 8 :** Le Cambodge : de l'ère des quotas textiles au libre-échange (2004)
Life after Quotas: A Case Study of the Cambodian Textile Industry (2005)
- N° 9 :** La Turquie : panorama et répartition régionale du secteur productif (2004)
Turkey: Overview of the Economic Productive Sector and Regional Spread of the SMEs

- N° 10 :** *Poverty, Inequality and Growth, Proceedings of the AFD-EUDN Conference 2003* (2004)
- N° 11 :** *Foreign Direct Investment in Developing Countries: Leveraging the Role of Multinationals* (2004)
- N° 12 :** Libre-échange euro-méditerranéen : premier bilan au Maroc et en Tunisie (2005)
- N° 13 :** Les Mécanismes de financement de la formation professionnelle : une comparaison Europe – Afrique (2005)
Financing Vocational Training: a Europe-Africa Comparison (2005)
- N° 14 :** Les Mécanismes de la formation professionnelle : Algérie, Maroc, Tunisie, Sénégal (2005)
- N° 15 :** Les Mécanismes de la formation professionnelle : Allemagne, Espagne, France, Royaume-Uni (2005)
- N° 16 :** Le Textile-habillement tunisien et le défi de la libéralisation : quel rôle pour l'investissement direct étranger ? (2005)
- N° 17 :** Poulina, un management tunisien (2005)
- N° 18 :** Les programmes de mise à niveau des entreprises : Tunisie, Maroc, Sénégal (2005)
- N° 19 :** Analyser l'impact d'un projet de microfinance : l'exemple d'AdéFI à Madagascar (2005)
- N° 20 :** Précis de réglementation de la microfinance, tome I (2005)
- N° 21 :** Précis de réglementation de la microfinance, tome II (2005)
- N° 22 :** *Development Aid: Why and How? Towards Strategies for Effectiveness* (2005)

- N° 23 :** Libéralisation des services de télécommunication au Maghreb : transition institutionnelle et performances (2005)
- N° 24 :** Financer les investissements des villes des pays en développement (2005)
Financing Municipal Investments in Developing Countries (2006)
- N° 25 :** Les exportations de services de santé des pays en développement : le cas tunisien (2005)
- N° 26 :** La micro-assurance de santé dans les pays à faible revenu (2005)
- N° 27 :** Le droit à l'eau dans les législations nationales (2006)
The Right to Water in National Legislations (2006)
- N° 28 :** Croissance et réformes dans les pays arabes méditerranéens (2006)

Qu'est-ce que l'AFD ?

L'Agence Française de Développement (AFD) est l'un des piliers du système français d'aide publique au développement (APD), conjointement avec le ministère des Affaires étrangères et le ministère des Finances (Trésor). Depuis sa création en 1941, elle contribue au développement de plus de 80 pays ainsi qu'à la promotion des territoires français d'outremer. En tant qu'institution financière, l'AFD soutient des projets économiques, sociaux et environnementaux, grâce à un choix d'instruments allant de la subvention au prêt concessionnel ou aux conditions du marché. Son champ d'intervention couvre les projets productifs dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie et des services, publics ou privés ; des infrastructures ; du développement urbain ; de l'éducation ; de la santé et de l'environnement.

© Agence Française de Développement - 2006
5, rue Roland Barthes - 75598 Paris cedex 12
Tél. : 33 (1) 53 44 31 31 - Fax : 33 (1) 44 53 99 39 - www.afd.fr

Création et réalisation Vif Argent Communication - 92200 - Neuilly-sur-Seine

Imprimé en France par Ferréol (Lyon) - Avril 2006
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2006